

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 26 mai 2020

Délibération n°43-2020

Point 4.9.7.3

Point 4.9.7.3 de l'ordre du jour

La création du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée

EXPOSE DES MOTIFS :

La dernière réforme du système de santé s'est traduite par la loi de modernisation du système de santé. Celle-ci soutient la création d'un nouveau professionnel de santé : l'Infirmier en pratique avancée (IPA). La définition de la pratique avancée généralement admise est celle produite en 2008 par le Conseil International des Infirmières (CII) : «Un infirmier qui exerce en pratique avancée est un infirmier diplômé qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmière sera autorisée à exercer».

En positionnant ce nouvel acteur entre les professions médicales et les auxiliaires médicaux, le législateur souhaite garantir un niveau de soin optimal tout en répondant aux problématiques croissantes du vieillissement de la population, à l'explosion des maladies chroniques et à l'inégale répartition des professionnels de santé sur le territoire.

Par ses compétences cliniques, son niveau d'expertise et une formation conforme au cahier des charges du grade de master, l'IPA a pour rôle d'optimiser les parcours de soins des patients et prévenir un déficit de l'offre de soin.

La formation, intégrée à l'Université, vise donc à former des auxiliaires médicaux en initiant le dispositif par la profession infirmière mais avec la vocation d'élargir l'offre à d'autres professions paramédicales pour renforcer les coopérations entre les professionnels de santé. Cette démarche a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre de nouvelles modalités d'exercice. Elle redéfinit les axes de collaboration avec le personnel médical et renforce la coopération entre les professionnels de santé.

Grâce à la pratique avancée, l'IPA renforcera :

- son analyse, plus fine et plus précise
- sa méthodologie, plus rigoureuse
- son autonomie
- sa pratique, qui mobilisera plus d'outils
- ses choix, davantage argumentés vis-à-vis du médecin.

Les compétences des infirmiers de pratique avancée s'inscrivent à la fois dans la continuité de celles des infirmiers généralistes (grade licence) tout en présentant les spécificités du niveau supérieur d'exercice et de responsabilité professionnelles (diplôme d'Etat valant grade de master 2). Les compétences relevées sont de cinq ordres :

- Compétences cliniques
- Compétences de conseil et de consultation
- Compétences dans l'animation d'équipe et de leadership
- Compétences d'enseignement et de formation
- Compétences dans le domaine de la recherche

La délivrance du diplôme est uniquement effectuée par l'université. Le ministère des affaires sanitaires et sociales souhaite ainsi promouvoir le développement de la recherche en soins infirmiers et contribue à l'universitarisation des formations paramédicales.

A l'appui de cette délibération est joint le dossier de demande d'accréditation.

Par 22 voix pour, la CFVU a approuvé la création du diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée.

Résultat du vote :

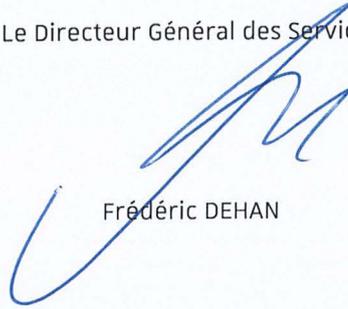
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
N'ont pas pris part au vote	3

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 3 juin 2020

Le Directeur Général des Services

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Frédéric Dehan.

Frédéric DEHAN

<p align="center">DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE</p>

I - UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE

L'Université de Strasbourg et la Faculté de Médecine, Maïeutique et des Sciences de la santé assurent la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée.

II - STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

L'Université de Strasbourg est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, dirigé par un président élu. Elle est composée d'organes de gouvernance, de composantes et de services centraux.

La Faculté de médecine, maïeutique et des sciences de la santé, composante de l'Université de Strasbourg, est régie par ses statuts dans le respect des dispositions législatives et réglementaires. Elle porte la création du diplôme d'état (DE) d'infirmière en pratique avancée (IPA) valant grade de master.

La Faculté de médecine, maïeutique et des sciences de la santé est dirigée par le Doyen et administrée par le Conseil de faculté élu. Elle comprend des commissions permanentes, des départements de formation, et des laboratoires de recherche.

La responsabilité de la formation sera confiée au Pr Olivier COLLANGE et à Mme SEBRI Isabelle, cadre de santé et chargée de mission pour l'accompagnement pédagogique à l'universitarisation des métiers de la santé à la Faculté.

Le binôme de coordination aura pour tâche d'animer le comité de pilotage du DE qui regroupe plusieurs partenaires s'engageant auprès de l'Université de Strasbourg afin d'offrir la formation la plus complète possible aux candidats. Les partenaires institutionnels de la Faculté de médecine, maïeutique et des sciences de la santé sont :

- Les hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS)
- Les instituts de formations en soins infirmiers (IFSI) des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PEDAGOGIQUE

L'Université de Strasbourg souhaite se doter d'une offre de formation du DE d'IPA (Infirmier en pratique avancée) selon les termes des textes venus en application de la Loi N° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé devenu L.4301- 1 du Code de la santé publique, qui crée le statut d'infirmier en pratique avancée.

L'exercice de l'infirmier(ère) en pratique avancée s'appuie sur le métier socle de l'infirmier. La création de cette formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée, s'insère dans les dispositifs d'universitarisation des formations en santé et plus particulièrement dans le cadre de la création, au sein de l'Université de Strasbourg, d'une nouvelle composante regroupant les formations et la recherche en médecine maïeutique, en sciences infirmières et les différents autres métiers de la réadaptation et de la santé. De plus, cette formation en délivrant un diplôme professionnel avec valence universitaire de grade Master, ouvre des perspectives inédites pour l'ensemble des formations infirmières de niveau Master.

La formation d'infirmier en pratique avancée (IPA) vise à préparer aux enjeux des futurs parcours de soins et à promouvoir la recherche de la discipline infirmière.

Le cadre réglementaire de la formation et du diplôme ainsi que les conditions de l'exercice en pratique avancée ont été portés à la publication au Journal Officiel du 19 juillet 2018.

- **Décret N°2018-629 du 18 Juillet 2018** relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée
- **Arrêté du 18 Juillet 2018** fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'Article R.4301-2 du code de la Santé publique
- **Arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes** permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de santé publique
- **Décret N°2018-633 du 18 Juillet 2018** relatif au Diplôme d'Etat d'infirmier de pratique avancée
- **Arrêté du 18 Juillet 2018** relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

Les textes parus au JO du 13 août 2019 concernant l'exercice en santé mentale et en psychiatrie sont venus les compléter :

- **Décret n°2019-835 du 12 août 2019** relatif à l'exercice et à la prise en charge par l'assurance maladie
- **Arrêté du 12 août** concernant l'enregistrement des IPA auprès de l'Ordre des Infirmiers
- **Arrêté du 12 août** relatif au régime des études en vue du DE-IPA
- **Arrêté du 12 août** fixant les listes permettant l'exercice IPA
- **Décret n°2019-836 du 12 août 2019** relatif au DE-IPA mention psychiatrie et santé mentale

La définition de la pratique avancée généralement admise est celle produite en 2008 par le Conseil International des Infirmières (CII) : « Un infirmière qui exerce en pratique avancée est un infirmier diplômé qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmière sera autorisée à exercer ».

Le développement de la pratique avancée émerge sur un contexte de :

- Vieillesse de la population
- Complexité de la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques
- Nécessité de garantir un égal accès aux soins, dans une situation de pénurie et disparité médicale
- Réponse à des besoins accrus en santé.

L'IPA exerce dans une forme innovante de travail interprofessionnel. Ce professionnel mobilise ses compétences cliniques pour poser des diagnostics permettant l'orientation thérapeutique et la réalisation des prescriptions adaptées aux patients. Il développe son expertise fondée sur la recherche et les données probantes (*Evidence Based Nursing*) et transfère ainsi les connaissances acquises par la recherche vers la pratique, en visant l'amélioration de la qualité des soins. En acquérant des compétences relevant du champ médical, l'IPA suit des patients dans le cadre de pathologies ciblées et d'un protocole d'organisation élaboré et signé par les médecins ou autres infirmiers en pratique avancée. Il participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin.

L'IPA apporte son expertise et participe en collaboration avec l'ensemble des professionnels de santé à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

Le terme de pratique avancée qualifie donc des évolutions de missions et des niveaux de compétences acquis, après la formation initiale au grade de Master, dans le champ de la clinique. La formation vise à développer l'expertise clinique et les compétences nouvelles et inhérentes à l'exercice de la fonction d'infirmier(ère) en pratique avancée. Le dispositif est élaboré et organisé autour des compétences du référentiel de formation, pour permettre de construire et développer progressivement ces compétences à travers l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en pratique avancée.

Dans une approche plus territoriale, l'ouverture de la formation à des étudiants du territoire alsacien leur permettraient d'être formés en limitant les coûts des frais de déplacement. De plus, l'enquête préliminaire a recensé au moins une centaine de personnes prêtes à candidater. Le faible taux d'inscrits dans les universités limitrophes (Reims et Nancy) corrobore cet état de fait.

A. Organisation générale de la formation et instances

La gouvernance de formation s'articulera autour de différents comités présentés ci-dessous.

a) Le comité de pilotage.

Animé par les responsables de la formation, le comité de pilotage est composé de :

- Pr Anne CHARLOUX, chargée de mission pour l'universitarisation
- Pr Bruno MOULIN, Vice-doyen à la faculté de médecine et référent de la mention « pathologies rénales chroniques, dialyse, transplantation »
- Pr Pierre VIDAILHET, Directeur universitaire de l'Unité de simulation de l'université de Strasbourg et référent enseignement du pôle de psychiatrie, référent de la mention « psychiatrie et santé mentale »
- Mme Michèle APPELSHAUSER, Directrice des soins et Coordinatrice des Instituts de formations paramédicales des établissements Publics de santé d'Alsace Nord

Le comité de pilotage est une instance stratégique. Il est assuré de :

- Garantir la mise en œuvre de la formation en référence aux textes règlementaires
- S'assurer des aspects organisationnels calendaires et du respect du projet pédagogique
- Construire la maquette opérationnelle du diplôme (organiser les enseignements et les stages, garantir et superviser la mise en œuvre des modalités d'évaluation et de contrôle, organiser les différents jurys d'examen, présenter les déroulés pédagogiques, cartographier les lieux de stage en vue de l'agrément)
- D'assurer la liaison avec les différents partenaires
- Sélectionner les candidats
- Transmettre l'information entre tous les membres du comité pédagogique
- Guider et réguler les choix pédagogiques au regard des objectifs et des lignes directrices retenues

Le comité de pilotage se réunit au moins deux fois par an, et autant que de besoin.

b) Le comité pédagogique

Animé par les responsables de la formation, le comité pédagogique est composé des référents des unités d'enseignements pour chacun des semestres concernés.

Le comité pédagogique est une instance de réflexion, en lien avec les enseignements semestriels. Les membres du comité pédagogique sont les référents des différentes unités d'enseignement de chaque semestre. La composition du comité sera présentée plus loin.

Le comité pédagogique se réunit au minimum deux fois par semestre. Il est chargé de l'organisation pédagogique des enseignements par semestre, d'établir la liste des membres de commission de jury semestriel. En tant qu'instance pédagogique, le comité pédagogique prend en compte les résultats des bilans d'enseignements transmis par les étudiants pour adapter l'offre pédagogique. Ce comité est consulté en cas de difficulté pédagogique des étudiants.

Au semestre 2 et 4, ce comité veille au respect des objectifs pédagogiques de stage.

B. Objectifs de l'offre de formation

L'équipe de formation du Master décline ses missions de formation selon 4 objectifs :

Objectif N°1- Préparer les étudiants en pratique avancée à agir avec compétence dans les diverses situations qu'ils auront à traiter.

Pour favoriser la professionnalisation des étudiants IPA, l'équipe pédagogique s'appuie sur un modèle d'ingénierie des compétences basé sur la définition de compétence suivante : une compétence se définit comme « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » (Jacques Tardif, professeur émérite de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke).

Les compétences des infirmiers en pratique avancée s'inscrivent à la fois dans la continuité de celles des infirmiers généralistes (grade licence) et sont spécifiques à ce niveau d'exercice professionnel (diplôme d'Etat valant grade de master 2). En référence au modèle proposé par Hamric et al.¹ les compétences relevées sont de 5 ordres :

¹ Hamric AB, Spross JA, Hanson CM. Advanced nursing practice: An integrative approach. Philadelphie : Saunders, 2009

- Compétence clinique
- Compétence de conseil et de consultation
- Compétence dans l'animation d'équipe et de leadership
- Compétence d'enseignement et de formation
- Compétence dans le domaine de la recherche

L'interaction simultanée et efficace des connaissances, des savoir-faire, et des qualités et ressources personnelles caractérise le socle des soins en pratique avancée.

Pour ce faire, le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des 6 compétences requises pour l'exercice de la fonction d'Infirmier en pratique avancée (IPA).

L'alternance prévue par le référentiel, entre d'une part l'acquisition des connaissances et des savoirs faire reliés à des situations professionnelles et d'autre part, la mobilisation des connaissances et des ressources de l'étudiant en pratique avancée dans les stages, favorise le développement de ces compétences.

L'Arrêté du 18 Juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée décrit **les compétences visées et évaluées par le Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique avancée et les activités du métier. Celles-ci sont déclinées en termes de capacités devant être maîtrisées par les professionnels et attestées par l'obtention du diplôme d'Etat.**

Il s'agit de :

Compétence 1. –

Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées

Compétence 2. –

Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

Compétence 3. –

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Compétence 4.-

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Compétence 5.-

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Compétence 6.-

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Les activités visées par le diplôme d'Etat d'IPA :

1. Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.
2. Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention
3. Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique
4. Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient
5. Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles
6. Contribution à des études et des travaux de recherche

Le référentiel de compétences détaillées et le référentiel d'activités détaillées figurent en Annexe I du présent document.

L'organisation des unités d'enseignement permet une mise en cohérence entre les activités et les compétences précisées par l'Arrêté du 18/07/2018 modifié et déclinées pour chaque mention prévue.

Le cadre de référence retenu est celui de l'approche socioconstructiviste (Jonnaert P. 2004) qui se fonde sur les postulats suivants :

- L'apprenant construit ses connaissances. Celles-ci sont temporairement viables et non définies une fois pour toutes. Elles résultent d'une pratique réflexive et ne sont donc pas admises comme telles sans remise en cause. Elles s'articulent à des contextes et des situations d'apprentissage.
- L'apprenant développe ses savoirs de façon progressive à partir des connaissances antérieures, en établissant des liens entre celles-ci et les diverses situations réelles auquel il sera confronté.

Objectif N°2- Développer les ressources et les capacités relationnelles nécessaires à la mise en œuvre au travail en collaboration et à l'exercice du leadership infirmier.

A la lecture des écrits de Mathieu (2016)², le leadership est une compétence essentielle à l'exercice de l'IPA. Bien qu'aucune définition consensuelle n'ait été établie, le leadership se définirait ainsi :

« Le leadership est un processus par lequel un individu influence un groupe d'individus pour réaliser un but commun » (Mathieu, 2016). Cette définition se traduit pour l'infirmier en pratique avancée par :

- son expertise clinique et la capacité à faire des choix éclairés afin d'analyser, suggérer, soutenir et développer des pratiques fondées sur des preuves
- son efficacité professionnelle et interprofessionnelle, c'est-à-dire travailler en équipe autour d'enjeux cliniques
- son efficacité personnelle en démontrant son identité professionnelle
- sa capacité à soutenir et à développer la compétence collective de l'équipe et la participation des patients (*empowerment*).

L'empowerment, autonomisation ou capacitation, est la prise en charge de l'individu, par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. Le patient devient partenaire de soin (Pelaccia et al., 2016 p 64). Pour Lemay (2007)³, l'empowerment suppose la présomption des compétences des personnes (du patient ou de la collectivité) la prise en compte des dimensions individuelles et sociales des problèmes, la reconnaissance des facteurs d'inégalité sociale comme obstacles au développement des compétences, la reconnaissance de la capacité d'autodétermination des personnes pour répondre à leurs besoins.

Par ses compétences, l'IPA contribue de façon directe au travail en interdisciplinarité.

Le travail en collaboration s'étend sur 2 angles :

- L'IPA avec le corps médical :
Un protocole d'organisation médecin- IPA définit les modalités de prise en charge par l'IPA des patients qui lui sont confiés, des modalités et de la régularité des échanges d'informations entre le médecin et l'IPA, des modalités et de la régularité des réunions de concertation pluri professionnelles destinées à échanger sur les patients concernés. Les aspects réglementaires du protocole d'organisation et cadre d'exercice avec le corps médical sont définis par le Décret N° 2018-629 du 18 juillet 2018 et inscrits au Code de la santé publique.
- L'IPA, les équipes et les patients
La mise en place des infirmiers en pratique avancée correspond au besoin d'un suivi élargi et global des patients. Du point de vue local, l'implantation de ce « nouveau » professionnel de santé est parfaitement intégrée au projet régional de santé 2018-2028 (ARS Grand-Est) et correspond aux enjeux stratégiques de mutation des métiers de la santé.
Aussi, les infirmiers en pratique avancée pourront exercer au sein d'équipes prenant en charge des patients dans les quatre domaines définis à ce jour, afin d'améliorer la coordination des parcours de soins des patients. Les partenariats instaurés assureront une meilleure prise en charge et un suivi de qualité.

Objectif N°3- Contribuer à développer des connaissances scientifiques fiables dans la compréhension des problématiques spécifiques, en fondant sa pratique sur les données probantes issues de la recherche.

L'IPA analyse, synthétise, produit et utilise des données de recherche. De ce fait, l'actualisation des connaissances nécessite de faire preuve d'un questionnement professionnel et d'un positionnement professionnel constant.

Pour inscrire sa pratique dans cette démarche continue d'amélioration de la qualité, il est attendu que les étudiants documentent leurs activités en stage, à l'aide d'un portfolio dédié qui leur sera transmis. Ce portfolio est présenté en ANNEXE VI.

En développant sa pensée critique, l'IPA renforce son autonomie professionnelle dans le respect de son champ de compétences. Il s'agit d'être attentif aux situations qui suscitent le questionnement et l'étonnement et qui sont des moments propices à la réflexivité.

L'analyse de sa pratique amène le professionnel à la renouveler et à l'enrichir en se fixant des objectifs.

² Mathieu L., et al., les compétences de leadership pour la pratique infirmière avancée : proposition d'un modèle de développement pour la formation et la pratique clinique, revue francophone internationale de recherche infirmière (2016), <https://dx.doi.org/10.2016/j.refiri.2016.04.003>

³ Lemay L., L'intervention en soutien à l'empowerment : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide. Nouvelles pratiques sociales, (20(1), 165,2007 <https://doi.org/10.7202/016983ar>

Objectif N°4- Accompagner l'émergence d'une identité professionnelle d'IPA au profit des patients et de l'ensemble des partenaires.

La pratique infirmière avancée se fonde sur le périmètre des soins infirmiers. Le parcours de formation qui s'inscrit dans le continuum de la formation initiale des infirmiers (grade licence), vise à approfondir les rôles infirmiers et à consolider les compétences infirmières. Mais il se base aussi sur une dimension médicale. Ce qui suppose d'intégrer une nouvelle culture et de construire une nouvelle identité.

Pour y parvenir, la formation devra conduire à développer chez les étudiants une capacité d'analyse critique et une culture leur permettant d'être des moteurs du développement et d'innovation dans leur contexte professionnel.

Des temps d'analyse de pratique sont organisés tout au long de la formation, afin de favoriser le développement de la réflexivité et de la pensée critique.

L'enjeu de cette construction plurielle est l'implantation des IPA comme nouveau modèle professionnel au sein des équipes de soins et l'accompagnement des promotions suivantes d'étudiants.

C. Constitution de l'offre pédagogique

La présente demande vise à proposer l'accréditation de la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée à l'Université de Strasbourg. En délivrant le grade de Master, la formation donnerait la possibilité aux diplômés de poursuivre vers une formation doctorale.

La formation a été envisagée comme un parcours en deux ans soit quatre semestres de formation. Le diplôme d'Etat s'obtient par la capitalisation progressive de 120 crédits ECTS correspondant à l'acquisition des 6 compétences du référentiel. Chaque semestre de formation permet l'acquisition de 30 crédits ECTS (*European Credits Transfer System*).

Le contenu de la formation est réparti entre temps d'enseignement théorique et temps d'enseignement clinique en stage. Les stages, un au semestre 2 et un au semestre 4, permettent de capitaliser 30 ECTS.

Les unités d'enseignement représentent 90 ECTS et se décomposent en quatre domaines d'enseignements, conformément à l'Arrêté du 18 Juillet 2018 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée :

- **Sciences fondamentales** (sémiologie des systèmes et grandes fonctions, Clinique Pharmacologie - examens paracliniques - sémiologie des affections des systèmes et des affections psychiatriques, gériatriques douleur - diététique et nutrition)
- **Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit** (Sociologie - santé publique - législation - éthique et déontologie -, management pédagogie et gestion des risques)
- **Pratiques avancées, fondements et concepts** (Modèles conceptuels infirmiers, principes et fondements des sciences infirmières et de la pratique avancée - raisonnement et démarche clinique)
- **Méthodes et outil de travail** (Methodologie de recherche - methodologie d'analyse de la pratique professionnelle - methodologie de la communication écrite et orale - methodes de travail - anglais scientifique et professionnel)

La première année de formation conduisant au diplôme d'Etat, dite « tronc commun » permet aux étudiants d'acquérir des bases fondamentales, transversales et communes à l'exercice, et ce au travers de deux semestres communs (première année DE1 S1- première année DE 1 S2).

A l'issue de la première année, les étudiants confirment le choix de la mention dans le DE en pratique avancée parmi les domaines d'intervention (ou mention) définis à ce jour :

- **Mention 1 : pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires ;**

La liste des pathologies chroniques stabilisées est définie par l'Arrêté du 18 Juillet 2018 fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'article R. 4301-2 du code de santé publique. Il s'agit des pathologies suivantes :

- Accident vasculaire cérébral
- Artériopathies chroniques
- Cardiopathies et maladies coronaires
- Diabète de type I et de type II
- Insuffisance respiratoire chronique
- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson
- Epilepsie

- **Mention 2 : oncologie et hémato-oncologie**
- **Mention 3 : maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale.**
- **Mention 4 : Psychiatrie et santé mentale**

Une cinquième mention « urgences » est portée à création en 2020 et devrait permettre de développer la mise en place des infirmiers en pratique avancée dans ce domaine.

La seconde année de formation permet ainsi aux étudiants d'acquérir les compétences théoriques et cliniques appliquées à leur domaine de spécialité, choisi à l'issue de la première année parmi les 5 citées ci-dessus. Elle se décline en deux semestres DE2-S3 et DE2 - S4.

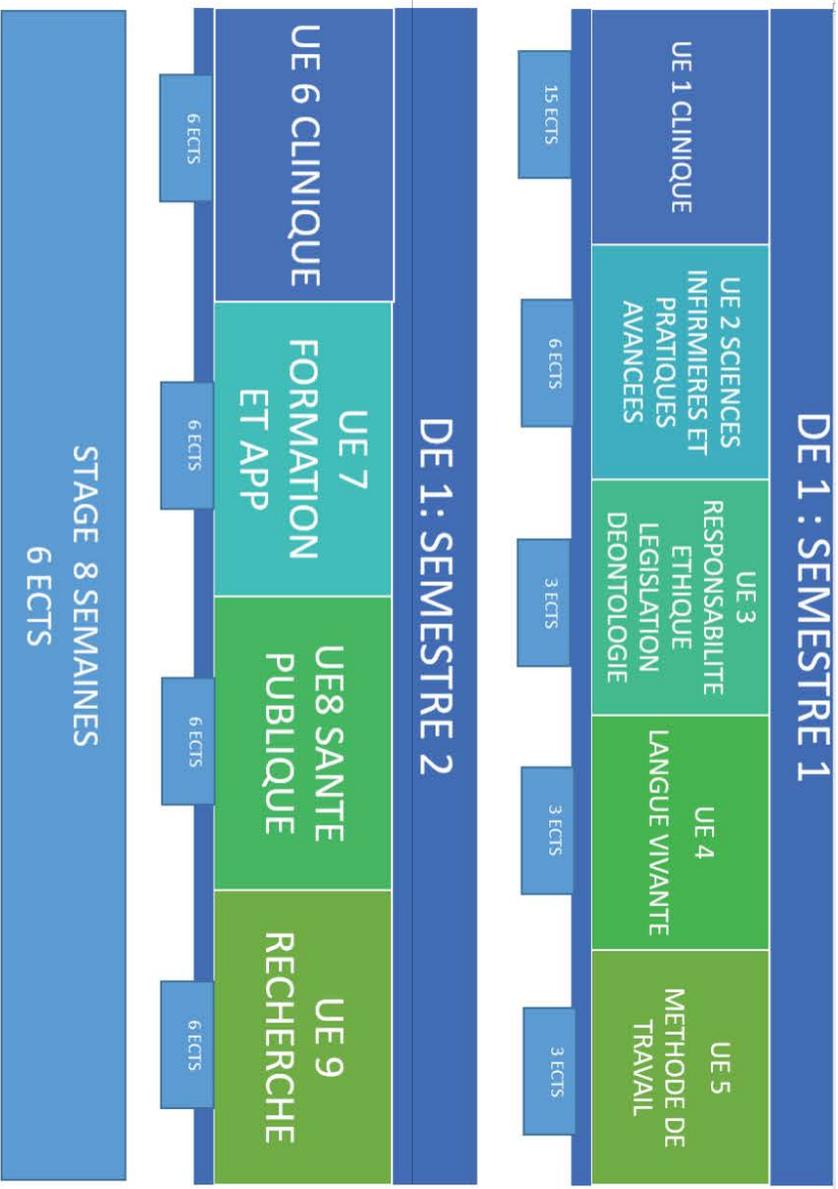
Au semestre 3, 2 UE sont communes aux 4 mentions, langue vivante-anglais et recherche.
Chaque mention est constituée de 3 UE : bases fondamentales, clinique, parcours de santé.

Le semestre 4 est l'occasion d'effectuer le stage de 4 mois qui permettra de mettre en application les savoirs et les habiletés, ainsi que les enseignements de recherche notamment par rédaction d'un travail de recherche qui peut s'orienter selon quatre axes :

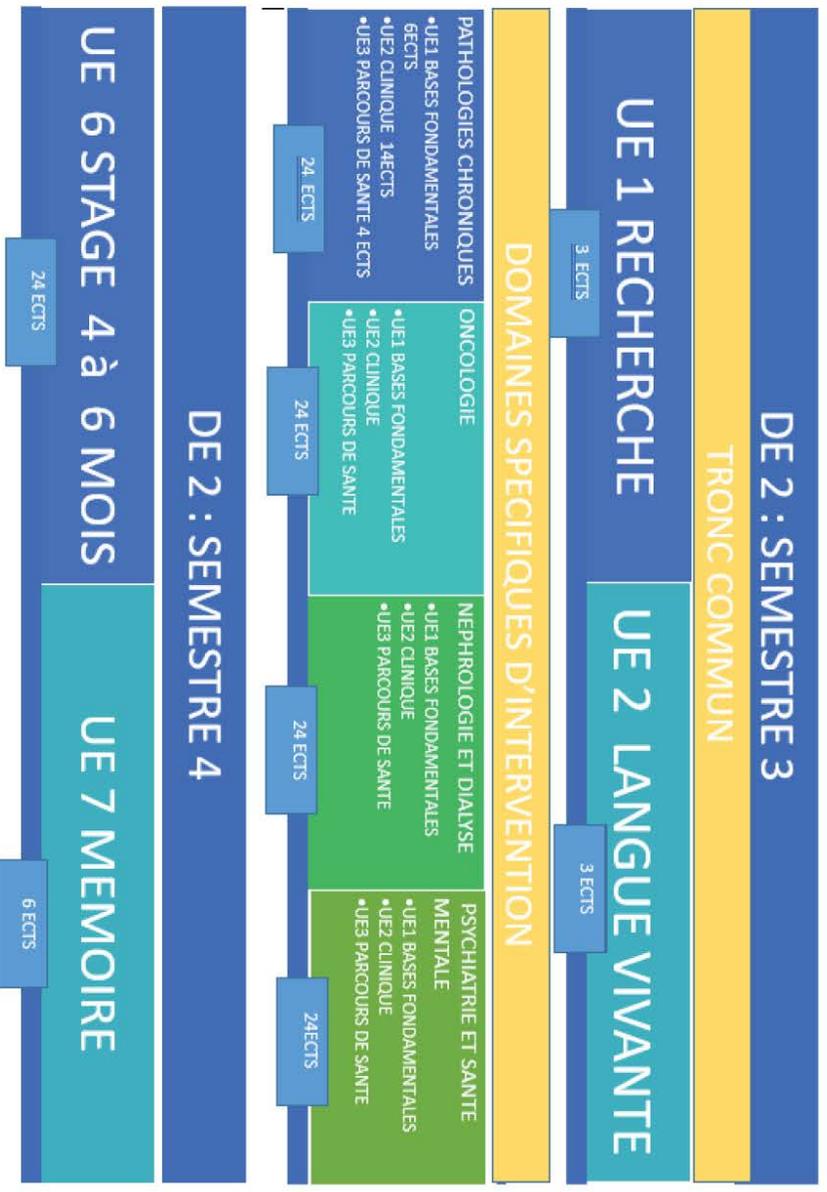
- Un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature
- Une analyse de pratiques professionnelles
- Un mémoire consistant en une analyse critique s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé
- Un mémoire de recherche

Le travail personnel de recherche clinique nécessite que les données générales d'enseignement (théoriques, méthodologiques et appliqués) ainsi que la démarche de recherche soient maîtrisées.
La formation est schématiquement prévue selon le modèle ci-dessous

PREMIERE ANNEE DE1



DEUXIEME ANNEE DE2



IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

- **Nombre de candidats**

La première année, le nombre d'étudiants sera fixé entre 25 et 30 (ouverture effective de la formation dès 10 étudiants) afin de permettre la mise en place des différents enseignements et l'agrément des terrains de stage. Ce nombre sera progressivement adapté (vraisemblablement augmenté) en fonction de l'évolution de la demande.

- **Accès à la formation et modalités d'inscription**

Tous les infirmiers titulaires d'un Diplôme d'Etat d'infirmier quel que soit le lieu d'exercice peuvent s'inscrire à la formation. Néanmoins **l'exercice en tant qu'IPA** est réservé aux personnes ayant exercé au moins pendant 3 années en équivalence temps plein en tant qu'IDE. Les candidats Infirmiers disposant uniquement d'un Diplôme d'Etat de secteur psychiatrique, ne peuvent prétendre qu'au suivi de la 4e mention Psychiatrie et santé mentale. Des dispositions de validation des acquis professionnels et des acquis de l'enseignement supérieur seront proposées, notamment pour les étudiants titulaires d'un master de sciences infirmières des Universités de Saint Quentin et Aix-Marseille.

L'accès est possible :

- aux personnes titulaires d'un diplôme d'infirmier de l'Union Européenne, au moins de niveau licence ou grade de licence permettant l'exercice de leur profession en France ou
 - aux personnes titulaires d'un diplôme étranger reconnu en France pour l'exercice de la profession infirmière ou encore d'une autorisation à exercer le diplôme.
- Le diplôme est ouvert en formation continue.

- **Conditions d'éligibilité**

Formalités administratives

Durant les deux années de formation du DE-IPA, les étudiants relèvent administrativement de la Faculté de médecine, maïeutique et des sciences de la santé, en lien avec le **service de formation continue** de l'Université de Strasbourg.

Le traitement des demandes d'inscriptions administratives est assuré par le **service de formation continue** de l'Université de Strasbourg. Les commissions d'admission et jurys sont conformes à l'Arrêté **du 18 Juillet 2018** relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

Les inscriptions pédagogiques sont réalisées par le **service de formation continue** pour toutes les mentions suivies par les étudiants selon la procédure e-candidats.

Le dossier d'admission sera étudié par un jury (commission d'admission en première année) composé

- du responsable du DE et du co-responsable infirmier
- du Comité de pilotage du DE regroupant des enseignants universitaires et des professionnels infirmiers, Directeurs des soins et d'Institut.

La commission d'admission en première année examinera la cohérence du projet personnel de l'étudiant concerné et proposera éventuellement une remise à niveau avec des unités complémentaires.

Au semestre 1

Pour être admis en semestre 1, le candidat doit :

- Être titulaire du DE d'Infirmier
- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique tel que défini par l'article L. 4311-5 du code de la santé publique (inscription possible que pour la mention Psychiatrie et Santé Mentale)

Un candidat titulaire du master Sciences Infirmiers (Aix-Marseille ou St Quentin en Yvelines) peut s'inscrire en DE1-S1 et pourra bénéficier de dispense(s) d'enseignement dans le cadre d'un parcours personnalisé dont les modalités seront précisées au moment de l'acceptation du dossier d'inscription.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Dossier de candidature (renseignements administratifs)
- Copie du diplôme d'Etat infirmier certifié conforme ou du Diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique tel que défini par l'article L. 4311-5 du code de la santé publique
- Attestation d'inscription à l'ordre infirmier
- N°ADELI
- Attestation employeur permettant de justifier des 3 années d'exercice.
- Lettre de motivation en 4 pages expliquant le parcours professionnel réalisé et le projet IPA
- CV complet.

- Copie de DU, Licence, Master dans les domaines de santé publique, clinique, soins infirmiers, droit, éthique, anthropologie, sociologie ...etc.
- Un courrier d'accompagnement signé par le chef de service et/ou le chef de pôle ainsi que le cadre de pôle dans le cadre d'un projet de service peut être joint au dossier si la candidature est celle d'un personnel d'une structure de soins.

Dans le cadre d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), le projet communautaire sera également le bienvenu pour expliquer la structuration des parcours de soins des patients stabilisés. Le projet du groupement de santé incluant l'intervention des IPA pourra utilement faciliter l'insertion professionnelle de l'étudiant.

De plus, pour les candidats titulaires d'un diplôme d'infirmier de l'Union Européenne au moins de niveau licence ou grade de licence permettant l'exercice de leur profession en France ou d'un diplôme étranger reconnu en France pour l'exercice de la profession infirmière ou encore d'une autorisation à exercer le diplôme, sont à joindre :

- La photocopie de leur diplôme d'infirmier
- Un relevé du programme des études suivies précisant le nombre d'heure de cours par matière et par année de formation, la durée et le contenu des stages cliniques effectués au cours de la formation ainsi que le dossier d'évaluation continue, le tout délivré et attesté par une autorité compétente du pays qui a délivré le diplôme
- La traduction en français par un traducteur agréé, s'il y a lieu.

Au semestre 3

Admission suite à la validation du M1

L'admission au semestre 3 est possible dès lors que l'étudiant a capitalisé les 60 ECTS associés à la première année de formation.

Admission directe en M2

L'entrée directe en deuxième année dans l'une des mentions du DE Pratique avancée est possible sur dossier. Pour être admis en semestre 3, le candidat doit :

- Être titulaire du DE IPA (pour un changement de mention)
 - Être titulaire d'un diplôme étranger validant une formation et une compétence de même nature sous réserve de validation des acquis professionnels par le jury du DE IPA.
 - Un candidat titulaire du master Sciences Infirmiers (Aix-Marseille ou St Quentin en Yvelines) peut s'inscrire en DE1-S3 et pourra bénéficier de dispense(s) d'enseignement dans le cadre d'un parcours personnalisé dont les modalités seront précisées au moment de l'acceptation du dossier d'inscription.
- Cela concerne également :
- des étudiants ayant un niveau « bac + 4 » à dominante santé
 - les étudiants en droit, anthropologie, sociologie, philosophie pour la spécialité éthique de la santé, droits des personnes et médecine légale, toujours sous réserve du DE d'infirmier ou son équivalent prévu par la réglementation. Elle est possible aussi en cas de « reprise d'études » avec validation d'acquis.

L'autorisation d'inscription directement en Diplôme d'Etat DE2 est accordée par la commission d'admission. Cette proposition se fonde sur l'avis du responsable de la mention demandée du DE, au vu d'un dossier présenté par l'étudiant et comportant un projet professionnel argumenté. Les candidats titulaires d'un master de Sciences Infirmières délivré par une autre université peuvent déposer un dossier. Celui-ci sera examiné et sélectionné par l'équipe de formation du diplôme d'état IPA et l'équipe pédagogique de la mention souhaitée par le candidat. Selon le contenu de la formation validée, l'équipe pédagogique validera tout ou partie des UE du diplôme d'état IPA de l'Université de Strasbourg en deuxième année

COMPOSITION DU DOSSIER

- Dossier de candidature (renseignements administratifs)
- CV complet
- Copie du diplôme d'Etat infirmier et du diplôme d'Etat IPA
- Lettre de motivation expliquant le parcours professionnel réalisé et/ou le projet de changement de mention IPA
- Un courrier d'accompagnement signé par le médecin responsable de l'unité ou par le chef de service dans le cadre d'un projet de service doit être joint au dossier si la candidature est celle d'un personnel d'une structure de soins. La co-signature par le chef de pôle est la bienvenue afin d'impliquer tous les acteurs du parcours de soins au sein des services.

Dans le cadre d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), le projet du groupement de santé incluant l'intervention des IPA pourra utilement faciliter l'insertion professionnelle de l'étudiant.

Aux termes de la loi, l'autorisation d'inscription dans une des mentions de deuxième année du DE est accordée par le Président de l'Université sur proposition du responsable du DE transmise via le doyen de la Faculté de médecine. Cette proposition se fonde sur l'avis du responsable de la mention et de l'équipe pédagogique de la mention demandée du Diplôme d'Etat DE2, au vu d'un dossier présenté par l'étudiant et comportant un projet professionnel argumenté.

L'autorisation d'inscription est valable un an.

Le redoublement en Diplôme d'Etat DE1 n'est pas de droit. Il est subordonné à une décision explicite du jury ; il doit être justifié par une raison objective (longue maladie, travail salarié en parallèle par exemple). L'autorisation d'inscription doit donc être redemandée, en cas d'échec, dans les mêmes conditions que précédemment.

Des dispenses d'enseignement peuvent être envisagées au regard du parcours spécifique (autres diplômes universitaires obtenus, expériences professionnelles avérées et validées par les employeurs) des demandeurs.

Ces dispositions seront favorisées dans la mesure du possible afin de prendre en compte les compétences de l'étudiant.

A l'issue de la période de sélection, la liste des candidats retenus est publiée

V - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION

• **Financiers**

Le coût de la formation en formation continue est fixé à 4500€ par année de formation. Le service de formation continue de l'Université de Strasbourg, sera garant de l'équilibre financier de la formation conduisant au DE et de son développement.

Un poste à temps plein d'infirmier cadre de santé, titulaire d'un Master ingénierie de la formation et des compétences parcours pédagogie en sciences de la santé, est dédié afin d'assurer l'accompagnement des étudiants dans le cadre d'un dispositif spécifique de suivi au cours de la formation et des stages, la coordination des enseignements et certains cours. En lien avec les coordinateurs des stages des établissements de formations en soins infirmiers, il fixe avec le médecin responsable la liste des stages. De plus, il assure l'interface entre les équipes hospitalières et le comité pédagogique de la formation.

Le curriculum vitae de la personne assurant cette fonction figure en ANNEXE VII.

• **Humains**

L'organisation de la formation du diplôme d'Etat valant grade de Master sera assurée par le département pédagogique des sciences infirmières, département interne de la Faculté de médecine, maïeutique et des sciences de la santé (en création).

Avec l'accord du responsable de la faculté et de son doyen, les chefs de clinique participeront à l'enseignement, ainsi que des enseignants-chercheurs de différentes disciplines. Les enseignements seront assurés par

- Des professeurs des Universités, des maitres de conférence hospitalo-universitaires et mono appartenant de la faculté de médecine, maïeutique et des sciences de la santé de Strasbourg dont les expertises permettent de couvrir les différents champs d'intervention de l'infirmier en pratique avancée.
- Des praticiens hospitaliers et des personnes non titulaires (assistants hospitalo-universitaires et chefs de clinique)
- Des infirmiers ou cadres de santé formateurs en institut de formation en soins infirmiers pour les unités d'enseignement relevant de la pratique infirmière
- Des infirmiers ou cadres de santé exerçant une activité en unités de soins pour les enseignements relevant de chaque mention

• **Locaux**

Les étudiants seront accueillis au sein de la Faculté de médecine, maïeutique et des sciences de la santé, et du campus de l'Université de Strasbourg. Ils pourront bénéficier des moyens numériques du service de formation continue et de l'infrastructure du centre de simulation de l'Université de Strasbourg (UNISIMES).

VI - NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom NOM : Olivier COLLANGE

Titre : Professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, Unistra (PU-PH)

Composante : Faculté de Médecine

Courriel. : oliviercollange@unistra.fr

Co- Responsable de la formation

Prénom NOM : Isabelle SEBRI

Titre : Cadre de santé chargée d'accompagnement à l'universitarisation des métiers de la Santé

Composante : Faculté de médecine

Courriel. : i.sebri@unistra.fr

VII - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

- **Pr Olivier COLLANGE**, Professeur des Universités- Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine de Strasbourg, référent recherche du Pôle anesthésie et de réanimation chirurgicale.
- **Pr Bruno MOULIN**, Professeur des Universités- Praticien Hospitalier, Vice doyen à la Faculté de Médecine de Strasbourg, chef de service néphrologie et référent de la mention pathologies rénales chroniques, dialyse et transplantation.
- **Pr Pierre VIDAILHET**, Professeur des Universités- Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine de Strasbourg, référent enseignement du Pôle de psychiatrie et santé mentale des hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Directeur universitaire de l'unité de Simulation européenne en santé (UNISIMES).
- **Pr Anne CHARLOUX**, Professeur des Universités- Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine de Strasbourg
- **Pr Philippe DERUELLE**, Professeur des Universités- Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine de Strasbourg, chef du pôle de gynécologie obstétrique des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
- **Pr Erik-André SAULEAU** Professeur au département de biostatistiques et informatique médicale de la faculté de médecine de Strasbourg. ICube - Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie (ICube) - UMR 7357
- **Pr Jean-Christophe Pierre WEBER**, Service de Médecine Interne NOUVEL HOPITAL CIVIL / NHC, responsable du Master Ethique
- **Mme Isabelle SEBRI**, Infirmière Cadre de santé, titulaire d'un master ingénierie de la formation et des compétences parcours pédagogie en sciences de la santé, chargée de mission à l'accompagnement à l'universitarisation des formations paramédicales, co-responsable de la formation.
- **Mme Pia ACKER**, PRCE d'Anglais Centre de Ressources de Langues Faculté de Médecine de Strasbourg
- **Mme Michèle APPELSHAUSER**, Directrice des soins et Coordinatrice des Instituts de formations paramédicales des établissements Publics de santé d'Alsace Nord
- **Mme Isabelle BAYLE**, Infirmière Directrice des soins de l'Institut de formation en soins infirmiers de Saverne Docteure en Sciences de l'Education,
- **Mme Véronique BRUNSTEIN**, Infirmière cadre supérieur de santé, Responsable Service formation continue, DPC et écoles, pole ressources humaines
- **Mme Laetitia DIETEMANN**, Directrice adjointe de l'Institut de formation en soins infirmiers de Saverne
- **Mme Nicole JUNGGER**, enseignante d'anglais de l'université de Strasbourg, Centre de Ressources de Langues de la Faculté de Médecine, Pôle LanSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) Faculté des Langues
- **M Christian KUNTZ**, Infirmier Cadre de Santé Centre psycho trauma – Cellule d'urgence médico-psychologique Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

La liste des enseignants est susceptible d'évoluer dans le cadre de l'organisation interne à la formation.

VIII - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le volume total de la formation représente 617H d'enseignement (CM, ED, travail étudiant) et 840H de stage

La répartition des UE dans chaque semestre et la répartition des volumes horaires pour chaque unité d'enseignement est précisé dans le tableau présenté en annexe II.

a) Enseignement théorique

L'enseignement théorique est balisé par des temps en présentiel ou à distance, sous la forme de cours magistraux de travaux dirigés ou de travaux personnels. Les étudiants bénéficient de l'espace numérique, social de travail de l'Université et du service de formation continue.

La formation s'organise en alternance de l'activité professionnelle, afin de permettre à l'étudiant de réinvestir les compétences en cours d'acquisition dans son propre exercice.

Ces parcours s'articulent autour de périodes d'enseignements théoriques (1 à 2 semaines de cours par mois de septembre à juin) et pratiques en stage (2 mois de stage à temps plein en 1^{ère} année et 4 mois de stage à temps plein en 2^{ème} année).

Selon l'Arrêté du 18 Juillet 2018 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée, les unités d'enseignements comportent des objectifs et donnent lieu à une valorisation en crédits européens. L'université de Strasbourg et l'équipe de formation du Diplôme d'Etat se sont positionnées au regard de chacune des UE, décrites plus loin selon les objectifs du projet pédagogique et les finalités de la formation envisagées.

Les enseignements sont assurés en partie par des personnels sous statuts enseignants et hospitaliers de la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg en collaboration avec ceux de Nancy Lorraine avec laquelle l'Université mutualise certains enseignements, notamment ceux de l'unité d'enseignement Clinique au semestre 1, et par des professionnels infirmiers ou cadre de santé exerçant dans des instituts de formations en soins infirmiers de la région ou des structures de soins en fonction de leur expertise.

L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Grand Est est associée aux enseignements en lien avec la promotion de la santé notamment l'UE Santé Publique.

Les supports de cours seront mis à disposition des étudiants pour qu'ils puissent se les approprier sur la plateforme prévue par le service de formation continue.

L'équipe pédagogique privilégie des méthodes actives et innovantes en pédagogie notamment la simulation en santé. A ce titre les étudiants du DE pourront bénéficier de l'infrastructure locale de l'UNISIMES. L'articulation entre les compétences visées par le référentiel de formation et les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation préserve l'approche socio constructiviste retenue par l'équipe pédagogique.

Les objectifs pédagogiques de chacune des unités d'enseignement ainsi que le contenu détaillé des enseignements et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches projet de chacune des UE en annexe III.

Mentions prévues en propre ou en co accréditation

Modalités de contrôle des connaissances

Les épreuves d'évaluation sont organisées à l'issue de chaque semestre et prévues soit dans le cadre d'un contrôle continu soit dans le cadre d'un examen terminal, soit par ces deux modes combinés. Le calendrier des évaluations est fourni aux étudiants au début de chaque semestre.

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée. Elle est transférable dans une autre mention. Une UE ne peut être acquise par compensation.

Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen sauf lors du contrôle continu. La deuxième session concerne les rattrapages des deux semestres précédents et se déroule au plus tôt deux semaines après la publication des résultats semestriels de l'année considérée.

Une note éliminatoire est fixée à 7/20 pour une UE. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note éliminatoire, la validation est requise pour la poursuite d'étude.

Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (note d'UE égale ou supérieure à 10/20). En cas d'absence à la première session d'examen l'étudiant est admis à se présenter à la deuxième session.

Une note de 10/20 au rapport de stage de deuxième semestre est nécessaire afin de pouvoir s'inscrire à la mention souhaitée en deuxième année de formation.

L'admission des étudiants en deuxième année est de droit après la validation des deux premiers semestres (année tronc commun). La validation du stage de semestre 2 doit être obtenue pour accéder à la deuxième année. En cas de non validation du stage, l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par le jury chargé de la validation des stages.

L'inscription dans une des mentions de deuxième année est accordée par l'équipe pédagogique au vu d'un dossier présenté par l'étudiant et comportant un projet professionnel argumenté.

L'étudiant peut demander une interruption de sa formation entre le S1 et le S3, d'une durée maximale d'une année. Cette demande est soumise à l'autorisation du comité de pilotage du DE.

En cas d'interruption de sa formation, l'étudiant reprend à l'endroit où il s'est arrêté. La reprise de sa formation est soumise au Comité de pilotage de la formation.

Le redoublement à l'issue de la deuxième année n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du comité de pilotage de la formation et/ou du jury de semestre. Les étudiants ayant obtenu moins de 96 ECTS/120 pourront être autorisés à refaire la deuxième année après avis de l'équipe de formation.

Les jurys

Les crédits de formation sont attribués par une commission de jury. La composition de chaque commission de jury du DE en pratique avancée est arrêtée par le Président de l'Université de Strasbourg, sur proposition du responsable du DE en pratique avancée, sous couvert du doyen de la Faculté de médecine.

Cette proposition est élaborée en accord avec le comité de pilotage de la formation.

Chaque jury est présidé par le responsable de la formation sous statut enseignant et hospitalier.

Elle est composée par ailleurs :

- Du co-responsable infirmier intervenant dans la formation
- Des membres du comité de pilotage
- Des référents des unités d'enseignement principales du semestre engagé

Au semestre 3, compte tenu de la spécificité de chaque mention, y sont également associés les référents de chacune des 5 mentions proposées au diplôme.

Dans la pratique, à la fin de chacune des sessions d'examens de chaque semestre, les commissions de Jury collectent les notes fournies par les unités d'enseignement, établissent la moyenne semestrielle de chaque étudiant.

Il est prévu une commission de Jury à l'issue de chaque semestre de formation, respectivement :

- Au semestre 1, la commission de Jury du Diplôme d'Etat DE1, semestre 1 statue sur les évaluations de semestre 1.
- Au semestre 2, commission du Jury du Diplôme d'Etat DE1 semestre 2 statue sur les évaluations théoriques du semestre 2 et acte la validation du stage de semestre 2.
- Au semestre 3, la commission de Jury du Diplôme d'Etat DE2, semestre 3 statue sur les évaluations de semestre 3

Au semestre 4

- Le jury d'évaluation du mémoire composé au moins un enseignant infirmier, un personnel sous statut enseignant et hospitalier et le directeur du mémoire. Un des membres est extérieur à la structure de formation. La commission de jury est présidée par le personnel sous statut enseignant et hospitalier.
- Commission de jury du Diplôme d'Etat DE2 stage de semestre 4 statue sur le stage de semestre 4

Le Jury de DE délibère à la fin de l'année de Diplôme d'Etat DE2 pour l'attribution du diplôme en pratique avancée.

Ce jury est présidé par le président de l'université de Strasbourg ou son représentant,

Elle est composée

- du doyen de la faculté ou son représentant,
- des deux co-responsables du DE, et
- comprend les responsables de parcours ou mentions,
- un médecin intervenant dans la formation et
- un Directeur d'Institut de formation en soins infirmiers ou un formateur intervenant dans la formation et
- un cadre de santé tuteur de stage.

La commission de Jury du DE délibère sur les notes fournies par les différentes commissions tout au long de la formation. Elle valide les crédits des unités acquises, ainsi que le semestre d'étude s'il est acquis et attribue éventuellement des points de jury (dans une limite de 1 point sur une note moyenne de 20), tenant compte du travail fourni par l'étudiant concerné.

Chaque commission de jury tout au long de la formation fera l'objet d'un procès-verbal de séance établi par le secrétaire de séance et approuvé par le responsable de formation. Ces procès-verbaux sont archivés. Les résultats des étudiants seront archivés également.

Description des enseignements

La description des enseignements est détaillée dans l'annexe III du présent document.

L'optimisation des moyens pédagogiques a été recherchée en mutualisant certains enseignements de la formation conduisant au diplôme d'état en pratique avancée avec ceux pouvant exister au sein de la formation du même titre proposée à l'Université de Lorraine.

Les équipes des deux universités s'accordent à une réflexion pédagogique commune dans le cadre d'un partenariat qui vise à étendre l'offre de stage et à proposer une plus grande offre pédagogique.

Les enseignements de mention des différentes spécialités sont réalisés par les enseignants de l'Université de Strasbourg dans ces différentes composantes ainsi que par les cadres de santé issus des Instituts de Formation ou des terrains de stage, dans le cadre de la convention de partenariat qui a été établie.

b) Enseignement clinique - Stages :

Le contexte règlementaire des stages est présenté à l'annexe IV du présent document.

Politique générale

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique avancée vise l'acquisition de 6 compétences. Au niveau de la région Grand-Est, la politique de stage permet la mise en place de parcours qualifiant, quel que soit le bassin d'origine de l'étudiant et en cohérence avec son projet professionnel. L'Université de Strasbourg privilégie une logique de mutualisation, de partage et de coopération au sein du territoire pour favoriser le développement des compétences.

Parcours de stage de l'étudiant en pratique avancée

Les stages sont à temps plein. Une semaine de stage équivaut à 35 heures par semaine. Ils sont de deux, un dans chaque année de formation.

Année/spécialité/mention	Semestre	Durée du stage (en semaine)
Première année – tronc commun	S2	8 semaines = 280 H
Deuxième année – Chaque mention	S4	4 mois = 560H

Offre de stage- L'établissement la structure ou le lieu d'accueil

En référence à l'article 10 de l'Arrêté du 18 juillet 2018, les stages peuvent être effectués soit dans des Hôpitaux publics et privés, des établissements de santé et médico-sociaux. Des stages en ambulatoire en MSP ou ESP seront mis en place pour le DE 2 de l'année 2021-2022 dans les conditions spécifiées ci-dessous.

Les stages cliniques seront réalisés :

- Au Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg
- Aux Hôpitaux Civils de Colmar
- Au Centre Hospitalier Universitaire de Nancy
- À l'Etablissement public de santé Alsace Nord pour la mention 4 psychiatrie et santé mentale
- Ainsi que dans d'autres structures privées ou publiques d'Alsace.

Modalités d'agrément des terrains de stages

Article 11 de l'Arrêté du 18 juillet 2018 modifié

« Les terrains de stage dans lesquels sont affectés les étudiants sont agréés par le directeur de l'unité de formation et de recherche ou de la structure dispensant la formation, sur proposition du binôme composé :

- du personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale et
- d'un infirmier intervenant dans la formation. »

Le processus d'agrément est en cours depuis septembre 2019 pour une offre de stage dès mars 2021. Une collaboration avec la Direction des soins du CHRU de Strasbourg est engagée. Les terrains de stage complètent le document d'agrément des stages disponible à l'annexe V

Les stages feront l'objet d'une convention avec la structure de soins du CHRU de Strasbourg et de Nancy et de tout établissement pouvant assurer l'encadrement des étudiants du Diplôme.

La liste des terrains de stage et des maîtres et tuteurs de stage sera présentée au comité pédagogique et de formation élargi. La mutualisation des stages avec l'Université de Lorraine permettra un agrément de terrains de stages dans les différentes subdivisions.

Choix des stages, organisation et recherche des stages

Les lieux de stages sont accrédités et proposés par l'équipe de formation du diplôme d'état ou l'équipe pédagogique de la mention. Les étudiants peuvent adresser une proposition pour un stage national, européen ou international non référencé dans la liste accréditée. Tous les stages font l'objet d'une convention entre le service de formation continue, la Faculté de médecine de Strasbourg, l'établissement d'accueil et l'étudiant. Les étudiants réalisent ces stages dans des terrains de stage en lien avec leur projet professionnel.

Pourcentage d'étudiants susceptibles d'effectuer un stage à l'étranger dans un organisme public ou privé :
10%

Les acteurs- Collaboration avec les tuteurs de stage Le stage est effectué sous la supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires.

Le tutorat sera assuré par :

- un professionnel du terrain de stage reconnu pour son expertise dans le domaine,
- un enseignant référent de la discipline concernée du diplôme d'état.

Compte tenu du caractère novateur du diplôme, il sera nécessaire de prévoir la formation des tuteurs.

Les tuteurs permettent d'encourager chez les étudiants l'adoption d'une posture réflexive, d'un raisonnement clinique de qualité et d'une habileté gestuelle. Ils évaluent le niveau de développement des compétences et favorisent l'intégration de savoirs dans des registres variés (cliniques, législatifs, organisationnels, relationnels), Ils proposent les ECTS correspondants à la période de stage. Ces ECTS seront définitivement attribués par le jury. Le rôle des tuteurs est donc central dans le volet pratique et réflexif de la formation. Comme la pratique avancée n'est pas encore une réalité encadrée dans les établissements de soins, les premiers tuteurs seront identifiés dans leurs institutions pour leur pratique en équipe de soins et leur implication dans la formation. Des réunions d'information et des séminaires de formation leurs seront proposés afin de leur permettre d'appréhender leur rôle dans les meilleures conditions et au bénéfice des étudiants formés.

Le tutorat en stage sera assuré au cours des premières années par un binôme médecin-infirmier expérimenté.

Modalités de suivi des stages

Pour chaque stage de la formation, l'étudiant infirmier en pratique avancée dispose d'objectifs de stage institutionnels déclinés par le comité pédagogique de la formation. Ils complètent les objectifs formulés par le référentiel de formation de l'Arrêté du 18 Juillet 2018 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

Le stage est l'occasion pour l'étudiant d'acquérir des connaissances relatives à son mode spécifique d'exercice en lien avec les équipes médicales de chaque terrain de stage, de développer des habiletés et d'appréhender les compétences inhérentes à l'exercice en pratique avancée de son métier.

Ces objectifs sont communiqués à l'étudiant avant le stage et transmis aux terrains de stage. D'un point de vue individuel, le stagiaire formule des objectifs personnels de stage, au regard des compétences individuelles à développer et des ressources du lieu de stage et les formalise dans le portfolio.

Un portfolio précisant les compétences à atteindre (compétences et critères) est un outil rempli par l'étudiant et partagé avec les tuteurs et maîtres de stage. Le portfolio est présenté dans l'annexe VI.

A partir des différents éléments du portfolio, l'étudiant s'autoévalue et renseigne les compétences et les activités réalisées ainsi que les situations de soins rencontrées en stage.

L'évaluation de l'acquisition des compétences en stage, est fondée sur des observations et des échanges tout au long du stage.

L'analyse des situations et activités rencontrées durant le stage permet à l'étudiant de développer sa posture réflexive et son positionnement. Des séances régulières d'analyse des pratiques seront réalisées dans toutes les

spécialités soit sur le terrain, soit à la faculté de Médecine, à raison d'au moins 2 séances par stage (1 pendant le stage, 1 en fin de stage). L'écriture préalable des analyses de situations de soins contribue à l'apprentissage à l'intégration des connaissances professionnelles spécifiques, à l'enrichissement du dialogue professionnel et des relations interprofessionnelles et conséquemment à l'amélioration des pratiques professionnelles.

La validation des stages

- La validation du stage du deuxième semestre est prononcée par un jury composé d'au moins
 - un enseignant-chercheur,
 - du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.

- La validation du stage du quatrième semestre est prononcée par un jury composé au moins
 - d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale,
 - de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et
 - d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil.

En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités (durée, lieu et objectifs) sont définies par le comité pédagogique.

Le support de validation du stage et le travail attendu pour le rapport de stage du semestre 2 sont présentés dans l'annexe cadre réglementaire.

IX - DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR (accompagnement des étudiants)

Le suivi pédagogique des étudiants s'inscrit en cohérence avec les objectifs et les contenus pédagogiques prévus dans l'Arrêté du 18 juillet 2018 modifié relatif au régime des études en vue du DE d'infirmier en pratique avancée. Le suivi individuel des étudiants est confié à Mme SEBRI, Co-responsable infirmier chargée de la coordination des enseignements.

Le suivi et l'accompagnement des étudiants est un moyen formatif au service de la progression de l'étudiant, pour atteindre les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Il répond à l'intention de :

- décrire et interroger sa pratique pour développer une identité professionnelle (objectifs 3 et 4 de la formation)
- interroger sa posture et son positionnement professionnel (objectifs 3 et 4 de la formation)
- initier la coopération avec les professionnels de terrain et développer sa propre posture d'accompagnement d'équipe(s) (objectif 2 de la formation).

Concrètement, ce suivi consiste à dresser un bilan individuel du semestre écoulé et à poser les objectifs personnels permettant de favoriser la réussite de l'étudiant sur la suite de son parcours. Il facilite le processus de professionnalisation et contribue à une dynamique d'apprentissage.

A ce tutorat pédagogique est associé un tutorat en stage.

Lors des stages un tutorat est organisé entre un médecin enseignant chercheur et un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil. Le stage permet l'acquisition des compétences et d'ancrer les savoirs dans une réalité de travail pour s'approprier l'exercice en pratique avancée.

De plus, le dispositif de guidance prévu pour le travail de recherche s'inclut également dans le dispositif d'aide à la réussite de la formation.

Afin de faciliter l'entrée dans la formation, les étudiants disposent dès l'entrée en formation d'un livret de formation précisant les objectifs de formation, les compétences à atteindre, les moyens d'accompagnement mis en œuvre pour favoriser leur réussite. Ce document est présenté dans l'annexe VIII.

X - DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Le dispositif d'évaluation de la formation.

Une évaluation de la satisfaction des enseignements par les étudiants est mise en œuvre pour chaque unité d'enseignement à l'aide des supports proposés par le service de formation continue. Une synthèse permettra

d'identifier les points forts et les axes d'amélioration à prendre en compte par la suite pour l'année universitaire suivante.

Les modalités reposent sur plusieurs niveaux de formation :

- Au terme de chaque unité d'enseignement il sera proposé aux étudiants une enquête de satisfaction sur le contenu et le format des cours proposés.

- Un bilan de fin de première année et un bilan de fin de formation seront proposés aux étudiants avec les responsables de formation et de mention.

A l'issue de la formation, l'équipe de formation propose de conserver un suivi personnalisé par courriel de chaque promotion pour le suivi des diplômés à l'aide d'un questionnaire standardisé. Il s'agira d'y associer les structures d'emploi pour s'assurer de la progression professionnelle et de l'employabilité des professionnels.

De plus, la mise en place d'une démarche qualité pour l'évaluation du taux de réussite des étudiants ainsi que le suivi de la gouvernance du DE appuiera le respect du cahier des charges du grade de master.

XI - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Sur le plan régional, un partenariat pédagogique est engagé avec l'UFR de Médecine de l'Université de Lorraine et avec l'instance régionale d'Education et de promotion de la santé.

XII - AVIS DES INSTANCES

- Avis ? de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique en date du
- Avis ? du conseil d'administration en date du

Dossier à envoyer aux adresses suivantes :

antoine.tesniere@enseignementsup.gouv.fr
anne.fauvaud@enseignementsup.gouv.fr

ANNEXE I-

REFERENTIEL DE COMPETENCES IPA COMMUNES ET PAR MENTION

Les référentiels de compétences et d'activités ne se substituent pas au cadre réglementaire.

Ils décrivent les activités liées au métier.

Définition du métier

La définition de la pratique avancée généralement admise est celle produite en 2008 par le Conseil International des Infirmières (CII) : « Une infirmière qui exerce en pratique avancée est une infirmière diplômée qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmière sera autorisée à exercer ».

COMPETENCES

Compétence 1. –

Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées :

Compétence 2. –

Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

Compétence 3. –

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Compétence 4.-

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Compétence 5.-

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Compétence 6.-

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

COMPETENCES DETAILLEES

Compétence 1. - Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées

1. Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins.
2. Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.
3. Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.
4. Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.
5. Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.
6. Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.
7. Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.
8. Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.
9. Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.
10. Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.
11. Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.

Compétences spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - analyser et évaluer l'état de santé dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours et la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements, notamment grâce à l'évaluation au domicile du patient ; - définir des actions de prévention pertinentes (vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et en assurer le suivi ; - identifier les examens et tests à réaliser en fonction de la pathologie et les mettre en œuvre ; 	<ul style="list-style-type: none"> - orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises ; - évaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention ; - utiliser les scores d'évaluation des fragilités, de la qualité de vie, des toxicités ; - évaluer l'impact des fragilités sur l'observance du traitement et sur les effets secondaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'état de santé du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours et définir des actions de prévention pertinentes ; - conduire un entretien visant à évaluer la qualité de vie du patient, en face-à-face ou à distance ; - identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements ; - identifier et analyser les signes et les symptômes généralistes et spécifiques (symptômes urémiques, de l'anémie, de sub OAP, de l'acidose, de l'hypertension artérielle, de l'hyperphosphorémie...);

<ul style="list-style-type: none"> - identifier par un questionnaire adapté, en face-à-face ou à distance, des événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient ; - repérer des événements indésirables associés aux soins et contribuer au bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant ; - identifier les troubles cognitifs par un questionnaire adapté et un examen clinique ; - évaluer l'état nutritionnel et interpréter l'évaluation paraclinique de l'état nutritionnel ; - évaluer la perte d'autonomie et ses conséquences à l'aide d'échelles et grilles validées et adaptées au contexte (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; - analyser les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins et savoir orienter la personne en conséquence ; - évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements ; - analyser les risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d'alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie... - identifier les complications et les risques de complication liés à la pathologie du patient ; - identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées. 	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques ; - évaluer l'efficacité des traitements de support mis en place (traitements antalgiques, traitements anti-émétiques, traitements anxiolytiques...) - identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux ; - analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins ; - identifier les situations présentant une urgence oncologique du fait d'un pronostic vital potentiellement engagé à court terme, pour les orienter vers une prise en charge médicale ; - identifier les situations présentant une urgence psychologique pour les orienter vers une prise en charge adaptée. 	<ul style="list-style-type: none"> - interpréter les bilans biologiques et identifier les marqueurs qui sortent des cibles ; - évaluer l'état nutritionnel et la dénutrition éventuelle ; - évaluer les facteurs de risque rénaux ; - évaluer les facteurs de risque cardiovasculaire ; - identifier les anomalies de la fonction rénale, des taux d'immunosuppresseurs et les situations d'urgence ; - identifier les complications liées aux traitements médicamenteux.
--	---	---

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient, ses besoins, ses difficultés, ses symptômes, ses ressources et les interactions avec l'entourage ▪ Evaluer l'état de santé du patient suivi, sa demande et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique et téléphonique ▪ Repérer les difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie susceptibles de relever des troubles neuro-développementaux ▪ Evaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique de la personne et l'impact sur sa vie personnelle, sociale et professionnelle ▪ Evaluer les limitations fonctionnelles et les capacités et aptitudes préservées ▪ Evaluer le risque suicidaire ▪ Evaluer le risque de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif ▪ Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées 	

- Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques cliniques
- Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses.
- Évaluer cliniquement les stratégies de prévention et de réduction des pratiques d'isolement et de contention mises en œuvre auprès du patient
- Evaluer la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources propres et celles de l'entourage, les capacités de soutien de l'entourage, les représentations de la maladie, les retentissements des troubles sur la vie personnelle, sociale et professionnelle
- Apprécier la nécessité de concertation pluriprofessionnelle pour évaluer la situation
- Utiliser des outils d'observation clinique
- Utiliser les échelles d'évaluation appropriées à la situation en première évaluation et au cours de l'évolution

Critères d'évaluation Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?

Compétence 2. - Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

1. Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.
2. Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.
3. Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.
4. Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.
5. Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.
6. Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.
7. Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
- analyser la pertinence de la prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation du patient ; - analyser la pertinence du renouvellement de traitement médicamenteux et les adaptations nécessaires du dosage et de l'heure de prise à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ;	- analyser la pertinence de la demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, bilan nutritionnel, ECG, gaz du sang...	- identifier les examens complémentaires à réaliser auprès des patients et des donneurs vivants avant et après la greffe rénale, notamment les examens permettant d'évaluer la tolérance et l'efficacité du traitement immunosuppresseur ; - identifier et appliquer les différentes stratégies thérapeutiques dans le cadre de l'insuffisance rénale chronique ;

<ul style="list-style-type: none"> - analyser l'activité physique et la pratique sportive et évaluer les besoins ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription médicale d'actes infirmiers ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription et les adaptations nécessaires de la posologie d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d'aide à la vie ; - analyser et évaluer la perte d'autonomie et identifier les démarches administratives permettant l'obtention d'aides au maintien à domicile ; - définir un projet de soin dans des situations complexes : troubles du comportement, refus de soin, dénutrition, douleur, fin de vie... - définir un projet de soin portant sur les modifications thérapeutiques des modes de vie en fonction de la pathologie. 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier l'ensemble des différents traitements anti-cancéreux, leurs modes d'administration ; - identifier et caractériser les effets indésirables de ces traitements nécessitant un avis médical systématique ; - identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux ; - analyser la pertinence du renouvellement de la prescription d'anti-cancéreux et de l'adaptation éventuelle dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement ; - identifier les risques associés au renouvellement du traitement ; - identifier et rechercher l'ensemble des informations nécessaires dans le cadre du renouvellement d'un traitement conformément aux procédures écrites (informations sur l'ensemble des traitements du patient...) ; - identifier les interactions potentielles entre les différents traitements ; - évaluer l'efficacité et les risques de toxicité des traitements et soins de support et analyser la pertinence de leur renouvellement de la prescription et des adaptations nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> - traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie ; - solutions pour nutrition parentérale ; - traitements antalgiques ; - aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées ; - dispositifs médicaux ; - identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les soins de support adaptés à la situation du patient et identifier les interlocuteurs compétents ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescriptions, du changement de forme de médicament et de l'adaptation de la posologie de traitements de supports ; - identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins de support nécessitant un avis médical systématique ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers ; - identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients ; - évaluer l'abord vasculaire par un examen clinique approprié.
--	---	--

	<p>de support nécessitant un avis médical systématique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les prothèses adaptées à la situation du patient ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers ; - identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients. 	
--	---	--

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter le projet de soin, de suivi et d'accompagnement en fonction de la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient en coordination avec le médecin et les autres acteurs intervenant dans le parcours du patient, avec le patient et son entourage ▪ Choisir les outils cliniques adaptés à la situation de la personne ▪ Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés et de leur adaptation éventuelle, y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement ▪ Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques, à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ▪ Analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale et d'actions de prévention dans le cadre de démarches de prévention du risque somatique à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ▪ Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations ▪ Identifier la nécessité d'examen complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation ▪ Identifier et mettre en œuvre, le cas échéant, les techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale, spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique (programmes de réhabilitation et remédiation cognitives, ...) pertinentes à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ▪ Accompagner le patient dans la ou les thérapies suivies ▪ Evaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques individuels ou groupaux par l'infirmier et identifier la pertinence de son renouvellement 	

Critères d'évaluation	Indicateurs
<p>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?</p> <p>Que veut-on vérifier ?</p>	<p>Quels signes visibles peut-on observer ?</p> <p>Quels signes apportent de bonnes indications ?</p>

Compétence 3. - Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique :

<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage. 2. Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins. 3. Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. 4. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.

5. Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.
6. Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.
7. Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.
8. Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et héματο-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement ; - concevoir et mettre en œuvre des actions recommandées de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient ; - définir et anticiper les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins, pour mieux aider et orienter le patient et prévenir les ruptures de soins ; - aider le patient à développer des compétences d'auto-soin ; - analyser les besoins du patient au regard des difficultés de la vie courante et apporter les conseils adaptés ; - délivrer les conseils nutritionnels correspondant aux recommandations pour la population générale et dans certaines situations ; - relayer auprès du patient les actions de prévention nationale ; - identifier les risques d'épuisement de l'aidant et mettre en œuvre les actions adaptées ; - identifier les risques de maltraitance, repérer les situations de maltraitance et mettre en œuvre les actions adaptées ; - identifier les besoins des familles et aidants naturels et professionnels ; 	<ul style="list-style-type: none"> - définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement ; - identifier et mettre en œuvre les actions de dépistage d'effets secondaires potentiels en fonction de l'étape du parcours du patient ; - analyser les besoins du patient en conseils et accompagnement en fonction de sa situation ; - concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ; - accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer ; - concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient. 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier et mettre en œuvre les actions de prévention des complications potentielles en fonction de l'étape du parcours du patient ; - accompagner le patient vers un futur choix de technique de dialyse et/ou de greffe préemptive ou de soins conservateurs ; - apporter les explications requises sur la stratégie thérapeutique choisie par le patient en prenant en compte ses besoins ; - identifier les leviers et les freins à l'auto-soin, ainsi que le niveau de connaissance et de compréhension du patient ; - concevoir et mettre en œuvre les actions adaptées aux besoins d'apprentissage du patient vis-à-vis de ses traitements ; - concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du patient, la diététique ; - concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.

- concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage.		
---	--	--

Psychiatrie et santé mentale	
<p><i>Dans le cadre du suivi des patients :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer et organiser un plan de prévention pour le patient, partagé au sein de l'équipe ▪ Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées à la situation du patient visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités dans une perspective inclusive ▪ Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces ▪ Concevoir et mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des rechutes ▪ Concevoir et mettre en œuvre des actions personnalisées de prévention primaire ▪ Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales, les capacités cognitives ▪ Identifier les ressources et les besoins des patients, des familles et aidants, reconnaître leur apport et proposer les actions d'accompagnement pertinentes ▪ Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, de relation d'aide aux familles et aidants <p><i>Dans le cadre d'une approche populationnelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir et mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion des crises pertinents et promouvoir leur utilisation au sein de l'équipe ▪ Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et de prévention des risques psycho-sociaux ▪ Identifier des éléments pertinents à intégrer dans des projets territoriaux de santé, notamment dans le cadre de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et des contrats locaux de santé ▪ Identifier les ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique 	

Critères d'évaluation	Indicateurs
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?	Quels signes visibles peut-on observer ?
Que veut-on vérifier ?	Quels signes apportent de bonnes indications ?

Compétence 4.- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage. 2. Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient poly pathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle. 3. Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale. 4. Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés. 5. Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours. 6. Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration. 7. Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.

8. Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.

9. Contribuer à la gestion des files actives de patients.

10. Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et héματο-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<p>- participer à l'organisation des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé, pour une meilleure gestion du parcours du patient, notamment face à de situations complexes ;</p> <p>- organiser avec les autres intervenants le parcours de santé de personnes vulnérables et polyopathologiques dans un but préventif, curatif ou palliatif ;</p> <p>- identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement ;</p> <p>- identifier les enjeux de la mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques et les renseigner.</p>	<p>- coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes ;</p> <p>- organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge ;</p> <p>- accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées ;</p> <p>- identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement.</p>	<p>- coordonner la prise en charge et organiser le parcours du patient entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements en pré-suppléance et du patient greffé, notamment face à de situations complexes ;</p> <p>- organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge ;</p> <p>- organiser le suivi du patient entre les différents établissements de soins ou services au sein d'un même établissement ;</p> <p>- conseiller les équipes pour la prise en charge des patients en situation complexe.</p>

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs ▪ Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins ▪ Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises ▪ Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises ▪ Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente ▪ Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention ▪ Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique ▪ Veiller à l'accès ou au maintien des droits de la personne 	

Critères d'évaluation	Indicateurs
-----------------------	-------------

<p>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?</p> <p>Que veut-on vérifier ?</p>	<p>Quels signes visibles peut-on observer ?</p> <p>Quels signes apportent de bonnes indications ?</p>

Compétence 5.- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique :

1. Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
2. Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.
3. Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).
4. Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.
5. Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.
6. Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.
7. Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.
8. Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.
9. Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.
10. Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.
11. Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.

<p>Critères d'évaluation</p> <p>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?</p> <p>Que veut-on vérifier ?</p>	<p>Indicateurs</p> <p>Quels signes visibles peut-on observer ?</p> <p>Quels signes apportent de bonnes indications ?</p>

Compétence 6.- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques :

1. Conduire une recherche documentaire et bibliographique.
2. Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.
3. Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.
4. Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.
5. Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.
6. Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.
7. Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.
8. Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.
9. Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.
10. Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.

Critères d'évaluation	Indicateurs
Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ?	Quels signes visibles peut-on observer ?
Que veut-on vérifier ?	Quels signes apportent de bonnes indications ?

REFERENTIEL D'ACTIVITES IPA

COMMUNES ET PAR MENTION

ACTIVITES

1. - Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.
2. - Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention :
3. - Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique :
4. - Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient :
5. - Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles
6. - Contribution à des études et des travaux de recherche

ACTIVITES DETAILLEES

1. - Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.

<ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. 2. Observation et recueil des données à distance. 3. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique. 4. Interprétation des signes et des symptômes en lien avec les pathologies identifiées et l'état de santé du patient. 5. Interprétation des examens paracliniques. 6. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient. 7. Identification des effets secondaires des traitements médicamenteux. 8. Repérage des situations d'urgence. 9. Orientation médicale, médico-sociale ou sociale en fonction de la situation. 10. Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier. 11. Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical. 		
Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :		
Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
- recueil de données sur la qualité de vie, les capacités d'adaptation, les ressources, les représentations de la	- repérage et évaluation des fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales,	- évaluation de l'état de santé du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...)

<p>maladie, les retentissements de la maladie sur la vie personnelle, sociale et professionnelle, notamment dans le cadre d'un diagnostic domiciliaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage et évaluation de la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements (notamment interactions médicamenteuses à risque) ; - réalisation des examens et tests requis dans le cadre du suivi des patients atteints de pathologies chroniques stabilisées ; - évaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; - bilans de prévention adaptés à la situation du patient (notamment vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et suivi des actions de prévention mises en œuvre ; - analyse et anticipation des besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins, orientation de la personne en conséquence, pour prévenir les ruptures de soins ; - repérage et évaluation des événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient ; - repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ; - repérage des événements indésirables associés aux soins et bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant ; - repérage et évaluation des troubles cognitifs ; - repérage et évaluation de la perte 	<p>psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - recueil de données sur la qualité de vie du patient, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - repérage de la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, la nature du traitement et l'isolement du patient ; - repérage des difficultés de communication du patient ; - repérage des situations d'urgence ; - repérage des effets indésirables et des effets secondaires des traitements ; - repérage des situations nécessitant des soins de support et des soins palliatifs, définition des soins de support adaptés ; - repérage des interlocuteurs compétents en fonction de la situation. 	<p>tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien d'évaluation de la qualité de vie du patient ; - repérage de l'altération des composantes physique et psychologique ; - évaluation de la fonction rénale, protéinurie ; - repérage des facteurs de risques rénaux, des facteurs de risques cardio-vasculaires ; - préparation à la dialyse : suivi de la maturation de la fistule artério-veineuse ; - suivi des ASE agent stimulant l'érythropoïèse ; - suivi des traitements des troubles métaboliques de l'insuffisance rénale chronique ; - surveillance des traitements conservateurs des patients insuffisants rénaux chroniques ; - surveillance d'un traitement immunosuppresseur d'entretien, surveillance des taux d'immunosuppresseurs ; - repérage des effets indésirables des traitements, des causes éventuelles de non observance au traitement ; - suivi nutritionnel et dépistage de la dénutrition ; - repérage d'une complication et alerte ; - analyse préparatoire des résultats des bilans cliniques et paracliniques avant la consultation avec le néphrologue ; - bilan pré-greffe de patients et bilan pré-don de donneurs vivants.
--	--	---

<p>d'autonomie et de ses conséquences ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation de la tolérance à l'effort chez les patients atteints de BPCO ; - surveillance d'un traitement antithrombotique ; - surveillance du traitement des diabètes de type 1 et 2 et repérage des complications ; - suivi du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ; - suivi de traitements médicamenteux antiépileptiques ; - suivi de traitements des maladies cardio-vasculaires ; - suivi de traitements médicamenteux anti-parkinsoniens ; - repérage des risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d'alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie... - repérage des situations d'urgence et de rupture de soin. 		
---	--	--

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil de données avec anamnèse et élaboration de synthèses cliniques, notamment pour des patients présentant des troubles du neuro-développement, des troubles neurodégénératifs, des troubles du comportement, des troubles psychiatriques, des conduites addictives, à tous les âges de la vie ▪ Recueil de données sur la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources, les représentations des troubles, leurs retentissements sur la vie personnelle, sociale et professionnelle ▪ Evaluation des ressources existantes, du niveau d'interactions sociales, du retentissement des troubles sur l'autonomie, la vie sociale et l'environnement de la personne à partir des outils spécifiques ▪ Evaluation des capacités et aptitudes préservées et/ou des limitations fonctionnelles ▪ Surveillance et suivi des effets, de l'observance et de la tolérance des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses ▪ Repérage des éléments cliniques et contextuels constituant un risque pour la sécurité du patient et/ou de son entourage ▪ Repérage des situations nécessitant une concertation pluriprofessionnelle et partage approprié d'informations relatives à l'évolution des troubles, ▪ Aide au repérage de l'évolution des troubles du patient suivi par les équipes médicales, paramédicales et autres professionnels 	

2. - Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention :

1. Renouvellement de prescriptions médicales en cours et adaptation de la posologie.
2. Renouvellement de prescription médicale de produits de santé et d'actes infirmiers.
3. Prescription et renouvellement de produits de santé non soumis à prescription médicale obligatoire (médicaments et dispositifs médicaux).
4. Prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : examens biologiques, orientations vers un professionnel de santé...
5. Renseignement de dossiers ou contribution à l'établissement de formulaires ouvrant droit à des prestations sociales ou médico-sociales.
6. Prescription ou orientation vers un programme d'éducation thérapeutique.
7. Réalisation d'actes techniques adaptés à la pathologie et à la situation du patient.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation ; - renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie et de l'heure de prise, hors dégradation de l'état de santé du patient : - de traitements antithrombotiques ; - de traitement des diabètes de type 1 et 2 ; - du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ; - de traitements médicamenteux antiépileptiques (hors posologie) ; - de traitements des maladies cardiovasculaires y compris le traitement des facteurs de risque (anti-hypertenseur, hypolipémiants) ; - de traitements médicamenteux anti-parkinsoniens (hors posologie) ; - de traitements médicamenteux prescrits pour des pathologies associées à la pathologie princeps ; - renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie d'aliments 	<ul style="list-style-type: none"> - prescription et demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, gaz du sang, bilan nutritionnel, ECG... - renouvellement de prescriptions et adaptation éventuelle de la posologie de traitements anti-cancéreux dans le cadre d'une procédure de soin établie avec l'oncologue référent ou avec l'équipe, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques ; - renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie de traitements de supports après évaluation de l'efficacité et des risques de toxicité : - traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie ; - solutions pour nutrition parentérale ; - traitements antalgiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi des examens systématiques à réaliser auprès des patients en post-greffe ; - prescription d'examens complémentaires à des patients et des donneurs vivants avant et après la greffe rénale ; - prescription d'examens complémentaires visant au suivi du patient greffé et à l'évaluation de la tolérance et de l'efficacité du traitement immunosuppresseur selon le protocole médical établi pour le suivi systématique du transplanté ; - renouvellement de prescriptions, changement de forme de médicament si besoin et adaptation de la posologie de traitements de supports : anti-hypertenseurs, médicaments de l'hyperphosphorémie et de l'hyperkaliémie, calcium, calcimimétiques, bicarbonate... - prescription d'examens complémentaires d'évaluation d'un patient en attente de greffe rénale (patient dialysé ou en insuffisance rénale chronique avancée) ; - adaptation des paramètres de traitement par hémodialyse permettant une meilleure

<p>diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d'aide à la vie ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilan d'activité physique et évaluation des besoins ; - renouvellement de prescription de soins infirmiers ; - prescription et renouvellement de traitement de sevrage tabagique ; - renouvellement de prescription de traitement de sevrage de l'alcool. 	<ul style="list-style-type: none"> - aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées ; - dispositifs médicaux ; - prescription de prothèse capillaire et prothèse mammaire externe. 	<p>performance du traitement (en accord avec les indicateurs et recommandations) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix du mode : HDF/HD/dialyse sans héparine ; - membrane de dialyse (en fonction du coefficient d'ultrafiltration et de la performance de la membrane) ; - temps de séance ; - nombre de séances hebdomadaires ; - prise en charge de l'abord vasculaire et suivi de la fistule artério-veineuse ; - surveillance du débit de fistule par méthode « Transonic » ou par doppler ; - prescription des examens de surveillance de l'accès vasculaire pour hémodialyse ; - ponction échoguidée d'une fistule artérioveineuse chez le patient hémodialysé. <p>Pour la dialyse péritonéale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prescription des soins locaux de l'orifice de sortie du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription et réalisation des examens ayant pour objectif de s'assurer du bon fonctionnement du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription des examens radiologiques en cas de dysfonction du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription et réalisation de la procédure de désobstruction du cathéter de dialyse péritonéal ; - prescription et réalisation des examens complémentaires et des tests fonctionnels de surveillance de la dialyse péritonéale ; - adaptation de la prescription médicale de dialyse péritonéale.
---	--	---

Psychiatrie et santé mentale	

- Renouvellement de la prescription ou adaptation éventuelle de la posologie des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure de soin établie avec le psychiatre, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques
- Renouvellement et adaptation des antidépresseurs, des anxiolytiques, des hypnotiques, des traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques.
- Renouvellement de prescriptions de suivis infirmiers thérapeutiques individuels ou groupaux
- Réalisation de techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale, spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique
- Prescription et demande d'examens complémentaires dans le cadre du suivi : hémogramme, ionogramme sanguin, transaminases, glycémie, explorations des anomalies lipidiques, dosage de bêta-HCG, bilan hépatique et/ou rénal complet, lithiémie, dosages de médicaments si prévu dans le RCP, dosage de produits toxiques, recherche de toxiques urinaires, dosage des hormones thyroïdiennes, ECG

3. - Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique :

1. Accueil et écoute du patient et de son entourage.
2. Etablissement d'un bilan éducatif partagé avec le patient et son entourage incluant les objectifs à atteindre.
3. Conception et réalisation d'actions de prévention primaire et d'éducation thérapeutique.
4. Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient.
5. Organisation et planification des actions.
6. Réalisation d'actions de dépistage individuelles et collectives.
7. Réalisation d'entretiens avec le patient et son entourage.
8. Accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.
9. Conception et réalisation d'actions d'éducation à la santé.
10. Suivi de la mise en œuvre des actions dans le parcours de soins.
11. Réalisation d'actions dans le cadre de projets territoriaux de santé.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - conception et mise en œuvre d'actions favorisant l'adhésion du patient à son traitement ; - conception et mise en œuvre d'action de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient : après le diagnostic initial, dans le cadre du suivi, dans le cadre d'un programme de reprise, par exemple après un changement de traitement ; - accompagnement relationnel et éducatif des patients et de leur entourage tout au long du parcours 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'actions de dépistage d'effets secondaires potentiels tout au long du parcours du patient ; - conseils sur la prévention et l'identification des effets indésirables des traitements ; - conception et réalisation d'actions de soutien psychologique du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ; - accompagnement du patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer ; 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'actions de dépistage de complications potentielles à certaines étapes du parcours du patient ; - conception et mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique auprès du patient et de sa famille, favorisant le libre accès au choix du traitement ; - conception et mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du patient, la diététique, conseils sur le traitement médicamenteux (arrêt des IEC/sartans et diurétiques si risque déshydratation par exemple) ;

<p>avec actions préventives et curatives ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - éducation et accompagnement du patient et de son entourage à l'auto-soin, à la prévention, au repérage des événements indésirables associés aux traitements et aux soins, à la réduction des facteurs de risque cardiovasculaires, au sevrage ; - apport de conseils et accompagnement au regard des difficultés de la vie courante ; - conception et mise en œuvre d'actions de prévention adaptées à la situation du patient. 	<ul style="list-style-type: none"> - conseils auprès du patient concernant son hygiène de vie en fonction des différentes étapes de son parcours. 	<ul style="list-style-type: none"> - accompagnement du patient pour un futur choix de technique de dialyse et/ou de greffe préemptive ou de soins conservateurs ; - explication de la stratégie thérapeutique choisie ; - accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.
--	--	---

Psychiatrie et santé mentale	
<p><i>Dans le cadre du suivi des patients :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception et mise en œuvre d'actions visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités ▪ Conception et mise en œuvre d'actions visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces ▪ Conception et mise en œuvre d'actions contribuant à la prévention des rechutes ▪ Conception et mise en œuvre d'actions personnalisées de prévention primaire ▪ Conception et mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales et les capacités cognitives ▪ Elaboration et réalisation de programmes de psychoéducation pour les familles et les proches <p><i>Dans le cadre d'une approche populationnelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposition, promotion et mise en œuvre d'outils de prévention et de gestion des crises en lien avec l'équipe ▪ Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et d'actions de prévention des risques psychosociaux ▪ Apport d'éléments et contribution à l'élaboration de programmes dans le cadre de projets territoriaux de santé, notamment de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et de contrats locaux de santé ▪ Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique ▪ Animation de réunions d'information dans les milieux de vie, dans les établissements d'enseignement, auprès des acteurs sociaux et médico-sociaux, auprès de professionnels de santé libéraux, auprès de la population générale, 	

4. - Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient :

<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation du parcours de soins et de santé et des activités en lien avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours et l'ensemble des acteurs du parcours à l'hôpital et en ville. 2. Elaboration, suivi et évaluation du plan personnalisé de santé (PPS) en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste. 3. Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient. 4. Participation à l'organisation du travail en équipe dans le cadre du parcours de soins et de santé du patient. 5. Enrichissement du dossier médical du patient rendant compte des actions menées, et des propositions visant à l'amélioration de la prise en charge. 6. Contribution au suivi de files actives de patients. 7. Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient. <p style="text-align: center;">Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :</p>
--

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - participation à la coordination des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé ; - organisation du parcours de santé avec les autres intervenants auprès du patient vulnérable et polypathologique ; - renseignement et mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - coordination de la prise en charge entre la ville et les établissements de santé en lien avec les problématiques rencontrées par le patient à domicile ; - organisation des relais entre les différents établissements de soin ou services au sein d'un même établissement : ville-établissement de santé ; soins spécifiques, soins de suite, soins palliatifs ; - organisation du parcours du rétablissement après-cancer ou en situation de chronicité en lien avec le médecin traitant ou médecin spécialiste de recours ; - organisation du parcours de prévention primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - coordination de la prise en charge du patient entre la ville et les établissements de santé en lien avec les problématiques rencontrées à domicile ; - organisation des soins entre les différents établissements ou services au sein d'un même établissement ; - organisation du parcours du patient greffé et du parcours du patient en pré-suppléance ; - élaboration et présentation de dossiers de patients en attente de greffe ; - conseils et expertise auprès des équipes confrontées à des situations complexes.

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> • Psychiatrie et santé mentale <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Organisation des réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient</i> ▪ <i>Coordination des interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs (équipes médico-sociales, mandataires judiciaires, intervenants au domicile, établissements d'enseignements, équipes de la PMI, de l'aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse ...)</i> ▪ <i>Organisation de la coordination clinique avec les différents intervenants</i> ▪ <i>Conseils et expertise auprès des équipes sanitaires, sociales et médico-sociales confrontées à des situations complexes et de crise</i> ▪ <i>Repérage des dilemmes éthiques et accompagnement à la mise en œuvre d'un raisonnement clinique basée sur l'équation bénéfice / risque dans une dimension éthique</i> ▪ <i>Veille sur l'accès ou le maintien des droits de la personne</i> 	

5. - Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles

<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels. 2. Promotion et mise en œuvre de pratiques professionnelles fondées sur les données probantes existantes et les recommandations. 3. Rédaction de référentiels de bonnes pratiques et contribution à la production de données probantes. 4. Contribution à la rédaction et communication de rapports auprès des établissements et des autorités (HAS, ARS). 5. Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles. 6. Elaboration d'actions de formation et de développement professionnel continu. 7. Organisation et animation de travaux visant à l'amélioration et au réajustement des pratiques professionnelles. 8. Accompagnement des équipes à l'évolution des pratiques (leadership clinique).
--

9. Accompagnement des équipes dans une démarche qualité.
10. Formation des pairs (tutorat...).
11. Conception et mise en œuvre d'actions d'amélioration des pratiques des aidants professionnels et naturels.

6. - Contribution à des études et des travaux de recherche :

1. Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.
2. Publication d'articles à visée professionnelle et scientifique.
3. Communication professionnelle et scientifique lors de colloques ou de congrès.

ANNEXE II- Répartition de la charge de travail et référents d'Unités d'enseignement

	REFERENT MEDICAL	REFERENT INFIRMIER	ECTS	CM	TD	TE Travail personnel de l'étudiant	
Semestre 1			30				
UE CLINIQUE 1	E. ANDRES		15	14h	60h	301h	
UE SCIENCES INFIRMIERES ET PRATIQUES AVANCEES		Isabelle SEBRI Christian KUNTZ	6	20h	20h	97h	
UE RESPONSABILITE ETHIQUE LEGISLATION DEONTOLOGIE	JC WEBER	Marie LIENDLE	3	30h	11h	35h	
	Environ ½ à 1 jour par semaine de septembre à fin janvier. Cours présentiels						
UE LANGUE VIVANTE 1 Mme JUNGER Nicole (CRL) Mme PIA ACKER			3	0	16h (4X4h)	59h	
UE METHODE DE TRAVAIL	E SAULEAU		3	0	22h	50h	
Semestre 2			30				
UE CLINIQUE 2	E. ANDRES		6	23h	40h	65h	
UE FORMATION ET ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES		Mme Véronique BRUNSTEIN	6	20h	20h	110h	
UE SANTE PUBLIQUE	E SAULEAU	Mme Lysiane CHARTON	6	17h	28h	105h	
UE RECHERCHE 1	P. DERUELLE (E SAULEAU)	Mme Isabelle BAYLE Mme Laetitia DIETEMANN	6	20h	35h	110h	
STAGE 1 – 8 semaines 35H = 280		Isabelle SEBRI VISITE DE STAGE	6				280h
Total DE 1				144h	232h		280 h

	REFERENT MEDICAL	REFERENT INFIRMIER	ECTS	CM	TD	TE Travail personnel de l'étudiant	
semestre 3			30				
UE RECHERCHE 2	P. DERUELLE (E SAULEAU)	Mme Isabelle BAYLE Mme Laetitia DIETEMANN	3	10h	20h	50h	
UE LANGUE VIVANTE 2 Mme JUNGER Nicole (CRL) Mme PIA ACKER			3	0	16h	59h	
MENTION 1 Pathologies chroniques stabilisées Accident vasculaire cérébral Artériopathies chroniques Cardiopathies maladies coronaires Diabète de type 1 et 2 Insuffisance respiratoire chronique Maladie d'Alzheimer et autres démences Maladie de Parkinson Epilepsie	<u>E ANDRES</u>		24 ECTS				
	Valérie WOLFF ?						
	Olivier ROUYER						
	Laurence KESSLER ?						
	Romain KESSLER ?						
	Frédéric BLANC ?						
	Matthieu ANNHEIM ?						
	E HIRSCH ?						
UE BASES FONDAMENTALES			6	30h	10 h	110h	
UE CLINIQUE 3			14	80h	40h	230h	
UE PARCOURS DE SANTE			4	20h	20h	60h	
MENTION 2 hématologie – onco hématologie	JE KURTZ						
UE BASES FONDAMENTALES			6	30h	10 h	110h	
UE CLINIQUE 3			14	80h	40h	230h	
UE PARCOURS DE SANTE			4	20h	20h	60h	

MENTION 3 Pathologies rénales chroniques, dialyse et transplantation	B. MOULIN						
UE BASES FONDAMENTALES			6	30h	2h30	110h	
UE CLINIQUE 3			14	34h	10h	230h	
UE PARCOURS DE SANTE			4	20h	3h	60h	
MENTION 4 Psychiatrie SM	Pierre VIDAILHET	Christian KUNTZ M FISCHER					
UE BASES FONDAMENTALES			6	30h	10 h	110h	
UE CLINIQUE 3			14	80h	40h	230h	
UE PARCOURS DE SANTE			4	20h	20h	60h	
Semestre 4			30				
STAGE 2- 4 mois = 16 semaines = 560h			24				560h
UE MÉMOIRE – RECHERCHE 3	P. DERUELLE (E SAULEAU)	Mme Isabelle BAYLE Mme Laetitia DIETEMANN	6	5	35H	115H	
Total DE 2				100H	141H		560h

ANNEXE III- DESCRIPTION DETAILLEE DU CONTENU DES UE

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS
PAR SEMESTRE ET PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1

UE CLINIQUE

Semestre : 1

Compétence : 1 ET 2

ECTS : 15

Semestre : 2

Compétence : 1 ET 2

ECTS : 6

Compétence 1. - Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées

1. Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins.
2. Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.
3. Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.
4. Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.
5. Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.
6. Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.
7. Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.
8. Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.
9. Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.
10. Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.
11. Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.

Compétence 2. - Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

1. Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.
2. Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.
3. Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.
4. Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.
5. Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.
6. Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.
7. Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence

Nombre d'heures de CM : 60H
25 ½ journées S1 CM + TD

Nombre d'heures de TD : 14H

Nombre d'heures de CM : 45 H
18 ½ journées S2 CM+ TD

Nombre d'heures de TD : 40 H

Responsable pédagogique de l'UE : Emmanuel ANDRES

Objectifs :

- apporter aux étudiants les connaissances nécessaires sur la sémiologie, les investigations, la thérapeutique, et l'évaluation des patients atteints de pathologies prises en charge dans le cadre de l'exercice infirmier en pratique avancée, y compris dans le champ des soins primaires ;

- mettre les étudiants en capacité d'utiliser les différentes données du dossier patient, intégrant les éléments cliniques, d'examens complémentaires et thérapeutiques.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :

- identifier les grands principes de sémiologie ;

- être capable de conduire un interrogatoire et de réaliser un examen clinique spécifique, de synthétiser des informations cliniques, analyser des résultats et motiver une décision clinique ;

- réaliser une évaluation clinique, prendre une décision clinique, évaluer et ajuster les résultats de l'intervention ;

- expliquer les principaux types d'examens complémentaires ;

- comprendre la signification des principaux marqueurs pathologiques (valeurs physiologiques et pathologiques) ou d'imagerie ;
- analyser les données recueillies et les intégrer dans un processus de décision clinique ;
- évaluer la pertinence et les effets des décisions cliniques, et réajuster si nécessaire ;
- approfondir les principes de bon usage du médicament ;
- connaître les facteurs de variabilité de la réponse au médicament ;
- connaître les principales thérapeutiques non médicamenteuses, ainsi que leurs indications, contre-indications et effets secondaires ;
- identifier les signes d'une pathologie d'origine iatrogène.

Objectifs généraux du cours et séquence	Modalité	Contenus	Temps	Dates et intervenant
Séquence 1	CM	Principes de l'examen clinique Plan de l'observation médicale et rédaction d'une observation médicale	2h	
<p>Les contenus de l'UE sont travaillés à partir de vignettes cliniques intégrant les signes de gravité de chaque pathologie prises en charge dans le cadre de l'exercice infirmier en pratique avancée, y compris dans le champ des soins primaires.</p> <p>A partir de la vignette clinique les étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifient et Evaluent (observent) les symptômes présents - Recherchent (dépistent) les signes de gravité et d'urgence - Repèrent les examens paracliniques (biologiques et radiologiques) qui permettraient de préciser le diagnostic - Envisagent les possibilités thérapeutiques (pharmacologiques et autres) 				
Séquence 2 Prise en charge du sujet âgé présentant un traumatisme	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
	TD	Reprise en groupe du contenu Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents lésions vasculaires nerveuses, osseuses et péri osseuses, plaies et cicatrisation, Evaluer œdème, phlyctène, érythème, impotence fonctionnelle, hémorragie Dépister Hémorragie Signes de détresse respiratoire, signes de troubles de la conscience ou de déficit neurologique médullaire Diagnostiquer et Traiter	3h	
Séquence 3 Prise en charge d'un patient présentant des troubles du rythme	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
	TD	Reprise en groupe du contenu Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Troubles du rythme et de la conduction, HTA, douleurs thoraciques, coronaropathies	3h	

		<p>Dépister SCA et Insuffisance cardiaque OAP</p> <p>Diagnostiquer et Traiter echo cardiaque et ETO Particularités de l'examen biologique</p>		
	TD	ECG (par 2 ou 3 en service) réalisation et lecture	1h	
<p>Séquence 4 Prise en charge d'un patient présentant une dyspnée</p>	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
	TD	<p>Reprise en groupe du contenu</p> <p>Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Dyspnée cyanose, toux expectoration hémoptysie</p> <p>Dépister HTAP, BPCO, insuffisance respiratoire, acidose, alcalose respiratoire, carcinome bronchique, décompensation respiratoire, crise d'asthme</p> <p>Diagnostiquer et Traiter</p>	2h	
<p>Séquence 5 Prise en charge d'un patient présentant une anomalie rénale</p>	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
	TD	<p>Reprise en groupe du contenu</p> <p>Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Douleurs lombaires hématurie, dysurie, anurie, troubles mictionnels, troubles digestifs et oedèmes</p> <p>Dépister Insuffisance rénale, Acidose et alcalose métabolique Hyperkaliémie et hypernatrémie.</p> <p>Diagnostiquer et Traiter Progression de la maladie rénale, examen biologiques DFG et clearance, Dialyse</p>	3h	
<p>Séquence 6 Prise en charge d'un patient diabétique</p>	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	1h	
	TD	<p>Reprise en groupe du contenu</p> <p>Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Hypoglycémie et hyperglycémie</p> <p>Dépister Acido cétose diabétique,</p> <p>Diagnostiquer et Traiter</p>	2h30	
<p>Séquence 7 Patient présentant une artérite des membres inférieurs, une TVP</p>	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	1h	
	TD	<p>Reprise en groupe du contenu</p> <p>Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Douleur couleur du membre, fourmillements sémiologie de l'AOMI, TVP</p> <p>Dépister</p>	3h	

		Aggravation de l'AOMI, nécrose , amputation Embolie pulmonaire Diagnostiquer et Traiter		
Séquence 8 Patient âgé présentant une AEG et sémiologie digestive	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
	TD	Reprise en groupe du contenu Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Signes généraux, météorisme abdominal, vomissements diarrhées douleur abdominale Dépister Syndrome occlusif fécalome, troubles hydroélectrolytiques et défaillances. Diagnostiquer et Traiter	3h	
Séquence 9 Prise en charge de patients présentant une ou des défaillances vitales	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
	CM		1H	
	TD	Reprise en groupe du contenu Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Dépister Infection, choc septique, choc hémorragique Choc cardiogénique et arrêt cardiaque et SDRA coma hyperosmolaire perte de connaissance troubles de la vigilance Diagnostiquer et Traiter	3h	
		Prise en charge de ACR séances de simulation UNISIMES	4h	
Séquence 10		Spécificités du sujet âgé concepts de fragilité et de dépendance, contexte de vie	2h	
Séquence 11 Prise en charge d'une patiente présentant des céphalées et des troubles de l'équilibre	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
	TD	Reprise en groupe du contenu Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Difficultés d'élocution céphalées troubles de l'équilibre troubles moteurs, troubles sensitifs signes neurologiques, Dépister AIT AVC Diagnostiquer et Traiter	3h	
Séquence 12	CM	Sémiologie des démences Démence à corps de Lewy. ... Démence vasculaire. ... Démence fronto-temporale. ... Démence mixte	3h	

Séquence 13	CM	Bilan nutritionnel et détection de la dénutrition		
Séquence 14 Prise en charge d'un patient présentant un trouble de la personnalité	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
	TD	Reprise en groupe du contenu Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Les troubles de la personnalité, le délire, les troubles du comportement. Dépister BDA passage à l'acte. (hétéro et auto agressivité) Diagnostiquer et Traiter	3h	
Séquence 15 Prise en charge d'un patient présentant un état anxieux et de l'agitation	TE	Travail personnel à partir de la vignette et des questions dirigées.	2h	
		Reprise en groupe du contenu Identifier et évaluer (observer) les symptômes présents Agitation anxiété, malaise tremblements dyspnée Etat anxieux aigu Dépister Crise d'angoisse, dépression acte auto-agressif Diagnostiquer et Traiter	3h	
Séquence 16	CM/TD	Responsabilité IPA et dispensation du médicament observance des traitements Analyse d'ordonnances	2H	
Modalités d'évaluation s1 :				
Modalités d'évaluation s2 :				
Présentation d'une problématique rencontrée en pratique clinique				
Critères d'évaluation :				

UE RESPONSABILITE ETHIQUE LEGISLATION DEONTOLOGIE

Semestre : 1

Compétence : 5

ECTS : 3

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

1. Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
2. Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.
3. Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).
4. Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.
5. Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.
6. Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.
7. Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.
8. Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.
9. Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.
10. Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.
11. Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire

Nombre d'heures de CM : 30H

Nombre d'heures de TD : 11H

Responsable pédagogique de l'UE : Pr JC WEBER, Marie LIENDLE

Objectifs :

Faire connaître :

- les règles de déontologie et les principes d'éthique liés à l'exercice professionnel en pratique avancée ;
- les principes juridiques de l'exercice professionnel en pratique avancée, notamment lié au consentement aux soins et à l'interprofessionnalité
- développer une approche éthique et réflexive dans les soins infirmiers en pratique avancée.

Objectifs généraux du cours et séquence	Modalité	Contenus	Temps	Dates et intervenant
<u>Séquence 1</u>		1. Introduction générale à l'éthique. Ethique, morale, déontologie, philosophie morale	2h	
		2. Introduction générale à l'éthique soignante. Care, cure, relation, action. Dilemmes moraux.		
<u>Séquence 2</u>		3. Les grandes orientations en philosophie morale. Repérage théorique.	2h	
		4. Les grandes orientations en philosophie morale (et leurs incidences pour la pratique infirmière). Ethique aristotélicienne et les vertus du soignant		
<u>Séquence 3</u>		5. Les grandes orientations en philosophie morale (et leurs incidences pour la pratique infirmière). Ethique kantienne et les devoirs du soignant	3h	
		6. Les grandes orientations en philosophie morale (et leurs incidences pour la pratique infirmière). Utilitarisme (Bentham et Mill) et les politiques de santé		
		7. Les grandes orientations en philosophie morale (et leurs incidences pour la pratique infirmière). Ethique de Levinas et la réponse à la détresse Ethiques de la vulnérabilité et la disposition à l'écoute. Vulnérabilité du soignant et burn-out.		
<u>Séquence 4</u>		8. Les grandes orientations en philosophie morale (et leurs incidences pour la pratique infirmière). Ethique du care (Tronto) et éthique narrative.	2h	
		9. Les grandes orientations en philosophie morale (et leurs incidences pour la pratique infirmière). Ethique des capacités (Nussbaum, Sen) : introduction aux questions de justice et d'empowerment.		
<u>Séquence 5</u>		10. Textes de références en bioéthique : le procès de Nuremberg et le rapport Belmont. Introduction à l'éthique de la recherche.	1h	
<u>Séquence 6</u>		11. Le CCNE et ses avis. Focus sur l'hôpital.	1h	

Séquence 7		12. Les lois de bioéthique en France et la question de « peut-on disposer de son corps » ?	1h	
Séquence 8		13. L'éthique des principes de la bioéthique : autonomie, bienfaisance, non-malfaisance et justice	2h	
		14. L'éthique des principes de la bioéthique : application aux soins infirmiers		
Séquence 9		TD1 : Analyse éthique d'une situation. Les outils et la méthode.	1h	
Séquence 10		15. Les valeurs professionnelles du soignant	1h	
Séquence 11		16, 17 et 18. Législation de la pratique infirmière. Le code de déontologie des Infirmières	3h	
Séquence 12		TD 2 à 8 : Cas issus de la littérature et/ou rédigés par un étudiant. Un petit groupe prépare à l'avance le cas, expose son analyse, avant que l'ensemble participe à la discussion.	7h	
Séquence 13		19. Le raisonnement pratique du sujet pratique. Ethique de l'acteur et recommandations.	1h	
Séquence 14		20. Fin de vie, limitations thérapeutiques : questions éthiques	1h	
Séquence 15		21. La personne de confiance et les directives anticipées	1h	
Séquence 16		22, 23, 24, 25. Ethique de la relation soignant-soigné : amour, amitié, sollicitude, compassion, empathie, accompagnement, pudeur,... Applications au toucher du corps, à l'annonce diagnostique, à l'écoute, etc.	4h	
Séquence 17		26. Soins, savoir et pouvoir : questions éthiques.	1h	
Séquence 18		TD 9 et 10 : Comment approfondir sa réflexion en éthique ? Les bases de données bibliographique et les méthodes de recherche en éthique	2h	
Séquence 19		27. Education thérapeutique : questions éthiques	1h	
Séquence 20		28. Responsabilité morale des patients	1h	
Séquence 21		29. Ethique du travail en équipe	1h	

Séquence 22		30. Ethique soignante et gouvernance hospitalière	1h	
Séquence 23		TD 11 : Restitution d'une recherche bibliographique effectuée à partir des indications données au TD9. Travail en petits groupes possible.	1h	
<p>Modalités d'évaluation : 1/ Présence aux séances 2/ Présentation et analyse des cas discutés en TD 2 à 8. (7 cas, donc analyse par groupe de 4). 3/ Evaluation de la recherche bibliographique effectuée en petits groupes (TD 11). 4/ QCM d'évaluation des connaissances (législation, notions théoriques)</p> <p>Critères d'évaluation :</p>				

UE SCIENCES INFIRMIERES ET PRATIQUE AVANCEE

Semestre : 1

Compétence : 5

ECTS : 6

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

1. Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
2. Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.
3. Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).
4. Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.
5. Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.
6. Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.
7. Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.
8. Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.
9. Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.
10. Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.
11. Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire

Nombre d'heures de CM : 28H

Nombre d'heures de TD : 25H

Responsable pédagogique de l'UE : Isabelle SEBRI

Objectifs :

- comprendre les fondements de l'exercice infirmier en pratique avancée, à travers l'apprentissage des concepts, modèles et théories en sciences infirmières ;
- adopter la posture le positionnement favorisant le management par la clinique IDE
- développer une stratégie d'accompagnement des pratiques professionnelles
- approfondir l'épistémologie et les analyses critiques des sciences infirmières ;
- approfondir la relation thérapeutique.

Objectifs généraux du cours et séquence	Modalité	Contenus	Temps	Dates et intervenant
Séquence 1 comprendre les fondements de l'exercice infirmier en pratique avancée, à travers l'apprentissage des concepts, modèles et théories en sciences infirmières ;	Travail personnel de recherche autour de la fonction Travail dirigé	Au travers de 5 rôles de l'IPA Pratique infirmière avancée : définition rôles et modalités d'exercice. Le modèle d'HAMRIC Emergence de l'exercice infirmier en pratique avancée à travers l'histoire de la profession	4h	
	Restitution et discussion	Evolution des rôles et des relations interprofessionnelles Les modes de coopération entre le médecin et l'IPADE Exploration des textes et articles qui définissent les champs de compétences	3h30	
Séquence 2	CM	Compétence clinique Les concepts fondamentaux en sciences infirmières, modèles et théories de soins, histoire de la profession Application des modèles conceptuels Notion de paradigme et métaparadigme Santé soins homme environnement	3h30	
Séquence 3	CM	Le raisonnement clinique infirmier, le modèle trifocal la pratique réflexive Le raisonnement intuitif / l'intuition L'influence de l'expérience sur le raisonnement et le jugement clinique les biais au raisonnement	3h	
Séquence 4	Travail personnel	Approfondir la démarche clinique IDE en analysant une situation clinique complexe à l'aide d'un modèle conceptuel adapté au service de l'exercice en pratique avancée	4h	
	Restitution	Qu'est-ce qu'une situation complexe ?	3h	
Séquence 5 et 6 adopter la posture le positionnement favorisant le management par la clinique IDE	CM	L'exercice du leadership et empowerment posture de leadership clinique auprès de l'équipe, notion d'accompagnement d'équipe posture professionnelle identité professionnelle et personnelle	4H	
	Et TD	La relation et ses enjeux avec l'équipe - Accompagnement - les valeurs de la profession composantes de la posture professionnelle - Jeu de rôle autour de l'exercice du leadership	4h	

<p>Séquence 7 Approfondir la relation thérapeutique.</p>		<p>La relation et ses enjeux avec le patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relation thérapeutique relation d'aide aidante et relation de soutien - Les dimensions relationnelles propres au soignant - L'accompagnement, la disponibilité mesurée (juste distance) - Les entretiens infirmiers - La motivation 	<p>7h</p>	
<p>Séquence 8 Approfondir l'épistémologie et les analyses critiques des sciences infirmières ;</p>		<p>Recherche en soins infirmiers : Les discours ontologiques et épistémologiques de la discipline infirmière intérêt de la recherche en soins Evidence based nursing et implantation des pratiques basées sur les données probantes</p>	<p>4h</p>	
<p>Modalités d'évaluation : Analyse d'une situation de soins sous l'angle des concepts (mise en œuvre des concepts étudiés) Travail à rendre travail d'analyse critique d'un axe de compétence de la pratique de l'IPA. Présentation d'une problématique rencontrée en pratique clinique Critères d'évaluation : Pertinence du choix de la situation Pertinence de l'analyse au regard des concepts choisis Pertinence des rôles et missions</p>				

UE ANGLAIS

Semestre : 1

Compétence : 6 (transversal)

ECTS : 3

Utiliser la langue anglaise pour rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Selon le projet des étudiants et en fonction de leur niveau initial, l'UE d'anglais vise au développement de leurs compétences linguistiques pour leur permettre de :

1. Conduire une recherche documentaire et bibliographique.
2. Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.
3. Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.
4. Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.
5. Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.
6. Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.
7. Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.
8. Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales ou écrites.
9. Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.
10. Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.
- 11.

Nombre d'heures de CM : 0H

Nombre d'heures de TD : 16H TD

Responsable pédagogique de l'UE : Mme Pia ACKER

Objectifs :

Cet enseignement vise au développement des compétences linguistiques des étudiants et de leur autonomie dans l'apprentissage de l'anglais. Le but est, dans les domaines d'intervention de l'infirmier en pratique avancée, de leur permettre d'appréhender la lecture d'articles scientifiques et de les présenter oralement.

Les étudiants du DE D'IPA disposeront d'un accès au centre de ressources de langues (CRL) et aux ressources en ligne.

8 séances de regroupement sont prévues pour la présentation d'outils et pour la pratique orale.

Objectifs généraux du cours et séquence	Modalité	Contenus	Temps	Dates et intervenant
<p><u>Séances 1 à 6</u></p> <p>Stage intensif de 16h dont les créneaux seront à déterminer en septembre en fonction de l'EDT du CRL.</p> <p>Périodes retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semaine du 14 au 18 décembre 2020 - semaine du 18 au 22 janvier 2021 	Participation aux divers ateliers selon les besoins et intérêts des étudiant.e.s	<p>Découverte et appropriation du mode de travail en Centre de Ressource de Langues (CRL)</p> <p>Participation active à des ateliers ; par exemple : presentation workshops, conversation workshops, journal clubs, CV clubs, work experience clubs, writing clubs, news clubs...</p>	14h	Dates et créneaux horaires spécifiques à préciser en septembre.
<p><u>Séances 7 et 8 (9 si besoin)</u></p> <p>Présentations finales</p>	Présentation orale	Présentation orale individuelle ou à deux, d'un article de recherche ou d'une conférence TED, avec un support visuel + discussion	<p>2h pour</p> <p>4 à 8 minutes de présentation par étudiant (durée au choix de chaque étudiante en fonction de sa zone de confort)</p>	Dates et créneaux horaires spécifiques à préciser en septembre.

Modalités d'évaluation : Evaluation Continue Intégrale au fil de l'eau, sur le mode validé / non-validé basée sur :

La participation aux ateliers.
La présentation orale finale

UE METHODES DE TRAVAIL

Semestre : 1

Compétence : 6 (transversal)

ECTS : 3

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

12. Conduire une recherche documentaire et bibliographique.
13. Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.
14. Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.
15. Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.
16. Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.
17. Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.
18. Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.
19. Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.
20. Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.
21. Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.

Nombre d'heures de CM : 0H

Nombre d'heures de TD : 25H TD

Responsable pédagogique de l'UE : Pr EA SAULEAU /Isabelle SEBRI

Objectifs :

- former pour permettre l'acquisition de l'ensemble des compétences numériques transversales (information et données, communication et collaboration, création de contenu, protection et sécurité) et les compétences numériques spécifiques à l'exercice d'un infirmier en pratique avancée (par ex. appareils de santé connectés, données sensibles, etc.) ;

Compétences à acquérir

A partir de la mise en place d'un profil PIX personnalisé selon les propres compétences numériques de chaque étudiant, la formation et la certification visent à savoir:

- Gérer, traiter et partager des données ;
- Développer des documents textuels (textes et données chiffrées) et multimédias ;
- Sécuriser l'environnement numérique ; protéger les données personnelles ;

Mener une recherche ; collaborer à des projets numériques.

- certifier les compétences à l'aide d'un des référentiels en vigueur (par ex. Pix) avec une attention particulière portée sur le domaine de la recherche bibliographique.

Ancien C2i				
Objectifs généraux du cours et séquence	Modalité	Contenus	Temps	Dates et intervenant
<u>Séquence 1 à 8</u>		Certificat PIX unistra C2i Spécifique métiers de la santé Le PIX est un service public en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Il permet d'évaluer ses propres compétences en bureautique et en informatique par la définition d'un profil personnalisé. Il permet de progresser dans l'acquisition de nouvelles compétences dans cinq domaines: information et données; communication et collaboration; création de contenu; protection et sécurité; environnement numérique.	16h	
<u>Séquence 9</u>		Gestion des données sensibles, DMP, téléconsultations ? MS santé Cadres existants et à venir de la télémédecine Recherche autour des programmes nationaux prioritaires télé AVC santé des détenus maladies chroniques Appareils de santé connectés ?		
Modalités d'évaluation : Présentation d'une problématique rencontrée en pratique clinique Critères d'évaluation :				

UE SANTE PUBLIQUE

Semestre : 2

Compétence : 3 ET 4

ECTS : 6

Compétence 3. – Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

1. Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.
2. Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.
3. Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions.
4. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.
5. Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.
6. Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.
7. Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.
8. Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.

Compétence 4.- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

1. Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.
2. Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polyopathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.
3. Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.
4. Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.
5. Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.
6. Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.
7. Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.
8. Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.
9. Contribuer à la gestion des files actives de patients.
10. Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins

Nombre d'heures de CM : 20h		Nombre d'heures de TD : 25h		
Responsable pédagogique de l'UE : EA Sauleau / Isabelle SEBRI				
Objectifs :				
<p>Cet enseignement est destiné à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approfondir les éléments de l'organisation du système de santé ; - les grands principes de santé publique, d'épidémiologie, des politiques de santé et de leurs financements ; - les principes de l'évaluation des systèmes de santé ; - maîtriser le fonctionnement des parcours de santé et des programmes d'éducation à la santé ; - maîtriser les usages numériques et objets connectés au sein des parcours de santé. <p>A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir, coordonner, organiser et évaluer des parcours de santé ; - connaître les principes de santé publique et les principes d'épidémiologie ; - participer, coordonner et animer un programme d'éducation à la santé, de prévention, de dépistage et d'éducation thérapeutique. 				
Objectifs généraux du cours et séquence	Modalité	Contenus	Temps	Dates et intervenant
Séquence	E learning	Concepts et méthodes en santé publique <ul style="list-style-type: none"> - Les définitions et dimensions de la santé - Les déterminants en santé et les inégalités sociales en santé 	14h	
Séquence		Méthodes en épidémiologie Enquêtes descriptives et indicateurs de morbidité Mesure de risques Biais savoir repérer les indicateurs et les biais dans une enquêtes (faire preuve d'esprit critique dans la lecture		
Séquence	e-learning	Organisation du système de santé et politique de santé publique Les grands problèmes de santé publique Les réseaux de santé Parcours de vie de soins de santé Financement des soins et de la santé		
Séquence	E learning	Education à la santé, Prévention et promotion de la santé Les acteurs les textes de référence et la démarche éducative Compétences psychosociale		
	TD	Actions de santé publique	7h	
Séquence		Principes éthiques en promotion de la santé	2h	

Modalités d'évaluation :

Présentation d'une communication en groupe à l'oral (réalisation d'un poster ?) d'une problématique en santé publique

Critères d'évaluation :

Pertinence de l'analyse en santé

Fiabilité des informations

Justesse dans l'identification des besoins ...

UE FORMATION ET ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Semestre : 2

Compétence : 5

ECTS : 6

Compétence 5.- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

1. Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
2. Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.
3. Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).
4. Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.
5. Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.
6. Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.
7. Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.
8. Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.
9. Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.
10. Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.
11. Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.

Nombre d'heures de CM : 28h

Nombre d'heures de TD : 10 h

Responsable pédagogique de l'UE : Mme Véronique BRUNSTEIN / Isabelle SEBRI

Objectifs :

Cet enseignement est destiné à :

Faire connaître :

- les grandes théories de l'apprentissage ;
- les principes des pratiques interprofessionnelles ;
- apprendre à maîtriser :
 - l'ingénierie de la formation et pédagogique, ainsi que les principes de l'évaluation des pratiques professionnelles ;
 - les fondamentaux en gestion des risques et en démarche qualité ;
 - acquérir des compétences de gestion de projet.

Objectifs généraux du cours et séquence	Modalité	Contenus	Temps	Dates et intervenant
<u>Séquence</u>		La démarche d'ingénierie pédagogique Les théories de l'apprentissage et apports fondamentaux en pédagogie, la relation pédagogique et la posture professionnelle Comment mettre en œuvre une action de formation Comment l'évaluer ?	7h	
		Interprofessionnalité et rôle de l'IPA	1h	
<u>Séquence</u>	CM/TD	L'analyse de pratique professionnelle – l'entretien d'explicitation Méthodes de création, animation et motivation de réseau	3h	
<u>Séquence</u>		CREX Les principes au fondement du CREX : implication, décision, pluri-professionnalité, Prévention La mise en place du CREX et le rôle des acteurs : création, fonctionnement régulier et pérennisation Le rôle du référent, l'animation et la dynamique de groupe La collecte d'événements et le choix de l'événement Le déroulement des réunions Le choix et le suivi des actions correctives La formalisation du CREX et sa valorisation Les outils et la traçabilité du CREX Conditions de réussite et points de vigilance	2h	
		Le chemin clinique	1h30	
<u>Séquence</u>		Techniques de communication écrite et orale	4h	
		Méthode d'animation de réunions , groupes de travail, groupes d'expression, (Comment organiser, planifier et animer une réunion)	1h	
<u>Séquence</u>		La démarche de gestion des risques La démarche de gestion des risques : objectifs méthodes spécifiques d'investigation La cartographie des vigilance de risques dans les établissement de santé modèles d'organisation et de sécurité en santé Analyse par la méthode ALARM	7h	
		Etude de cas analyse systémique d'une situation à risque et de la gestion du	3h	

		risque		
		La culture (positive) de l'erreur apprenante	1h	
		La démarche qualité système de management de la qualité Méthode d'une démarche qualité et gestion de projet Outils de mesures de la qualité – évaluation de la pratique de professionnelle (audit tableau de bord de suivi patient traceur...) Ecoute client outil e recueil de l'expérience et de la satisfaction du patient	3h	
		outil SWOT	1h	

Modalités d'évaluation :

Présentation d'une communication en groupe à l'oral (réalisation d'un poster ?) d'une problématique en santé publique

Critères d'évaluation :

Pertinence de l'analyse en santé

Fiabilité des informations

Justesse dans l'identification des besoins ...

**PROJET DE FORMATION
UE RECHERCHE
DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN
PRATIQUES AVANCEES**

**BAYLE Isabelle
DIETEMANN Laëtitia
Février 2020**

1/ Eléments du référentiel de formation :

L'apprentissage de la démarche de recherche dans le cadre de la formation d'infirmière en pratiques avancées se construit à travers 3 UE

- UE 9 Recherche du semestre 2
- UE 1 Recherche du semestre 3
- UE 7 Mémoire du semestre 4

Les objectifs généraux de ces enseignements sont :

- Développer une culture de la recherche dans les pratiques professionnelles des infirmières exerçant en pratiques avancées
- Mettre en œuvre les principes de bases d'une démarche de recherche

« Il s'agit, dans un contexte de pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant, de former de futurs professionnels capables de s'interroger en utilisant les données probantes, d'analyser et d'évaluer leurs pratiques professionnelles, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins ainsi qu'à l'évolution de la profession d'infirmier en pratique avancée dans le système de soins. »

Ces enseignements s'inscrivent dans le champ de la compétence 6 : Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Famille d'activité 6

6. - Contribution à des études et des travaux de recherche :

1. Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.
2. Publication d'articles à visée professionnelle et scientifique.
3. Communication professionnelle et scientifique lors de colloques ou de congrès.

Compétence 6.- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques :

1. Conduire une recherche documentaire et bibliographique.
2. Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.
3. Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.
4. Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.
5. Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.
6. Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.
7. Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.
8. Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.
9. Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.
10. Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.

Au cours de ces enseignements, l'étudiant sera amené à réaliser un mémoire de recherche qui va permettre de mettre en relation et en perspective les apports des unités d'enseignement, les retours d'expériences faits à la suite des stages et une étude de la littérature.

Les objectifs spécifiques du mémoire visent à produire un impact à différents niveaux :

- **de l'étudiant** : construire une identité professionnelle par un enrichissement théorique et une posture réflexive par rapport à une pratique professionnelle afin de développer ses capacités d'analyse, de synthèse, d'objectivation et de conceptualisation ; **au niveau**
- **de la profession** : approfondir un domaine en établissant des contacts avec des professionnels et des chercheurs, en produisant une réflexion qui pourra être utile aux membres de la profession, ou à d'autres professionnels partenaires et promouvoir le travail réalisé (communications, publications, etc.) ; **au niveau**
- **pédagogique et méthodologique** : acquérir des connaissances spécifiques concernant les méthodologies de recherche, organiser son temps de travail, cerner les problèmes à résoudre, collecter des informations, les classer, acquérir un esprit critique, s'approprier une démarche autonome de réflexion et de rédaction et soutenir oralement le travail réalisé. **au niveau**

2/ Dispositif de formation :

Unité d'enseignement RECHERCHE		
Semestre : 2	Compétence : 6	ECTS : 6
CM : 20h	TD : 60h	TE : 70h
Pré-requis :		
Aucun		
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les liens existants entre la théorie, la recherche et l'évolution de la pratique infirmière - Repérer les modes d'organisation de la recherche - Présenter les principes et méthodologies de la recherche et comprendre les processus expérimentaux mis en œuvre - Présenter la méthodologie de recherche bibliographique (si pas fait dans une autre UE) - Présenter et expliquer les éléments d'analyse critique de la littérature scientifique et des données existantes. 		
Eléments de contenu :		
<p>Apports théoriques : CM Les différentes formes de recherche dans le domaine de la santé/ Fondements de la démarche scientifiques : 6h Les données probantes : production, accès et usage : 2h Les différentes méthodes d'investigation : méthodes qualitative et quantitative : 10h Introduction à la lecture critique d'article : 2 h + apports pour faire une bibliographie si pas traité en S1</p> <p>Approfondissements pratiques : TD Soins infirmiers et recherche : table ronde/témoignages Immersion dans un « milieu » de recherche (cf. type de stage Recherche IADE) : 2/3 jours ? : en groupe de 2/3 personnes : production d'un écrit, présentation orale et débat avec experts Lecture critique d'un article de recherche en groupe de 2 : production, présentation et débat : en lien avec l'orientation IPA de chaque étudiant</p> <p>+ Participation à une journée de communication/colloque : assister à un séminaire de recherche</p>		
<p>Responsables pédagogiques :</p> <p>Philippe DERUELLE Isabelle BAYLE Laetitia DIETEMANN</p>	<p>Modalités d'évaluation : Présentation et critique orale d'un article de recherche en groupe restreint</p> <p>Critères d'évaluation : Identification de la démarche de recherche menée Critique des données produites par la recherche Identification de l'intérêt des données de la recherche dans le champ de la pratique avancée</p>	

Unité d'enseignement RECHERCHE		
Semestre : 3	Compétence : 6	ECTS : 3
CM : 10h	TD : 20h	TP : 50h
Pré-requis :		
UE Recherche S2		
Objectifs :		
<p>Cet enseignement est destiné à connaître mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le traitement et l'analyse de données scientifiques ; - l'élaboration d'une question scientifique, d'une hypothèse de travail et construction d'un protocole de recherche ; - les bases de la communication et de la valorisation de la recherche. 		
Eléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des exigences retenues pour l'élaboration du travail de recherche mené dans le cadre de la formation d'IPA : mémoire de recherche (<i>orientation retenue pour l'ensemble des travaux de recherche, pas de choix entre les 4 axes proposé par les textes</i>) : mise à disposition d'un guide méthodologique - Identification du problème de recherche en lien avec le terrain professionnel et la spécialisation IPA - Réalisation d'une phase exploratoire et élaboration d'un projet de recherche - Dispositif de guidance : collectives et individuelles <p>Suivi de l'étudiant : Identification d'un directeur de mémoire</p>		
Responsables pédagogiques Philippe DERUELLE Isabelle BAYLE Laëtitia DIETEMANN	Modalités d'évaluation : Présentation orale individuelle d'un projet de recherche Jury : Un Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire : directeur de mémoire ? Un infirmier : du secteur d'où émane le problème / directeur de mémoire ? Un référent UE recherche Critères d'évaluation : Respect de la méthode Justesse dans la présentation, Pertinence des articles recherchés au regard de la problématique soulevée.	

Unité d'enseignement MEMOIRE		
Semestre : 4	Compétence : 6	ECTS : 6
CM : 5h	TD : 35h	TP : 115h
Pré-requis :		
UE Recherche S2 UE Recherche S3		
Objectifs :		
Cet enseignement est destiné à mettre en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - le traitement et l'analyse de données scientifiques ; - l'élaboration d'une question scientifique et d'une hypothèse de travail et la construction d'un protocole de recherche ; - les bases de la communication et de la valorisation de la recherche. 		
Éléments de contenu :		
Réalisation d'une phase d'investigation de la recherche et production des données d'analyse Temps de guidances : collectives et individuelles Apports méthodologiques de préparation à la soutenance et apports en communication Apports sur la rédaction d'un article professionnel Réalisation d'un abstract en anglais <i>+Communication de la recherche dans le cadre d'un séminaire de la recherche IPA ou intégré dans des journées recherche université ou directement sur le lieu de travail ?</i>		
Responsables pédagogiques Philippe DERUELLE Isabelle BAYLE Laëtitia DIETEMANN	Modalités d'évaluation / Critères d'évaluation : Travail écrit de mémoire de recherche et argumentation orale Jury : Le jury, qui comprend au moins trois membres dont l'un est extérieur à la structure de formation, est présidé par un personnel sous statut enseignant et hospitalier. Un Enseignant-chercheur hospitalo-universitaire : directeur de mémoire ? Un infirmier : du secteur d'où émane le problème / directeur de mémoire ? Un enseignant infirmier,	

Unité d'enseignement Bases Fondamentales		
Semestre : 3	Compétence : 1 et 2	ECTS : 6
CM : 30h	TD : 10h	TP : 110h
Pré-requis :		
CLINIQUE S1-CLINIQUE S2		
Objectifs :		
Cet enseignement est destiné à :		
<ul style="list-style-type: none"> - connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques ; - appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective « soins infirmiers » et en s'appuyant également sur les sciences infirmières. 		
Eléments de contenu :		
<p>AVC mécanismes physiopath, FF données, explorations fonctionnelles, et thérapeutiques 3h30 Soins infirmiers : UNV et coordination interdisciplinaires 3h</p> <p>epilepsie</p> <p>AOMI mécanismes physiopath, FF données, explorations fonctionnelles, et thérapeutiques 3h30</p> <p>Angor stades et insuffisance cardiaque HTA mécanismes physiopath, FF données, explorations fonctionnelles, et thérapeutiques 3h30 Soins infirmiers : RECOR actions pluridisciplinaires 3h</p> <p>Diabète : mécanismes physiopath, FF données, explorations fonctionnelles, et thérapeutiques 3h30 Soins infirmiers et prise en charge thérapeutiques 3h30</p> <p>CEED ?</p> <p>Maladie de parkinson Maladie d'Alzheimer et classification des démences, troubles apparentés 4h Soins infirmiers et prise en charge : UMG coordination et interprofessionnalité 3h</p> <p>Insuffisance respiratoire mécanismes physiopath, FF données, explorations fonctionnelles, et thérapeutiques 3h30 Soins infirmiers et prise en charge thérapeutiques 3h30</p>		
Responsables pédagogiques :		Modalités d'évaluation :
		Critères d'évaluation :

Unité d'enseignement CLINIQUE		
Semestre : 3	Compétence : 1 et 2	ECTS : 14
CM : 80h/ 62 H(min)	TD : 40h/ 53H max	TP : 230H
Pré- requis :		
CLINIQUE S1-CLINIQUE S2		
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées : - analyser et évaluer l'état de santé dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours et la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements, notamment grâce à l'évaluation au domicile du patient ; - définir des actions de prévention pertinentes (vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et en assurer le suivi ; - identifier les examens et tests à réaliser en fonction de la pathologie et les mettre en œuvre ; - identifier par un questionnaire adapté, en face-à-face ou à distance, des événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient ; - repérer des événements indésirables associés aux soins et contribuer au bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant ; - identifier les troubles cognitifs par un questionnaire adapté et un examen clinique ; - évaluer l'état nutritionnel et interpréter l'évaluation paraclinique de l'état nutritionnel ; - évaluer la perte d'autonomie et ses conséquences à l'aide d'échelles et grilles validées et adaptées au contexte (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; - analyser les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins et savoir orienter la personne en conséquence ; - évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements ; - analyser les risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d'alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie... - identifier les complications et les risques de complication liés à la pathologie du patient ; - identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées. - définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé : - analyser la pertinence de la prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation du patient ; - analyser la pertinence du renouvellement de traitement médicamenteux et les adaptations nécessaires du dosage et de l'heure de prise à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ; 		

- analyser l'activité physique et la pratique sportive et évaluer les besoins ;
- analyser la pertinence du renouvellement de prescription médicale d'actes infirmiers ;
- analyser la pertinence du renouvellement de prescription et les adaptations nécessaires de la posologie d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d'aide à la vie ;
- analyser et évaluer la perte d'autonomie et identifier les démarches administratives permettant l'obtention d'aides au maintien à domicile ;
- définir un projet de soin dans des situations complexes : troubles du comportement, refus de soin, dénutrition, douleur, fin de vie...
- définir un projet de soin portant sur les modifications thérapeutiques des modes de vie en fonction de la pathologie.

Cet enseignement est destiné à :

- connaître et analyser la sémiologie des pathologies listées dans la mention pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires ;
- comprendre les relations entre les pathologies et leurs marqueurs biologiques (valeurs physiologiques et pathologiques). ;
- connaître les différentes classes thérapeutiques et les différentes indications des médicaments ;
- connaître les mécanismes de la toxicité des molécules et leurs effets indésirables liés ou non à l'effet pharmacologique ;
- connaître les différents mécanismes d'actions des médicaments et autres produits de santé ainsi que les risques de toxicité ;
- connaître les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies ;
- connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes ;
- connaître les éléments de surveillance biologique et d'imagerie médicale ;
- connaître les comportements des patients atteints des pathologies visées.

Éléments de contenu :

Rappel d'anatomie et de physiologie cardiovasculaire 16h

- Sémiologie cardiovasculaire et approche du patient 4h
- Les examens complémentaires en cardiologie 4h
- Les traitements en cardiologie 4h
- Examen clinique 2h (TD, approche patient questionnement et examen clinique)
- Le suivi des patients 2h

Le Diabète 13h

- Alimentation du diabétique 2h
- le traitement du diabétique les insulines 3h
- L'examen clinique et la prise en charge des plaies chroniques 4h
- Améliorer les compétences en auto-soins du patient et gestion de l'hypoglycémie et hyperglycémie 4h

Insuffisances et handicaps respiratoires 17h

- Les principales étiologies de l'insuffisance respiratoires 4h
- Prévention et éducation thérapeutique sevrage tabagique vaccination 3h
- Les examens complémentaires EFR 3h
- Les traitements de l'insuffisance respiratoire 3h
- Le suivi des patients et l'examen clinique des patients présentant des troubles respiratoires 4h

Gériatrie : vieillissement normal et pathologiques, 4H

Sémiologie et classement des démences 4h

Le bilan de perte d'autonomie

GIR Et PATHOS

Les troubles liés à l'âge

Sémiologie neuro 8H

AVC/AIT

EPILEPSIE

LES TRAITEMENTS ...

EXAM CLINIQUE

Savoir repérer les situations d'urgence et de défaillances organiques 3h

Etude de cas : 8 1/2 journées 28h

Simulation à l'examen clinique ?

Responsables pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

Critères d'évaluation :

Unité d'enseignement PARCOURS DE SANTE		
Semestre : 3	Compétence : 3 et 4	ECTS : 4
CM : 20h/24h	TD : 20h/16h	TP : 60h
Pré-requis :		
Objectifs :		
<p>Cet enseignement est destiné à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé ; - assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, notamment le lien ville-hôpital. <p>Eléments de contenu :</p> <p>A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique ; - définir, mettre en œuvre et évaluer les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement ; - concevoir et mettre en œuvre des actions recommandées de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient ; - définir et anticiper les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins, pour mieux aider et orienter le patient et prévenir les ruptures de soins ; - aider le patient à développer des compétences d'auto-soin ; - analyser les besoins du patient au regard des difficultés de la vie courante et apporter les conseils adaptés ; - délivrer les conseils nutritionnels correspondant aux recommandations pour la population générale et dans certaines situations ; - relayer auprès du patient les actions de prévention nationale ; - identifier les risques d'épuisement de l'aidant et mettre en œuvre les actions adaptées ; - identifier les risques de maltraitance, repérer les situations de maltraitance et mettre en œuvre les actions adaptées ; - identifier les besoins des familles et aidants naturels et professionnels ; - concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage ; - organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés ; - participer à l'organisation des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé, pour une meilleure gestion du parcours du patient, notamment face à des situations complexes ; - organiser avec les autres intervenants le parcours de santé de personnes vulnérables et polyopathologiques dans un but préventif, curatif ou palliatif ; - identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents 		

<p>acteurs du parcours de son rétablissement ;</p> <p>- identifier les enjeux de la mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques et les renseigner.</p>	
<p>Parcours de soin parcours de vie parcours patient : définition d'un parcours, distinction entre les différents types de parcours, la réglementation des parcours les documents ... le chemin clinique 4h</p> <p>Définir la place des acteurs dans le parcours : 4h</p> <ul style="list-style-type: none"> - La place des aidants - Les professionnels de santé <p>Les soins de supports</p> <p>Besoin des familles et des aidants actions de soutien et d'accompagnement 4h</p> <p>Comment créer un plan personnalisé de santé, comment monter un projet de financement comment participer à la création d'une maison de santé 2h</p> <p>Les impasses aux soins la notion de rupture du parcours de soin 2h</p> <p>Personnes en précarité souffrant de pathologies chroniques 2h</p> <p>Le parcours de soin dans le système hospitalier le parcours en ville, la notion de réseaux les différentes structures à connaître quelles structures pour quels patients ? comment rechercher les acteurs d'un réseau ? 3h</p> <p>Parcours complexes : comment analyser une situation complexe de façon multidimensionnelle et accompagner les réflexions des équipes à l'analyse des situations 3h</p> <p>Etude de parcours en fonction des pathologies identifiées 7h</p>	
<p>Responsables pédagogiques :</p>	<p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Critères d'évaluation :</p>

Mention 2

Unité d'enseignement BASES FONDAMENTALES		
Semestre : 3	Compétence : 1 et 2	ECTS : 6
CM : 40h	TD : 15 h	TP : 110h
Pré- requis :		
CLINIQUE S1-CLINIQUE S2		
Objectifs :		
<p>Cet enseignement est destiné à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques ; - Appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective « soins infirmiers » et en s'appuyant également sur les sciences infirmières. 		
Eléments de contenu :		
(les enseignements sont réalisés en lien avec l'UE clinique de la même mention et permettent de faire les liens avec les cancers enseignés sous forme de TD)		
<p>Epidémiologie des cancers 4h Bases de cancérogenèse et onco- génétique 4h développement de la cellule cancéreuse visite d'un labo d'anatomo pathologie ? Facteurs de risques, prévention, Dépistage et suivi d'un programme de dépistage des cancers 4h</p> <p>La sémiologie des cancers (en lien avec UE clinique) 4h Les grands principes biologiques 3h + TD Analyse d'un bilan sanguin 2h Classifications anatomopathologique des cancers, bilan et stades d'extension, scores pronostiques Marqueurs tumoraux</p> <p>Prélèvement diagnostiques : biopsies (chirurgicales, radioguidées et endoscopiques)</p> <p>Explorations fonctionnelles en cancérologie, modalités prescriptions scanner...7h bilans d 'extension (comment choisir entre scanner et pet scan ?) Les éléments de surveillance. Lire un compte rendu radio</p> <p>Les différentes classes thérapeutiques et les indications des chimiothérapies et des autres traitements 7h Chimiothérapie mécanismes d'action combinaisons et toxicités 8h Radiothérapie et son déroulement 4h visite Chirurgie curative et réparatrice 3h Hormonothérapie et thérapies ciblées 4h Immunothérapie antihistaminiques Les traitements associés antiémétiques, corticothérapies Prise en charge de la douleur de l'anxiété du suivi nutritionnel 7h</p> <p>Urgence en oncologie détecter la CIVD, le syndrome cave hypercalcémie l'aplasie compression médullaire identifier et orienter La recherche clinique en oncologie Onco gériatrie et oncopédiatrie 4h</p>		
Responsables pédagogiques :	Modalités d'évaluation :	
	Critères d'évaluation :	

Unité d'enseignement CLINIQUE		
Semestre : 3	Compétence : 1 et 2	ECTS : 14
CM : 80h/ 62 H(min)	TD : 40h/ 53H max	TP : 230H
Pré-requis :		
CLINIQUE S1-CLINIQUE S2		
Objectifs :		
<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées ; - orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises ; - évaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention ; - utiliser les scores d'évaluation des fragilités, de la qualité de vie, des toxicités ; - évaluer l'impact des fragilités sur l'observance du traitement et sur les effets secondaires ; - évaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques ; - évaluer l'efficacité des traitements de support mis en place (traitements antalgiques, traitements anti-émétiques, traitements anxiolytiques...); - identifier et évaluer, par un questionnement adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux ; - analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins ; - identifier les situations présentant une urgence oncologique du fait d'un pronostic vital potentiellement engagé à court terme, pour les orienter vers une prise en charge médicale ; - identifier les situations présentant une urgence psychologique pour les orienter vers une prise en charge adaptée ; - définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé ; - analyser la pertinence de la demande d'examen complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, bilan nutritionnel, ECG, gaz du sang... - identifier l'ensemble des différents traitements anti-cancéreux, leurs modes d'administration ; - identifier et caractériser les effets indésirables de ces traitements nécessitant un avis médical systématique ; - identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux ; - analyser la pertinence du renouvellement de la prescription d'anti-cancéreux et de l'adaptation éventuelle dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement ; - identifier les risques associés au renouvellement du traitement ; - identifier et rechercher l'ensemble des informations nécessaires dans le cadre du renouvellement d'un traitement conformément aux procédures écrites (informations sur l'ensemble des traitements du patient...); - identifier les interactions potentielles entre les différents traitements ; - évaluer l'efficacité et les risques de toxicité des traitements et soins de support et analyser la pertinence de leur renouvellement de la prescription et des adaptations nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> • traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie ; • solutions pour nutrition parentérale ; • traitements antalgiques ; • aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées • dispositifs médicaux ; - identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins de support nécessitant un avis médical systématique ; - identifier les prothèses adaptées à la situation du patient ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers ; - identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients. 		

Eléments de contenu :

Cet enseignement est destiné à :

- **la sémiologie des pathologies ; sont ciblés les cancers prédominants dans la région** 25H

Hémopathies et diagnostics des cancers

Tumeurs du SNC

Tumeurs thoraciques, de l'appareil digestif du sein,

- **relations entre les pathologies et leurs marqueurs biologiques (valeurs physiologiques et pathologiques)**

Analyse d'une situation

Conduire un examen clinique en fonction de la sémiologie du cancer observé et des hypothèses émises

Savoir rédiger une synthèse dans une perspective IPA

Repérer les fragilités du patient pris en charge

Orientation vers les autres professionnels de santé

- **les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies ;**

Responsables pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

Critères d'évaluation :

Unité d'enseignement PARCOURS DE SANTE		
Semestre : 3	Compétence : 3 et 4	ECTS : 4
CM : 20h/24h	TD : 20h/16h	TP : 60h
Pré-requis :		
<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique ; - définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement ; - identifier et mettre en œuvre les actions de dépistage d'effets secondaires potentiels en fonction de l'étape du parcours du patient ; - identifier la contribution spécifique de l'IPA dans l'offre de soins en oncologie - analyser les besoins du patient en conseils et accompagnement en fonction de sa situation ; - concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ; - accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer ; - concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient ; - organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés ; - coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à des situations complexes ; - organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge ; - accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées ; - identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement. 		
<p>Les référentiels scientifiques recommandations et conférence de consensus les différents plans cancers et ce qui les différencie 2h</p> <p>Dispositif d'annonce de la maladie : le lien entre IPA et équipe d'annonce (connaissance des étapes du deuil)</p> <p>Réunions de concertations pluridisciplinaires</p> <p>Organisation des soins en cancérologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences d'auto soins <p>Le programme personnalisé de soin et la consultation de fin de traitement</p> <p>Le suivi :</p> <p>Réseaux de cancérologie</p> <p>Associations de patients</p> <p>Sport et cancérologie</p> <p>Coordination ville –hôpital l'hospitalisation à domicile : le lien IPA HAD ?</p> <p>Régime d'autorisation des traitements (financement forfaitarisation et remboursement)</p> <p>Situations complexes de prises en charge en oncologie : Arrêt de traitement et prise en charge palliative</p> <p>Besoin des familles et des aidants</p> <p>Fin de vie et directives anticipées</p> <p>Préservation de la fertilité</p> <p>Les soins de support nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge de la douleur 		

A ne pas développer car beaucoup de connaissances par ailleurs pas nécessaire mais cibler les interventions

Classification des morphiniques, utilisation et surveillance d'une morphinothérapie par voie parentérale ou orale

Prise en charge d'un patient et fonctionnement d'une Unité de Soins Palliatifs. Psychothérapie dans la douleur chronique (approche cognitive – comportementale). Psychothérapie dans la douleur chronique (approche existentielle – psychanalytique). Douleurs et religions. Aspects psychologiques de la phase terminale.

Douleur chez le malade cancéreux Aspects psychologiques du patient cancéreux. Méthodes non pharmaceutiques du traitement de la douleur. Aspects psychologiques de la douleur : douleur aiguë et douleur chronique.

Douleurs aiguës et douleurs chroniques

Relations des soignants avec le malade douloureux

Evaluation de la douleur et de son retentissement : Classification et utilisation des antalgiques non morphiniques

Prévention du syndrome d'épuisement des soignants ?

Responsables pédagogiques :

Modalités d'évaluation :

Critères d'évaluation :

Mention 3

Enseignement Néphrologie-Dialyse-Transplantation 2^{ème} année Master 2 IPA Année 2019-2020

L'enseignement se compose de 3 UE :

- Bases fondamentales
- Clinique
- Parcours de santé

L'enseignement se compose de 5 modules :

- Maladie rénale chronique (MRC)
- Hémodialyse (HD)
- Dialyse péritonéale (DP)
- Transplantation
- Module transversal (nutrition-vaccination-éducation thérapeutique-recherche clinique)

Chaque module sera traité dans les 3 UE.

4 séminaires d'enseignement sont construits :

- 1 séminaire en octobre (07 au 11/10/2019) principalement dédié à l'UE « *bases fondamentales* » pour les 4 modules : MRC-DP-Transplantation-Transversal
- 1 séminaire en novembre (12 au 15/11/2019) concernant l'UE « *clinique* » pour les 4 modules MRC-DP-Transplantation-Transversal
- 1 séminaire en novembre (26 au 27/11/2019) dédié au module HD, regroupant les 3 UE de ce module
- 1 séminaire en décembre (09 au 13/12/2019) concernant l'UE « *parcours de santé* » pour les 4 modules MRC-DP-Transplantation-Transversal

A ces 4 séminaires s'ajoutent :

- Un *support bibliographique* disponible sur le site du CUEN
- Des enseignements complémentaires en *elearning* disponibles sur la plateforme SIDES

	Enseignement composant l'UE	Enseignant
	1^{er} séminaire : du 07 au 11/10/2019	
	UE Bases fondamentales	
	MRC	
Lundi 07/10/2019 8h30-10h	Physiologie rénale : - Principe d'homéostasie - Notions de clairance, de débit de filtration glomérulaire et outils de mesure ou d'estimation - Fonctions endocrines du rein	Dr Asma ALLA (Nancy)
Lundi 07/10/2019 10h30-12h	Sémiologie néphrologique : hématurie, protéinurie, état d'hydratation	Dr Sophie GIRERD (Nancy)
Lundi 07/10/2019 14h-15h30	Troubles du métabolisme osseux dans la maladie rénale chronique	Dr Pierre FILIPOZZI (Metz-Schuman)
Lundi 07/10/2019 16h-17h30	Insuffisance rénale aigue : définition, étiologies, démarche diagnostique et prise en charge	Dr Benjamin SAVENKOFF (Metz-Mercy)
Mardi 08/10/2019 9h30-12h	TD : Evaluation initiale du patient dans la maladie rénale chronique	Dr Sophie GIRERD (Nancy)
Mardi 08/10/2019 13h30-15h	Maladie rénale chronique : (Ref. HAS MRC) - Définition, épidémiologie, stades - Etiologies, démarche diagnostiques, vitesse naturelle d'évolution, en fonction de l'étiologie - Complications	Pr Luc FRIMAT (Nancy)
	DIALYSE	
Mercredi 09/10/2019 8h30-10h	Hémodialyse : - Intérêts et inconvénients des différentes techniques	Dr Nicolas PETERS (Nancy)
Mercredi 09/10/2019 10h30-12h puis 14h-17h	Dialyse péritonéale : - Connectologie en Dialyse Péritonéale - Physiologie du péritoine - Perte de la fonction péritonéale - Méthodes et indications de la dialyse péritonéale - Dialysat en dialyse péritonéale - Adéquation en dialyse péritonéale - Dialyse péritonéale automatisée	Dr Françoise HEIBEL (Strasbourg)

	TRANSVERSAL	
Jeudi 10/10/2019 9h-12h	Nutrition : en MRC, en hémodialyse, en dialyse péritonéale, après transplantation rénale	Mme Myriam TURRI et Pr Luc FRIMAT (Nancy)
Jeudi 10/10/2019 14h-16h	Pharmacologie en MRC/dialyse/transplantation	Dr Marc LADRIERE (Nancy)
	TRANSPLANTATION	
Vendredi 11/10/2019 10h-12h puis 14h-17h	Transplantation rénale : bases immunologiques - Système HLA - Anticorps anti-HLA, DSA - Greffe ABO incompatible - Rejet : définition, démarche diagnostique et prise en charge	Pr Sophie CAILLARD (Strasbourg)
	Transplantation rénale : bases réglementaires et organisationnelles - L'agence de biomédecine, l'organisation régionale, les coordinations hospitalières - Les règles de répartition - Les types de donneurs - Ischémie froide	
	Transplantation rénale : bases chirurgicales et complications précoces	
	Transplantation rénale : traitement immunosuppresseur	
	2^{ème} séminaire : du 12 au 15/11/2019	
	UE Clinique	
	MRC	
Mardi 12/11/2019 9h-12h	Traitement de l'anémie en IRC, des anomalies ioniques (hors troubles phospho-calciques), de l'HTA	Pr Luc FRIMAT (Nancy)
Mardi 12/11/2019 14h-17h	Identifier une évolution anormalement rapide de l'insuffisance rénale chronique, les investigations nécessaires qui en découlent, et en référer dans ce cas au médecin	Dr Sophie GIRERD (Nancy)
	Situations à risque de décompenser la maladie rénale chronique (nephrotoxiques (produits de contraste iodés, AINS, certains antibiotiques), situations à risque de déshydratation), ainsi que les moyens de prévention Mettre en œuvre les stratégies de prévention en cas de situation à risque de décompenser la MRC (injections PCI, AINS, situation à risque de déshydratation)	
Mercredi 13/11/2019 9h-12h	Traitement conservateur de l'insuffisance rénale chronique	Pr Luc FRIMAT (Nancy)
Mercredi 13/11/2019 14h-17h	Principes d'adaptation de la posologie des médicaments au niveau de fonction rénale, et les outils permettant d'obtenir l'information Pouvoir adapter les prescriptions médicamenteuses à risque en cas de maladie rénale chronique (médicaments contre-indiqués et médicaments dont la posologie doit être adaptée)	Dr Marc LADRIERE (Nancy)
	Identifier les situations dans lesquelles le recours au néphrologue est nécessaire : adaptation du traitement, recherche d'un facteur aggravant	
	Dialyse péritonéale	
Jeudi 14/11/2019 9h-12h	Adéquation en dialyse péritonéale et poids sec	Dr Sophie VALLANCE et Dr Arielle CHAPELET (ALTIR)
	Surveillance du patient en dialyse péritonéale	

puis 14h-17h	Adaptation du programme de dialyse péritonéale	
	Signes évocateurs de péritonite en dialyse péritonéale et les mesures à réaliser en urgence	
TRANSPLANTATION		
Vendredi 15/11/2019 10h-12h puis 14h-17h	Suivi clinico-biologique du patient transplanté	Dr Peggy PERRIN et Dr Noëlle COGNARD (Strasbourg)
	Qu'est-ce qui définit un patient transplanté stable ?	
	Identifier les situations pour lesquelles l'avis du néphrologue référent est nécessaire	
	Complications les plus fréquentes en transplantation rénale et les situations nécessitant une prise en charge rapide ou en urgence	
	Situations à risque de détérioration de la fonction du greffon (néphrotoxiques, situations à risque de déshydratation) - Identifier les situations à risque de détérioration de la fonction du greffon (exposition à des agents néphrotoxiques, situation à risque de déshydratation) et mettre en œuvre les moyens de prévention	
	Prescriptions médicamenteuses à risque en transplantation (risque toxicité médicamenteuse –surdosage- et risque toxicité rénale, risque d'interactions médicamenteuses) - Vérifier l'adéquation de la prescription médicamenteuse en cas de nouvelle prescription par un non-néphrologue (adaptation des posologies au niveau de débit de filtration glomérulaire, médicaments contre-indiqués)	
	Connaître les valeurs normales des paramètres de surveillance biologique, notion de fluctuations biologiques, connaître les situations nécessitant le recours au néphrologue	
	Connaître les objectifs et les modalités de surveillance du traitement immunosuppresseur Connaître les effets secondaires des traitements immunosuppresseurs et leurs diagnostics différentiels	
3^{ème} séminaire : du 26 au 27/11/2019 : dédié à l'HEMODIALYSE		
HEMODIALYSE		
UE Bases fondamentales		
Mardi 26/11/2019 14h-17h	Hémodialyse : - Principe et biophysique de la dialyse et de l'ultrafiltration - Générateurs de dialyse - Membranes d'hémodialyse et type de dialyseurs - Accès vasculaires en hémodialyse - Traitement de l'eau et ses contrôles - Composition du dialysat en hémodialyse - Modélisation du sodium en hémodialyse - Equilibre acide-base en dialyse - Epuratation du phosphore - Quand et comment initier la dialyse ? - Hémodiafiltration - Adéquation et quantification de la dialyse - Poids sec et contrôle de la volémie en dialyse - Anticoagulation et membranes artificielles Fonctions cardiaque et artérielle chez l'hémodialysé	Pr Philippe RIEU (Reims)
UE Clinique		
Mercredi 27/11/2019 9h-12h	Identifier les complications survenant en séance ou en dehors des séances pour lesquelles le recours au néphrologue est nécessaire	Pr Philippe RIEU (Reims)
	Prescription de l'épuration extra-rénale	

	Modalités d'ajustement de l'adéquation et du poids sec	
	Objectifs de traitement du patient dialysé (dose de dialyse, paramètres nutritionnels, cible d'hémoglobine), et les moyens de les suivre (indicateurs IPAQSS)	
	Surveillance et interventions lors d'une séance d'hémodialyse	
	Adaptation des paramètres en séance d'hémodialyse	
	Abord vasculaire : - Surveillance - Complications de l'abord vasculaire et les situations nécessitant une prise en charge en urgence - Complications nécessitant une prise en charge différée	
	UE parcours de santé	
Mercredi 27/11/2019 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier les examens complémentaires systématiques (suivi imagerie, suivi écho doppler FAV, examens du bilan prégreffe initial, ou à renouveler à intervalle régulier jusqu'à ce que le patient soit greffé) - Organiser le suivi systématique des patients dialysés : consultation cardiologie, diabétologie, ophtalmologique - Organiser le suivi biologique systématique du patient dialysé, savoir interpréter les résultats et les situations dans lesquelles le recours au médecin est nécessaire - Volet « Evaluation des pratiques » : <ul style="list-style-type: none"> o Elaborer une synthèse trimestrielle du suivi du patient dialysé, en préparation de la consultation médicale trimestrielle obligatoire o Renseigner les indicateurs IPAQSS (Indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins : Qualité de la prise en charge des patients hémodialysés chroniques https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2016-11/fiches_descriptives_dia_8.11.2016.pdf) 	Pr Philippe RIEU (Reims)
	3^{ème} séminaire : du 09 au 13/12/2019	
	UE Clinique	
	TRANSVERSAL	
Mardi 10/12/2019 16h-17h	Vaccination du patient MRC/dialysé/transplanté	Dr Emilia FRENTIU (Service Maladies Infectieuses, Nancy)
Jeudi 12/12 14h-15h30	Prise en charge du diabète en MRC	Dr Delphine BOUDOT (Service d'Endocrinologie, Diabétologie, Nutrition, Nancy)
Mardi 10/12/2019 14h-15h30	Prise en charge cardiologique en MRC	Pr Nicolas GIRERD (Service Cardiologie, Nancy)
Mardi 10/12/2019 9h30-12h30 Hôpital Central	Recherche clinique en néphrologie: <ul style="list-style-type: none"> - Quel intérêt ? exemples pratiques - Aspects réglementaires - Aspects pratiques : comment élaborer un projet de recherche - Les appels d'offre paramédicaux 	Mme Edith DAUCHY (CIC-P, Nancy) M.Xavier LEPAGE (CIC-P) M.Yohann BERNARD (DRI, Nancy) Porteurs de projets paramédicaux
Mercredi 11/12/2019 10h-12h	Evaluation des pratiques professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - Quel intérêt ? - En MRC - En dialyse - En transplantation 	Pr Luc FRIMAT (Nancy)
Lundi 09/12/2019 14h-16h	Télémedecine : généralités : qu'est-ce que la télémedecine ? aspects législatifs, les différents actes de télémedecine Télémedecine en néphrologie <ul style="list-style-type: none"> - En dialyse 	Pr Michèle KESSLER et Mme Corinne BOUIN (Nancy)

	- En transplantation - Exemples pratiques	
	UE parcours de santé	
	Suivi multidisciplinaire du patient en MRC	
Jeudi 12/12/2019 10h-12h	Recommandations concernant le rythme des consultations et du suivi biologique du patient en MRC	Dr Sophie GIRERD (Nancy)
	Pouvoir orienter le patient au sein du réseau de prise en charge de la maladie rénale chronique (parcours MRC), et participer à l'élaboration du plan personnalisé de santé (PPS) : diététicien, autres spécialistes, assistante sociale	
	Recommandations hygiéno-diététiques en insuffisance rénale chronique	
	Préparation à l'épuration extrarénale	
Lundi 09/12/2019 16h30-18h	Modalités d'annonce diagnostique de l'insuffisance rénale terminale	Dr Benjamin SAVENKOFF (Metz-Mercy)
	Indications et contre-indications des différentes techniques d'épuration extra-rénale et les étapes nécessaires pour la préparation à ces techniques	Dr Benjamin SAVENKOFF (Metz-Mercy)
	Préparation à la transplantation rénale	
Vendredi 13/12/2019 10h-12h puis 14h-17h	Modalités de préparation à la transplantation, ainsi que les démarches et examens en vue d'un don de rein (greffe donneur vivant)	Pr Bruno MOULIN (Strasbourg), le 13/12
	Education thérapeutique	
Lundi 09/12/2019 10h-12h	ETP : généralités : qu'est-ce que l'ETP ? pour qui ? par qui ? Aspects réglementaires et financiers Organisation de l'ETP Atelier pratique d'ETP	Pr Michèle KESSLER et Mme Corinne BOUIN (Nancy)
	Suivi multidisciplinaire du patient greffé	
Vendredi 13/12/2019 10h-12h puis 14h-17h	Suivi systématique du patient greffé : imagerie, consultations spécialisées (dermatologie, cardiologie) (référentiel HAS: <i>Synthèse des recommandations professionnelles : Suivi ambulatoire de l'adulte transplanté rénal au-delà de 3 mois après transplantation</i>)	Pr Bruno MOULIN (Strasbourg)
	Organiser le suivi systématique du patient greffé : imagerie, consultations spécialisées (dermatologie, cardiologie) Volet « évaluation des pratiques » : (Référentiel HAS : <i>Evaluation et amélioration des pratiques : Suivi ambulatoire de l'adulte transplanté rénal au-delà de 3 mois après transplantation ; série de critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques</i>)	
	Prescrire le suivi systématique biologique du patient greffé	

Séminaire de décembre :

- Cours lundi 09/12 10h-12h puis 14h-18h
- Cours mardi 10/12 9h30-12h30 (Hôpital Central) puis 14h-17h (Faculté de médecine)
- Cours mercredi 11/12 10h-12h
- Cours jeudi 12/12 10h-12h puis 14h-15h30
- Cours vendredi 13/12 10h-12h puis 14h-17h

Mention 4

Universités de Lorraine et de Strasbourg – DE IPA

Mention 4 : Psychiatrie et Santé Mentale

Semestre 3

Contexte

La stratégie nationale « Ma santé 2022 : un engagement collectif » propose de transformer le système de santé par le décloisonnement des organisations, le renforcement des coopérations professionnelles de proximité par territoire et l'adaptation des métiers et des formations aux enjeux de santé actuels et à venir. La pratique avancée infirmière prévue par la loi de modernisation de notre système de santé (26 janvier 2016), instaurée par le décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 et étendue à la psychiatrie et à la santé mentale, est envisagée comme un levier majeur d'amélioration du parcours de soins et de santé des personnes souffrant de troubles psychiques chroniques.

La feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie (28 juin 2018) précise les objectifs spécifiques en matière de promotion de la santé mentale de la population, de prévention des troubles psychiques et d'accompagnement des personnes concernées par un trouble psychique. Afin d'agir précocement (information, repérage, accompagnement précoce), d'améliorer l'accès aux soins, de favoriser l'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes vivant avec un trouble psychique, il est indispensable d'œuvrer collectivement dans le cadre d'une politique de santé mentale territorialisée. Localement, les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) constituent le schéma directeur guidant les acteurs, et inscrit la notion de parcours (de santé et de vie) sans ruptures au cœur de l'action partagée. C'est dans ce contexte que les infirmiers de pratique avancée en psychiatrie et en santé mentale seront amenés à exercer demain.

Selon l'article 1 du Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018, « l'infirmier exerçant en pratique avancée apportera son expertise et participera, dans le respect du parcours de soins du patient coordonné par le médecin et en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux ».

Les IPA en psychiatrie et en santé mentale s'inscriront de fait dans un contexte de réhabilitation psycho-sociale, de rétablissement, d'inclusion sociale et plus largement de respect de la citoyenneté des personnes. Ainsi, la mention santé mentale élargie la

notion de parcours de soins à celle de parcours de santé et de vie engendrant un arrimage des missions des IPA avec celles d'autres acteurs du territoire d'exercice (sanitaire, social, médico-social, associatif, élus) et nécessairement les proches aidants.

1. UE Bases fondamentales (6 ECTS)

Cet enseignement sera délivré sur 60 heures, réparties en Cours Magistraux (CM), Enseignements Dirigés (ED), et en Travaux Personnalisés Guidés (TPG).

Il est destiné à :

- connaître la sémiologie des pathologies psychiatriques, leurs mécanismes physiopathologiques et psychopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques.

Les pathologies qui seront présentées : troubles de l'humeur, troubles du spectre schizophrénique, troubles neuro-développementaux, troubles neuro-dégénératifs, troubles anxieux chroniques, troubles de la personnalité, troubles liés à une substance et troubles addictifs.

Il est destiné à :

- connaître les relations entre les pathologies et les éléments biographiques et facteurs environnementaux.

Cet enseignement a également pour objectif de permettre d' :

- appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective « soins infirmiers » et en s'appuyant également sur les sciences infirmières.

2. UE Clinique (14 ECTS)

Cet enseignement sera délivré sur 140 heures, réparties en CM, ED et TPG ; des supports vidéo seront aussi utilisés.

Cette UE sera dispensée sous formes de 4 modules :

- pharmacologie en psychiatrie
- reconnaissance et gestion des situations d'urgence
- soins non médicamenteux en psychiatrie
- projet de soins

a) Module pharmacologie en psychiatrie

Ce module a pour objectif de permettre à l'étudiant de :

- connaître les stratégies thérapeutiques médicamenteuses afférentes aux pathologies
- connaître les principales classes thérapeutiques et les différentes indications des médicaments : anxiolytiques et hypnotiques, thymorégulateurs, psychostimulants, antipsychotiques, antiépileptiques, antalgiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques, traitement de substitution aux opiacés, et traitements symptomatiques des effets indésirables
- en connaître les mécanismes d'action et des effets indésirables, liés ou non à l'effet pharmacologique
- savoir comment en évaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables
- connaître les éléments de surveillance clinique et biologique de ces traitements dans le cadre des recommandations
- Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie de ces traitements

b) Reconnaissance et gestion des situations d'urgence

Ce module a pour objectif de permettre à l'étudiant de :

- connaître les urgences somatiques, psychiques et sociales liées à la pathologie chronique en psychiatrie
- connaître les modalités d'évaluation du risque suicidaire et les critères d'orientation qui sont associés au risque
- connaître les modalités d'évaluation du risque de passage à l'acte auto et hétéro-agressif
- connaître les outils de prévention et de réponse aux situations de crise et d'urgence
- connaître les stratégies de prévention et de réduction des risques en lien avec les pratiques d'isolement et de contention

- savoir comment conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prévention et la réponse aux situations de crises
- savoir comment identifier les professionnels et le réseau à solliciter dans le contexte d'urgence.

c) Soins non médicamenteux en psychiatrie

Ce module a pour objectif de permettre à l'étudiant de :

- connaître les stratégies thérapeutiques non médicamenteuses afférentes aux pathologies
- connaître les principales psychothérapies et leurs indications
- savoir comment évaluer l'engagement du patient dans son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation
- connaître les modalités de soins sans consentement et les mener dans des pratiques respectueuses des libertés fondamentales
- connaître et pouvoir mettre en œuvre des techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique (programmes de réhabilitation et remédiation cognitives, ...)
- pouvoir concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales et les capacités cognitives
connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes.

A l'issue de ces 3 modules, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- *analyser la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient, ses besoins, ses difficultés, ses symptômes, ses ressources et les interactions avec l'entourage*

- *évaluer l'état de santé du patient suivi, sa demande et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique et téléphonique*
- *repérer les difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie susceptibles de relever des troubles neuro-développementaux*
- *évaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique de la personne et l'impact sur sa vie personnelle, sociale et professionnelle*
- *évaluer les limitations fonctionnelles et les capacités et aptitudes préservées*
- *évaluer le risque suicidaire*
- *évaluer le risque de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif*
- *identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées*
- *évaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques clinique*
- *évaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses*
- *évaluer cliniquement les stratégies de prévention et de réduction des pratiques d'isolement et contention mises en œuvre auprès du patient*
- *évaluer la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources propres et celles de l'entourage, les capacités de soutien de l'entourage, les représentations de la maladie, les retentissements des troubles sur la vie personnelle, sociale et professionnelle*
- *apprécier la nécessité de concertation pluriprofessionnelle pour évaluer la situation*
- *utiliser des outils d'observation clinique*
- *utiliser les échelles d'évaluation appropriées à la situation en première évaluation et au cours de l'évolution.*

d) *Projet de soins*

Ce module a pour objectif de permettre à l'étudiant de :

- connaître les modalités de suivi et d'accompagnement du patient en fonction de sa situation clinique psychique, somatique et sociale en

coordination avec le médecin et les autres acteurs intervenant dans le parcours du patient, avec le patient et son entourage

- savoir comment élaborer, évaluer et adapter des projets personnalisés de soins et de vie, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs
- savoir comment évaluer et organiser un plan partagé de prévention pour le patient, y compris pour la prévention des rechutes, et promouvoir son utilisation au sein de l'équipe
- savoir comment concevoir et mettre en œuvre des actions visant le développement et le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités
- connaître et savoir comment prendre en compte la santé somatique des patients
- savoir comment identifier les ressources et les besoins des patients, des familles et aidants, reconnaître leur apport et proposer les actions d'accompagnement pertinentes
- savoir comment concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, de relation d'aide aux familles et aidants
- savoir comment coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins
- connaître les outils cliniques adaptés aux différentes pathologies chroniques en psychiatrie
- savoir comment identifier la nécessité d'examen complémentaires en fonction de la pathologie.

A l'issue de ce module, l'étudiant devra avoir acquis les compétences de pouvoir définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient, à partir de l'évaluation globale de son état de santé :

- *adapter le projet de soin, de suivi et d'accompagnement en fonction de la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient en coordination avec le médecin et les autres acteurs intervenant dans le parcours du patient, avec le patient et son entourage*
- *choisir les outils cliniques adaptés à la situation de la personne*

- *analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs, psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés et de leur adaptation éventuelle, y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement*
- *analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques, à partir de l'analyse de l'état de santé du patient*
- *analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale et d'actions de prévention dans le cadre de démarches de prévention du risque somatique à partir de l'analyse de l'état de santé du patient*
- *identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations*
- *identifier la nécessité d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation*
- *identifier et mettre en œuvre, le cas échéant, les techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique (programmes de réhabilitation et remédiation cognitives, ...), pertinentes à partir de l'analyse de l'état de santé du patient*
- *accompagner le patient dans la ou les thérapies suivies*
- *évaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques individuels ou groupaux par l'infirmier et identifier la pertinence de son renouvellement.*

3. UE Parcours de Santé (4 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- *maîtriser la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé ;*

- *assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, notamment le lien ville-hôpital.*

Cette UE a pour objectif de permettre à l'étudiant de :

- Connaître
 - la définition de la santé mentale et de trouble mental
 - la distinction entre psychiatrie et santé mentale
 - l'organisation des soins en santé mentale et la comprendre sur la base de la compréhension physiopathologique des troubles mentaux et de leur représentation
 - la notion de qualité de vie et les outils de son évaluation
- Maitriser le concept de promotion de la santé mentale :
 - distinguer la prévention (primaire, secondaire, tertiaire) de la promotion de la santé
 - connaître la Charte d'Ottawa et la contextualiser dans sa pratique
 - identifier les déterminants de la santé mentale et les considérer dans sa pratique professionnelle
 - identifier les apports du travail partenarial et transdisciplinaire dans le cadre de sa pratique.
- Apprendre comment agir contre la stigmatisation et l'auto-stigmatisation des personnes concernées (directement et indirectement) par un trouble psychique par l'approche des représentations et des regards portés sur la psychiatrie.
- Apprendre à travailler de manière réflexive sur le positionnement de l'IPA en psychiatrie et en santé mentale dans un collectif.
- Développer une posture favorable à l'accompagnement et au développement du pouvoir d'agir des personnes :
 - avoir une approche globale et positive de la santé et de la personne
 - veiller au respect des droits des personnes

- intégrer le savoir expérientiel des personnes accompagnées (usagers et aidants) dans sa pratique
 - véhiculer l'espoir.
- Apprendre les principes de l'accompagnement orienté autour du rétablissement des personnes
- Apprendre les notions de base en matière de santé territoriale :
 - Contexte national et dispositifs locaux (Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM); Contrats Locaux de Santé (CLS) ; Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM))
 - Maitriser les concepts : de responsabilité populationnelle ; de décroisement des secteurs sanitaire, social, médico-social, associatif et du travail avec les élus
 - Connaître l'organisation des soins de proximité (CPTS : Communautés Professionnelles et Territoriales de Santé) ; l'organisation médecin-ville-hôpital et les modalités de coordination interprofessionnelle
 - Comprendre la notion de coopération transdisciplinaire en faveur de la santé mentale de la population et de la réduction des inégalités de santé.
- Savoir comment identifier les acteurs de la santé (au sens large) au sein d'un territoire
- Savoir comment identifier les associations de familles et aidants locales et nationales, ainsi que les associations d'usagers (ex : Groupe d'Entraide Mutuelle)
- Savoir comment identifier les interventions possibles en promotion de la santé mentale dans sa pratique et à différents niveaux : accompagnement individuel ; actions collectives ; interventions territoriales (cadre de CLSM par exemple)
- Savoir comment identifier les dispositifs et actions existantes en matière de promotion de la santé sur son territoire d'exercice

- Savoir comment identifier les ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Connaître les modalités d'hospitalisations et de soins sous contrainte
(traité dans l'UE Clinique, module *Soins non médicamenteux en psychiatrie*)

Les étudiants seront encouragés dans le cadre de cette UE à participer à des actions de promotion ou de prévention de la santé et à rencontrer des membres des associations de familles/d'aidants et d'usagers de la psychiatrie.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences 1) de concevoir et de mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique à l'échelle individuelle et populationnelle et 2) d'organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés.

1) Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation

Dans le cadre du suivi des patients :

- *Évaluer et organiser un plan de prévention pour le patient, partagé au sein de l'équipe*
- *Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées à la situation du patient visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités dans une perspective inclusive*
- *Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces*
- *Concevoir et mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des rechutes*
- *Concevoir et mettre en œuvre des actions personnalisées de prévention primaire*
- *Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales, les capacités cognitives*
- *Identifier les ressources et les besoins des patients, des familles et aidants, reconnaître leur apport et proposer les actions d'accompagnement pertinentes*

- *Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, de relation d'aide aux familles et aidants*

Dans le cadre d'une approche populationnelle :

- *Choisir et mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion des crises pertinents et promouvoir leur utilisation au sein de l'équipe*
- *Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et de prévention des risques psycho-sociaux*
- *Identifier des éléments pertinents à intégrer dans des projets territoriaux de santé, notamment dans le cadre de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et des contrats locaux de santé*
- *Identifier les ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique*

2) Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

- *Élaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs*
- *Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins*
- *Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises*
- *Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises*
- *Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente*
- *Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention*

- *Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique*
- *Veiller à l'accès ou au maintien des droits de la personne.*

Principaux référentiels en psychiatrie et santé mentale

Addiction

Prise en charge des consommateurs de cocaïne. 2010

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_951095/prise-en-charge-des-consommateurs-de-cocaine

Abus, dépendances et polyconsommations : stratégies de soins. 2008

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_615021/abus-dependances-et-polyconsommations-strategies-de-soins

Psychopathie

Prise en charge de la psychopathie. 2006

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272478/prise-en-charge-de-la-psychopathie

Schizophrénie

Actes et prestations ALD sur les schizophrénies. Actualisation décembre 2017

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/lap_ald23_schizophr_juin_07.pdf

Guide maladie chronique - Schizophrénie. 2018

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_565630/fr/ald-n23-schizophrenies?xtmc=&xtcr=77

Prise en charge de votre schizophrénie. Guide affection de longue durée. Haute autorité de santé 2007. 8 p.

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2008-06/08-090_gp_schizophrenie_2008-06-16_14-36-31_927.pdf

Troubles anxieux

Actes et prestations ALD sur les troubles anxieux graves. Actualisation décembre 2017

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/liste_ald_troubles_anxieux.pdf

Guide maladie chronique – Troubles anxieux graves. 2018

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_556489/fr/ald-n23-troubles-anxieux-graves?xtmc=&xtcr=78

Prise en charge de votre trouble anxieux. Guide affection de longue durée. Haute autorité de santé 2007.

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_750087/fr/ald-n23-troubles-anxieux-graves

Trouble bipolaire

Actes et prestations ALD sur les troubles bipolaires. Actualisation décembre 2017

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-09/ald_23_lap_troubles_bipolaires_web.pdf

Guide maladie chronique – Troubles bipolaires. 2018

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_849818/fr/ald-n-23-troubles-bipolaires?xtmc=&xtcr=29

Patient avec un trouble bipolaire : repérage et prise en charge initiale en premier recours : fiche mémo. Haute autorité de santé 2015.

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1747465/fr/patient-avec-un-trouble-bipolaire-reperage-et-prise-en-charge-initiale-en-premier-recours

Dépression

Actes et prestations ALD sur les troubles dépressifs récurrents ou persistants de l'adulte. Actualisation décembre 2012

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2009-04/lap_ald23_troubles_depressifs_webavril2009.pdf

Guide maladie chronique – Troubles dépressifs récurrents ou persistants de l'adulte. 2013

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_767572/fr/ald-n-23-troubles-depressifs-recurrents-ou-persistants-de-l-adulte?xtmc=&xtcr=30

Episode dépressif caractérisé de l'adulte : prise en charge de l'adulte en soins de premiers recours. Haute autorité de santé 2017. 45 p.

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2017-10/depression_adulte_recommandations_version_mel.pdf

Manifestations dépressives à l'adolescence : repérage, diagnostic et prise en charge en soins de premiers recours. Haute autorité de santé 2014.

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1782013/fr/manifestations-depressives-a-l-adolescence-reperage-diagnostic-et-prise-en-charge-en-soins-de-premier-recours

Accompagnement des aidants

Troubles psychiques : guide d'appui pour l'élaboration de réponses aux besoins des personnes vivant avec des troubles psychiques. CNSA, 2017

http://www.cnsa.fr/documentation/web_cnsa-dt-troubles_psy-2016.pdf

Autisme Enfant/adulte

Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent : recommandation de bonne pratique. Haute autorité de santé; ANESM 2012.

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_953959/autisme-et-autres-troubles-envahissants-du-developpement-interventions-educatives-et-therapeutiques-coordonnees-chez-lenfant-et-ladolescent

Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte. Haute autorité de santé 2017.68p. http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2006477/fr/trouble-du-spectre-de-l-autisme-interventions-et-parcours-de-vie-de-l-adulte

Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement. ANESM, 2010
http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-03/reco_autisme_anesm.pdf

Isolement et contention/agitation/violence

Isolement et contention en psychiatrie générale

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2055362/fr/isolement-et-contention-en-psychiatrie-generale

Place de la contention et de la chambre d'isolement en psychiatrie : note de cadrage en vue de la réalisation de fiches mémo. Haute autorité de santé 2015. 24 p.

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-09/place_de_la_contention_et_de_la_chambre_disolement_en_psychiatrie_-_note_de_cadrage.pdf

Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations en services de psychiatrie : outils d'amélioration des pratiques. Haute autorité de santé 2016. n.p. p.

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1722310/fr/mieux-prevenir-et-prendre-en-charge-les-moments-de-violence-dans-l-evolution-clinique-des-patients-adultes-lors-des-hospitalisations-en-services-de-psychiatrie

Suivi et accompagnement

Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles. ANESM, 2016. 162 p.

http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP-Handicap_psychique-Mai_2016.pdf

Prise en charge somatique

Label de la HAS - Comment améliorer la prise en charge somatique des patients ayant une pathologie psychiatrique sévère et chronique. 2015

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2059048/fr/label-de-la-has-comment-ameliorer-la-prise-en-charge-somatique-des-patients-ayant-une-pathologie-psychiatrique-severe-et-chronique

ANNEXE IV- Cadre réglementaire des stages des étudiants infirmiers en pratique avancée

L'Arrêté du 18 Juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée précise les modalités d'agrément et de déroulement des stages.

Article 10

Durant leur formation, les étudiants accomplissent deux stages dans des terrains de stage situés auprès

- d'établissements de santé publics, privés d'intérêt collectif et privés ;
- de professionnels de santé exerçant en pratique de ville ;
- d'autres services de santé de type réseaux de santé, centres de santé et maisons de santé :

- un stage d'une durée minimum de deux mois au cours du deuxième semestre de formation ;

- un stage d'une durée minimum de quatre mois, au cours du quatrième semestre de formation, dont les objectifs sont en lien direct avec la mention suivie. Les étudiants réalisent ces stages dans des terrains de stage en lien avec leur projet professionnel.

Un carnet de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation. Celle-ci porte notamment sur des activités adaptées aux compétences transversales et spécifiques à acquérir.

Article 11

Les terrains de stage dans lesquels sont affectés les étudiants sont agréés par le directeur de l'unité de formation et de recherche ou de la structure dispensant la formation, sur proposition du binôme composé

- du personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale et
- d'un infirmier intervenant dans la formation.

Article 12

Les stages font l'objet d'une convention entre le directeur de la composante ou de la structure assurant la formation et le responsable du terrain de stage.

Cette convention précise les modalités d'organisation, d'encadrement et de déroulement des stages.

Article 13

Les jurys chargés de la validation des stages sont désignés par le président de l'université.

La validation du stage du deuxième semestre est prononcée par un jury composé d'au moins

- un enseignant-chercheur,
- du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.

La validation du stage du quatrième semestre est prononcée par un jury composé au moins

- d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale,
- de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins
 - un infirmier ou infirmier en pratique avancée et
 - d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil.

En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique. (durée, lieu et objectifs)



Fiche pédagogique stage de Semestre 2

Stage S2	6 ECTS
Durée prévisionnelle du stage 8 semaines = 280H	
Du	Au

Ce stage est le premier de l'étudiant infirmier en pratique avancée.

A ce stade de formation, l'étudiant IPA a bénéficié de 2 semestres d'enseignements théoriques comprenant les enseignements dits de « tronc commun ».

OBJECTIFS GENERAUX DE STAGE VISES PAR LE REFERENTIEL DE FORMATION

D'une durée de 8 semaines (2 mois), ce stage doit permettre à l'étudiant d'appréhender la fonction d'Infirmier en pratique avancée en :

- développant les compétences cliniques de l'infirmier en pratique avancée ;
- observant et analysant le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population ;
- décrivant et analysant un aspect de l'exercice professionnel observé en lien avec les missions de l'infirmier en pratique avancée.

LES COMPETENCES VISEES LORS DE CE STAGE PAR L'EQUIPE DE FORMATION

Il est attendu que l'étudiant :

En lien avec la compétence 1 : Evaluer l'état de santé des patients en relais des consultations médicales pour des pathologies identifiées

- observe puis réalise sous supervision de son binôme des activités d'interrogatoire et d'examen clinique
- élabore des hypothèses de décisions cliniques au regard du recueil de données après validation auprès de son référent
- participe au suivi d'une cohorte

En lien avec la compétence 2 : Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

- Définisse et mette en œuvre le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle la personne soignée et son entourage pour un groupe de patients qui lui aura été confié selon les accords du protocole de collaboration.

En lien avec la compétence 3 : Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

- Conçoit des actions de prévention et d'éducation et de promotion de la santé

OBJECTIFS PERSONNELS :

L'étudiant présente dans les premiers jours du stage des objectifs en lien avec son parcours professionnel, son projet et la spécificité de la structure qui l'accueille.

Les objectifs sont susceptibles d'être enrichis en cours de stage.

TRAVAUX DE STAGE :

Evaluation du stage

Ce stage donne lieu à un rapport de stage dont le format et le contenu sont déterminés par les responsables de formation (cf document). Ce rapport sera évalué par le maitre de stage et les responsables de la formation.

Il fera partie de l'évaluation finale du stagiaire.

La validation de ce stage est prononcée par un jury composé d'au moins un enseignant-chercheur, du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.



Université
de Strasbourg

GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGE

SEMESTRE 2

Du Au

SEMESTRE 4

Du Au

Service/ Pôle :

NOM :

Prénom :

Promotion :

MAITRISE DES COMPETENCES	NON EVALUEE	CONFORME AUX ATTENTES	EN PROGRESSION	Observations
Compétence 1. – Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées :				
Evalue de façon pertinente une situation clinique (connaissances de la situation, examen clinique et recueil d'informations)				
Assure le suivi du patient de façon opportune				
Consigne les informations dans le dossier conformément aux règles du service				
Sait gérer les priorités				
Compétence 2. – Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé				
Recommande et applique un plan d'intervention pertinent et adapté à la situation				
Prend les moyens nécessaires pour assurer avec justesse le suivi des patients (prescriptions d'examens complémentaires adéquats, renouvellement de prescription adapté)				
Met en place des mesures de protection et de surveillance adaptés à l'état du patient				
Compétence 3. – Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique				
Exerce un rôle d'éducation et de guide en matière de santé auprès du patient, de son entourage et de la communauté.				
Interagit avec l'équipe en construisant son action de prévention				
Compétence 4.- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés				
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polyopathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle				
Démontre des habiletés de leadership en accompagnant l'équipe dans la prise en charge du patient				
Planifie coordonne la prise en charge des patients qui lui sont confiés				
Participe de façon harmonieuse au fonctionnement de l'équipe				

Compétence 5.-Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique				
Adopte une approche de pratique réflexive et sait se remettre en question				
Contribue au développement des compétences des membres de l'équipe en utilisant et en proposant des stratégies d'accompagnement de la réflexion dans son champ de compétence				
Conduit des actions qui contribue à la qualité de la prise en charge du patient et de sa famille				
Compétence 6.- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques				
Participe à l'évolution des connaissances en effectuant des recherches et en partageant ses connaissances				
Crée des documents ou outils qui favorisent l'amélioration des pratiques professionnelles				

STAGE VALIDE

OUI

NON

Remarques et observations

Nom et signature de l'étudiant	Nom et signature des tuteurs et maître de stage Cachet du service

ESPACE RESERVE A LA COMISSION D'EVALUATION DU STAGE

Décision du jury <input type="checkbox"/> réussite <input type="checkbox"/> échec <input type="checkbox"/> rattrapage : Modalités
Nom et signature des membres de la commission :



Fiche pédagogique stage de Semestre 4

Stage S4	24 ECTS
Durée prévisionnelle du stage 16 semaines = 560 H	
Du	Au

Ce stage permet à l'étudiant IPA de développer ses compétences en lien avec la mention choisie :

- Pathologies chroniques stabilisées
- Oncologie et onco- hématologie
- Pathologies rénales chroniques, dialyse et transplantation
- Psychiatrie et santé mentale
- **Urgences ?**

OBJECTIFS GENERAUX DE STAGE VISES PAR LE REFERENTIEL DE FORMATION

Dans le domaine d'intervention étudié, le stage a pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants :

- la clinique ;
- le conseil, la consultation ;
- l'éducation ;
- le leadership ;
- la recherche.

Les objectifs du stage sont de :

- savoir évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée :

- conduire un entretien avec le patient
- réaliser une anamnèse de sa situation ;
- procéder à un examen clinique ;
- effectuer les actes techniques et demander les actes de suivi et de prévention inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées ;
- prescrire des examens de biologie médicale inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées ;
- renouveler ou adapter des prescriptions médicales en cours ;
- prescrire des médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire figurant sur la liste établie par l'ANSM en application de l'article R. 5121-202 du code de la santé publique ;
- évaluer et transmettre les éléments de la situation de la personne ;
- réaliser ces activités en présentiel ou à distance via les technologies de l'information et de la communication ;

- développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel dans la réalisation des activités suivantes :

- la prise en compte de l'environnement global du patient ;
- l'orientation, l'éducation, la prévention et le dépistage ;
- le conseil au patient, à son entourage et à d'autres professionnels ;
- l'évaluation de l'adhésion et des capacités du patient ainsi que les risques liés aux traitements médicamenteux et non médicamenteux ;
- la participation à l'organisation des parcours entre les soins primaires, les spécialistes des parcours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux;

- développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée dans les activités suivantes :

- l'enseignement, la formation facilitant l'apprentissage des patients, des étudiants, des pairs, et d'autres professionnels de santé ;

- la démarche qualité en initiant les bonnes pratiques cliniques au sein d'une équipe de professionnels ;
- la recherche en s'impliquant dans la veille documentaire, l'utilisation des résultats de recherche, éventuellement la participation et la réalisation de travaux.

LES COMPETENCES VISEES LORS DE CE STAGE PAR L'EQUIPE DE FORMATION

L'ensemble des compétences est visé par ce stage.

Ce stage doit permettre à l'étudiant future professionnelle d'exercer seule son activité en pratique avancée.

TRAVAUX DE STAGE :

Lors de ce stage, l'étudiant réalise un bilan de son apprentissage à l'aide de son portfolio. Le format et le contenu sont déterminés par les responsables de formation (cf document).

Ce travail fera l'objet d'une séance de démarche réflexive en groupe.

La validation du stage S4 est prononcée par un jury composé

- d'au moins un enseignant-chercheur, d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale
- de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins
 - un infirmier ou infirmier en pratique avancée et
 - d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil.
- du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.



Université
de Strasbourg

GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGE

SEMESTRE 2

Du Au

SEMESTRE 4

Du Au

Service/ Pôle :

NOM :

Prénom :

Promotion :

MAITRISE DES COMPETENCES	NON EVALUEE	CONFORME AUX ATTENTES	EN PROGRESSION	Observations
Compétence 1. – Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées :				
Evalue de façon pertinente une situation clinique (connaissances de la situation, examen clinique et recueil d'informations)				
Assure le suivi du patient de façon opportune				
Consigne les informations dans le dossier conformément aux règles du service				
Sait gérer les priorités				
Compétence 2. – Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé				
Recommande et applique un plan d'intervention pertinent et adapté à la situation				
Prend les moyens nécessaires pour assurer avec justesse le suivi des patients (prescriptions d'examens complémentaires adéquats, renouvellement de prescription adapté)				
Met en place des mesures de protection et de surveillance adaptés à l'état du patient				
Compétence 3. – Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique				
Exerce un rôle d'éducation et de guide en matière de santé auprès du patient, de son entourage et de la communauté.				
Interagit avec l'équipe en construisant son action de prévention				
Compétence 4.- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés				
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polyopathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle				
Démontre des habiletés de leadership en accompagnant l'équipe dans la prise en charge du patient				
Planifie coordonne la prise en charge des patients qui lui sont confiés				
Participe de façon harmonieuse au fonctionnement de l'équipe				

Compétence 5.-Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique				
Adopte une approche de pratique réflexive et sait se remettre en question				
Contribue au développement des compétences des membres de l'équipe en utilisant et en proposant des stratégies d'accompagnement de la réflexion dans son champ de compétence				
Conduit des actions qui contribue à la qualité de la prise en charge du patient et de sa famille				
Compétence 6.- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques				
Participe à l'évolution des connaissances en effectuant des recherches et en partageant ses connaissances				
Crée des documents ou outils qui favorisent l'amélioration des pratiques professionnelles				

STAGE VALIDE

OUI

NON

Remarques et observations

Nom et signature de l'étudiant	Nom et signature des tuteurs et maître de stage Cachet du service

ESPACE RESERVE A LA COMISSION D'EVALUATION DU STAGE

Décision du jury <input type="checkbox"/> réussite <input type="checkbox"/> échec <input type="checkbox"/> rattrapage : Modalités
Nom et signature des membres de la commission :

ASPECTS REGLEMENTAIRES : ECTS : 6**Arrêté du 18 Juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée :**

« Ce stage donne lieu à un rapport de stage dont le format et le contenu sont déterminés par les responsables de formation. Ce rapport sera évalué par le maître de stage et les responsables de la formation ». Il fera partie de l'évaluation finale du stagiaire.

DATE :

Ce document est à envoyer par mail au co responsable de la formation.
Il convient à l'étudiant de s'assurer de la bonne réception du document.

CORRECTEURS :

Mme SEBRI Isabelle et

PLAN DU TRAVAIL

Dans le cadre de son stage et dans son champ d'activités, l'étudiant infirmier en pratique avancée repère une situation « problème ». Une situation problème se définit par (PELACCIA 2018)

- Sa récurrence et sa prévalence : l'étudiant a été confronté plusieurs fois à la même situation « problème », ce qui l'a amené à développer des compétences utiles dans sa pratique de soin
- Son accessibilité dans le sens où l'étudiant infirmier en pratique avancée peut traiter cette situation avec l'aide de son superviseur.
- Son sens : l'étude de la situation va permettre à l'étudiant en pratique avancée de comprendre et d'identifier son rôle dans la résolution de la situation.

Dans le cadre d'un apprentissage expérientiel, le processus de départ est la prise de contact directe et personnelle avec **une expérience concrète** qui comporte des difficultés ou de problèmes « qui obligent à penser »

Pour réaliser ce rapport de stage l'étudiant infirmier en pratique avancée réalise un dossier selon le plan suivant :

1. L'étudiant infirmier en pratique avancée résume la situation clinique (son expérience concrète) en présentant les points suivants :
 - **Anamnèse complète et synthèse de l'examen clinique**
 - Date et motif de l'hospitalisation les signes et symptômes actuels
 - Mode d'hospitalisation (Urgence, admission programmée, transfert ou en psychiatrie : SL, ASPDT, ASPPI, ASPDRE)
 - Histoire de la maladie : quand et comment a-t-elle débuté ? Quels sont les premiers signes ? Qu'a fait la personne ? Résumé de l'hospitalisation actuelle sur le plan de la pathologie
 - Ce qui a été fait ce qui s'est passé depuis le jour de l'admission
 - Les antécédents médicaux et chirurgicaux majeurs
 - Allergies éventuelles

- L'étudiant infirmier en pratique avancée évoque les principales hypothèses diagnostiques retenues et présente les éléments clefs en faveur et défaveur de chaque hypothèse retenue
 - L'étudiant infirmier en pratique avancée présente les examens réalisés propose un plan de traitement et de suivi du patient
 - L'étudiant infirmier en pratique avancée résume la situation sous l'angle infirmier en proposant une grille de lecture de son choix parmi celles explorées.
2. L'étudiant infirmier en pratique avancée, à partir de cette situation et en se servant de son portfolio porte un regard réflexif sur cette expérience
- L'étudiant infirmier en pratique avancée décrit le déroulement de l'examen clinique (**son expérience concrète**) et de son temps d'observation auprès du patient
 - A partir de ce vécu, il réalise un temps d'observation sur l'expérience vécue (**observation réflexive**) en considérant différents points de vue.
 - Que s'est-il passé exactement ? quelles actions ai-je posé ? quels effets ces actions ont-elles eues ? Quels gestes les autres ont-ils alors posés ? quelles difficultés ai-je rencontrées ?
 - Qu'est-ce qui s'est bien passé ? qu'est-ce qui ne s'est pas bien passé ? Pourquoi la pratique a-t-elle fonctionné ainsi (ou pas) ? Sur quels éléments concrets (dans le portfolio, par exemple) vous basez-vous pour le dire ?
 - Comment avez-vous essayé de résoudre le problème (ou les problèmes rencontrés)
 - Selon vous que voulait le patient, votre superviseur vous-même à ce moment-là ?
 - Comment avez-vous pu contribuer au confort du patient ou pas ?
 - Comment avez-vous mis le patient en sécurité ou pas ?
 - Comment avez-vous pu donner une dimension relationnelle à l'activité ou pas ?
 - A quelle situation déjà vécue celle-ci me fait-elle penser ?
 - Comment me suis-je senti dans cette situation ?
 - En quoi cette situation a-t-elle été agréable ou pas ?
 - Pour résoudre cette situation ai-je eu recours à d'autres données (personnes ouvrages ?) en quoi ont-ils modifié ma perception de la situation (ou pas)
 - L'étudiant infirmier en pratique avancée analyse sa situation en rédigeant les liens avec les connaissances / l'expérience (**conceptualisation abstraite**)
 - Quelles sont les compétences que j'ai développées ou mises en œuvre (cf. compétences du référentiel de formation) ? Comment avez-vous su que vous étiez efficace ou pas ?
 - Qu'est-ce que cette expérience/cette analyse m'apprend sur moi et sur ma pratique, sur les autres, sur les patients, sur le soin, sur la déontologie, ... ? En quoi mes représentations ont-elles changé ?
 - Quelles preuves avez-vous de cette mobilisation et de cette efficacité ?
 - Quelles généralités puis-je tirer de cette expérience ?
 - L'étudiant infirmier en pratique avancée analyse sa situation en rédigeant les
 - Dans quelles autres soins ou situations le problème est-il transposable / transférable?
 - Qu'est-ce que je changerais dans ma pratique ou dans ma manière de traiter les données ?
 - Quelles actions ou pistes correctives pourrais-je envisager ?
 - Quels sont les objectifs que je me fixe pour une situation ou une pratique ultérieure ?

FICHE SIGNALÉTIQUE POUR L'AGREMENT DE TERRAIN DE STAGE DES ETUDIANTS INFIRMIERS EN PRATIQUES AVANCEES

Ce document est établi entre le service d'accueil et l'Université de Strasbourg.
Il constitue un support fondateur, document obligatoire à élaborer pour les stages qualifiants.
Il est porté à la connaissance et appliqué par l'ensemble des professionnels de proximité ainsi que des étudiants infirmiers en pratiques avancées.

LE SERVICE D'ACCUEIL

Le maître de stage:

Enseignant hospitalier en charge de la discipline concernée par le DE, il est responsable de l'organisation du stage:

Démarche d'accueil, suivi du présentéisme

- Met en place les moyens nécessaires à l'encadrement: nomme le professionnel de terrain reconnu pour son expertise
- Est garant de la qualité de l'encadrement, favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires.
- Règle les questions en cas de litige

En raison de sa responsabilité dans la qualité de l'encadrement, il réalise l'évaluation des étudiants infirmiers en pratiques avancées, en lien avec le tuteur de stage et le professionnel de proximité.

Le(s) tuteur(s):

Binôme de médecin et d'infirmier expérimenté (plus de 3 d'expertise dans le métier et plus de 3 ans dans le service).

Le binôme représente la fonction pédagogique du stage: supervision des objectifs, mise à disposition de moyens pour favoriser les apprentissages...Il

- facilite l'accès aux différents moyens de formations proposés techniques et humains: mise à disposition de documents, rencontre avec des personnes ressources
- prévoit des temps d'échange autour des problématiques rencontrées pendant le stage: partage d'expériences à partir de situations ou questionnements professionnels permet de développer la posture réflexive
- construit le parcours de stage en lien avec le maître de stage avec le cas échéant des possibilités de circuit dans un pôle d'activités

Les professionnels de proximité et les autres professionnels de santé contribuent aux apprentissages de l'étudiant

« ACCUEIL ET RESSOURCES » DU TERRAIN DE STAGE

IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DU SERVICE, UNITE OU POLE...

INTITULE

Intitulé du service, de l'unité:

Pôle:

Etablissement :

Adresse postale :

Localisation dans l'établissement :

TYPE DE PARCOURS POUR LEQUEL LE SERVICE DEMANDE L'AGREMENT DU STAGE

Spécialités ou orientation: Cochez la mention

- Mention 1 : pathologies chroniques stabilisées
- Mention 2 : oncologie et hémato-oncologie
- Mention 3 : maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale
- Mention 4 : psychiatrie et santé mentale

Hospitalisation complète Ambulatoire Hôpital de semaine Hôpital de jour

Autre : précisez:

Pour quel stage:

Stage de semestre 2 (8 semaines) 1ERE ANNEE

Stage de semestre 4 (16 semaines) 2E ANNEE

Nombre d'étudiant(s) pouvant être accueilli(s) :

Capacité d'accueil :

Nombre de Lits:

Durée moyenne de séjour:

Principales pathologies traitées dans le service:

Organigramme du pôle	
Chef de pôle: Nom: Mail	Téléphone:
Cadre supérieur de santé: Nom: Mail:	Téléphone:
Cadre de santé Nom: Mail:	Téléphone:
Maître de stage : NOM :	BINOME ENCADRANT LE STAGE :
	Médecin: NOM IDE expérimenté: NOM

ACCUEIL, ENCADREMENT ET MOYENS

Equipe de soins :		
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)		
EQUIPE PARAMEDICALE	Effectif	Spécificité
Cadre de santé		
Intendante		
ASH		
AS		
IDE		
Autres professionnels : précisez		

EQUIPE MEDICALE		
Nombre de PU-PH :		
Nombre de PH temps plein Nombre de PH temps partiel :		Réanimateur :

Nombre de MCU-PH temps plein: Nombre MCU-PH temps partiel :		Urgentiste :
Nombre d'AHU temps plein: Nombre d'AHU temps partiel :		Médecin « senior » :
Nombre de visites encadrées par semaine :		
Implication du service dans la formation et la recherche	Oui/Non	Fréquence :
Le service fait-il des publications régulièrement ?		
Réunions médicales multidisciplinaires auxquelles l'IPA pourrait participer?		
Réunions de bibliographie :		
Revue de morbi-mortalité		
Réunions avec les internes pour la révision des dossiers des sortants		

Les activités de l'EIPA en stage sont elles compatibles avec	Cocher si réalisable dans le service		Commentaires
	Oui	Non	
Une participation à des enseignements?			
Un travail de recherché			
Une activité professionnelle			

Modalités d'encadrement :

Accueil:

(Existe t-il des modalités particulières pour le premier jour (RV avec chef de service où se passe l'accueil, qui réalise l'accueil? Organisation du premier jour repas

Date de l'entretien d'accueil☺

Horaires de l'équipe infirmière :

Matin:

Soir:

Jour:

Nuit:

Alternance jour /nuit



Horaires pour l'étudiant :

Logiciels informatiques

Règles particulières d'organisation :

Tenues, repas, clés, vestiaire,

SITUATIONS LES PLUS FREQUENTES DEVANT LESQUELLES L'ETUDIANT POURRA SE TROUVER ...

NOTIONS DE SITUATIONS CLES, PREVALENTES

Mission principale:

Soins à visée: - éducative - préventive - diagnostique - curative - palliative
Précisez:

Caractéristiques essentielles de la population accueillie

Pathologies et/ou situations prévalentes:

Activités prévalentes / journée type:

Protocoles de soins, utilisation de bonnes pratiques (les citer)

Parcours de soins:

A quelles étapes critiques et objectifs clés du parcours l'étudiant peut-il assister et réaliser les soins ? (Cocher si besoin)

- Dépistage diagnostic et évaluation initiale de la maladie
- Traitement et suivi de la maladie: *prescriptions* *Contrôle des prescriptions médicamenteuses, ajustement des posologies des médicaments*
- Traitements des complications
- Prise en charge psychosociale: *Préserver un niveau d'autonomie et de bien-être Préserver l'entourage et soutenir la fonction d'aidant*
- Information et éducation thérapeutique
- Traitement de suppléance
- Soigner aux stades sévère et très sévère de la maladie. *Traitement palliatif et préparation à la fin de vie*

LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

En référence à l'Arrêté du 18/07/2018 fixant les listes permettant l'exercice en pratique avancée en application de l'article R4301-3 du CSP

Liste des actes techniques, de suivi et de prévention que l'étudiant infirmier en pratiques avancées peut effectuer:

Liste des actes	Cocher si réalisable dans le service		Commentaires
	Oui	Non	
Réalisation d'un débitmètre de pointe			
Holter tensionnel			
Prélèvements de sang par ponction artérielle pour gazométrie			
Ablation de dispositifs d'immobilisation et de contention			
Renouvellements et ablation de pansements médicamenteux de système de tamponnement et e drainage (à l'exception des drains pleuraux et médiastinaux)			
Pose de sonde vésicale e,n vue de prélèveuement d'urines de lavages d'inbstillation d'irrigation ou de drainage de la vessie			
Pose de sondes rectales, lavements extractions de fécalomes pose et surveillance de goutte à goutte rectal			
Appareillage et irrigation d'une plaie d'une fistule ou d'une stomie			
Branchement surveillance et débranchement d'une dialyse rénale et péritonéale ou d'un circuit d'échanges plasmatisque			

En référence à l'Arrêté du 18/07/2018

ACTIVITES

1. - Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.
2. - Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention :
3. - Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique :
4. - Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient :
5. - Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles
6. - Contribution à des études et des travaux de recherche

NB : Pour la liste des activités reportez vous à la mention du service

- ❖ **Mention 1 pathologies chroniques stabilisées**
- ❖ **Mention 2 oncologie et onco-hématologie**
- ❖ **Mention 3 pathologie rénale chronique, transplantation**
- ❖ **Mention 4 psychiatrie et santé mentale**

ACTIVITES DETAILLEES

MENTION 1

PATHOLOGIES CHRONIQUES STABILISEES

Liste des actes	Cocher si réalisable dans le service		Commentaires
	Oui	Non	
Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. Observation et recueil des données à distance. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.			
Evaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ;			
Interprétation des examens paracliniques. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient.			
Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier.			
Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.			
Réalisation des examens et tests requis dans le cadre du suivi des patients atteints de pathologies chroniques stabilisées ;			
Bilans de prévention adaptés à la situation du patient (notamment vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et suivi des actions de prévention mises en œuvre ;			
Repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ;			
Evaluation des troubles cognitifs ;			
Evaluation de la perte d'autonomie et de ses conséquences ;			
Evaluation de la tolérance à l'effort chez les patients atteints de BPCO ;			
Renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie et de l'heure de prise, hors dégradation de l'état de santé du patient surveillance et suivi: <ul style="list-style-type: none"> • d'un traitement antithrombotique ; • du traitement des diabètes de type 1 et 2 et repérage des complications ; • du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ; • traitements médicamenteux antiépileptiques ; • traitements des maladies cardio-vasculaires ; • traitements médicamenteux anti-parkinsoniens ; 			
Renouvellement de prescriptions médicales en cours et adaptation de la posologie.			
prescription et renouvellement de traitement de sevrage tabagique ;			
Renouvellement de prescription de traitement de sevrage de l'alcool.			
Etablissement d'un bilan éducatif partagé avec le patient et son entourage incluant les objectifs à atteindre.			
Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient.			
Organisation du parcours de soins et de santé et des activités en lien avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours et l'ensemble des acteurs du parcours à l'hôpital et en ville.			
Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient.			
Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient.			
Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels.			
Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles.			
Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.			

MENTION 2 ONCOLOGIE ET ONCO-HEMATOLOGIE

Liste des actes	Cocher si réalisable dans le service		Commentaires
	Oui	Non	
Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. Observation et recueil des données à distance. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.			
évaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; repérage des difficultés de communication du patient ;			
repérage des situations nécessitant des soins de support et des soins palliatifs, définition des soins de support adaptés ;			
Interprétation des examens paracliniques. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient.			
Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier.			
Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.			
prescription et demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, gaz du sang, bilan nutritionnel, ECG...			
Renouvellement de prescriptions et adaptation éventuelle de la posologie de traitements anti-cancéreux dans le cadre d'une procédure de soin établie avec l'oncologue référent ou avec l'équipe, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques ; Traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie ; - solutions pour nutrition parentérale ; - traitements antalgiques ; - aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées ; - dispositifs médicaux ; - prescription de prothèse capillaire et prothèse mammaire externe.			
bilans de prévention adaptés à la situation du patient (notamment vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et suivi des actions de prévention mises en œuvre ;			
repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ;			
évaluation de la perte d'autonomie et de ses conséquences ;			
Renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie et de l'heure de prise, hors dégradation de l'état de santé du patient surveillance et suivi: <ul style="list-style-type: none"> • d'un traitement antithrombotique ; • du traitement des diabètes de type 1 et 2 et repérage des complications ; • du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ; traitements médicamenteux antiépileptiques ; • traitements des maladies cardio-vasculaires ; • traitements médicamenteux anti-parkinsoniens ; 			
conception et réalisation d'actions de soutien psychologique du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ;			
conception et mise en œuvre d'action de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient : après le diagnostic initial, dans le cadre du suivi, dans le cadre d'un programme de reprise, par exemple après un changement de traitement ;			
organisation des relais entre les différents établissements de soin ou services au sein d'un même établissement : ville-établissement de santé ; soins spécifiques, soins de suite, soins palliatifs ;			
Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient.			

Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient.			
Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels.			
Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles.			
Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.			

MENTION 3 MALADIE RENALE CHRONIQUE DIALYSE TRANSPLANTATION RENALE

Liste des actes	Cocher si réalisable dans le service		Commentaires
	Oui	Non	
Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. évaluation de la fonction rénale, protéinurie ; Observation et recueil des données à distance. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.			
évaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; repérage des difficultés de communication du patient ;			
repérage des situations nécessitant des soins de support et des soins palliatifs, définition des soins de support adaptés ;			
Interprétation des examens paracliniques. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient.			
Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier.			
Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.			
Prescription d'examens complémentaires <ul style="list-style-type: none"> - À des patients et des donneurs vivants avant et après la greffe rénale ; - Visant au suivi du patient greffé et à l'évaluation de la tolérance et de l'efficacité du traitement immunosuppresseur selon le protocole médical établi pour le suivi systématique du transplanté ; - Renouvellement de prescriptions, changement de forme de médicament si besoin et adaptation de la posologie de traitements de supports : anti-hypertenseurs, médicaments de l'hyperphosphorémie et de l'hyperkaliémie, calcium, calcimimétiques, bicarbonate... prescription d'examens complémentaires d'évaluation d'un patient en attente de greffe rénale (patient dialysé ou en insuffisance rénale chronique avancée) ;			
Adaptation des paramètres de traitement par hémodialyse permettant une meilleure performance du traitement (en accord avec les indicateurs et recommandations) : <ul style="list-style-type: none"> - Choix du mode : HDF/HD/dialyse sans héparine ; - Membrane de dialyse (en fonction du coefficient d'ultrafiltration et de la performance de la membrane) ; - Temps de séance ; - Nombre de séances hebdomadaires ; - prise en charge de l'abord vasculaire et suivi de la fistule artérioveineuse ; - surveillance du débit de fistule par méthode « Transonic » ou par doppler ;			
Ponction échoguidée d'une fistule artérioveineuse chez le patient hémodialysé.			

Liste des actes	Cocher si réalisable dans le service		Commentaires
	Oui	Non	
Pour la dialyse péritonéale : - prescription des soins locaux de l'orifice de sortie du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription et réalisation des examens ayant pour objectif de s'assurer du bon fonctionnement du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription des examens radiologiques en cas de dysfonction du cathéter de dialyse péritonéale - prescription et réalisation de la procédure de désobstruction du cathéter de dialyse péritonéal ; - prescription et réalisation des examens complémentaires et des tests fonctionnels de surveillance de la dialyse péritonéale ; - adaptation de la prescription médicale de dialyse péritonéale.			
préparation à la dialyse : suivi de la maturation de la fistule artérioveineuse ;			
repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ;			
évaluation de la perte d'autonomie et de ses conséquences ;			
Analyse préparatoire des résultats des bilans cliniques et paracliniques avant la consultation avec le néphrologue ; Bilan pré-greffe de patients et bilan pré-don de donneurs vivants.			
Suivi et surveillance <ul style="list-style-type: none"> - Des traitements des troubles métaboliques de l'insuffisance rénale chronique surveillance - Des traitements conservateurs des patients insuffisants rénaux chroniques ; - D'un traitement immunosuppresseur d'entretien, surveillance des taux d'immunosuppresseurs ; - Repérage des effets indésirables des traitements, des causes éventuelles de non observance au traitement ; - Suivi nutritionnel et dépistage de la dénutrition ; 			
conception et réalisation d'actions de soutien psychologique du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ;			
conception et mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du patient, la diététique, conseils sur le traitement médicamenteux (arrêt des IEC/sartans et diurétiques si risque déshydratation par exemple) ;			
organisation du parcours du patient greffé et du parcours du patient en pré-suppléance ;			
élaboration et présentation de dossiers de patients en attente de greffe ;			
Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient.			
Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient.			
Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels.			
Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles.			
Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.			

MENTION 4 PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Liste des actes	Cocher si réalisable dans le service		Commentaires
	Oui	Non	
Recueil de données avec anamnèse et élaboration de synthèses cliniques, notamment pour des patients présentant des troubles du neuro-développement, des troubles neurodégénératifs, des troubles du comportement, des troubles psychiatriques, des conduites addictives, à tous les âges de la vie			
Recueil de données sur la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources, les représentations des troubles, leurs retentissements sur la vie personnelle, sociale et professionnelle			
Evaluation des ressources existantes, du niveau d'interactions sociales, du retentissement des troubles sur l'autonomie, la vie sociale et l'environnement de la personne à partir des outils spécifiques			
Evaluation des capacités et aptitudes préservées et/ou des limitations fonctionnelles			
Surveillance et suivi des effets, de l'observance et de la tolérance des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses			
Repérage des éléments cliniques et contextuels constituant un risque pour la sécurité du patient et/ou de son entourage			
Repérage des situations nécessitant une concertation pluriprofessionnelle et partage approprié d'informations relatives à l'évolution des troubles,			
Aide au repérage de l'évolution des troubles du patient suivi par les équipes médicales, paramédicales et autres professionnels			
Renouvellement de la prescription ou adaptation éventuelle de la posologie des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure de soin établie avec le psychiatre, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques			
Renouvellement et adaptation des antidépresseurs, des anxiolytiques, des hypnotiques, des traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques.			
Renouvellement de prescriptions de suivis infirmiers thérapeutiques individuels ou groupaux			
Réalisation de techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale, spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique			
Prescription et demande d'examen complémentaires dans le cadre du suivi : hémogramme, ionogramme sanguin, transaminases, glycémie, explorations des anomalies lipidiques, dosage de bêta-HCG, bilan hépatique et/ou rénal complet, lithiémie, dosages de médicaments si prévu dans le RCP, dosage de produits toxiques, recherche de toxiques urinaires, dosage des hormones thyroïdiennes, ECG			
Conception et mise en œuvre d'actions visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités			
Conception et mise en œuvre d'actions visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces			
Conception et mise en œuvre d'actions contribuant à la prévention des rechutes			
Conception et mise en œuvre d'actions personnalisées de prévention primaire			
Conception et mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales et les capacités cognitives			
Proposition, promotion et mise en œuvre d'outils de prévention et de gestion des crises en lien avec l'équipe			

Liste des actes	Cocher si réalisable dans le service		Commentaires
	Oui	Non	
Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et d'actions de prévention des risques psychosociaux			
Apport d'éléments et contribution à l'élaboration de programmes dans le cadre de projets territoriaux de santé, notamment de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et de contrats locaux de santé			
Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique			
Animation de réunions d'information dans les milieux de vie, dans les établissements d'enseignement, auprès des acteurs sociaux et médico-sociaux, auprès de professionnels de santé libéraux, auprès de la population générale,			
Organisation des réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient			
Coordination des interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs (équipes médico-sociales, mandataires judiciaires, intervenants au domicile, établissements d'enseignements, équipes de la PMI, de l'aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse ...)			
Organisation de la coordination clinique avec les différents intervenants			
Conseils et expertise auprès des équipes sanitaires, sociales et médico-sociales confrontées à des situations complexes et de crise			
Repérage des dilemmes éthiques et accompagnement à la mise en œuvre d'un raisonnement clinique basée sur l'équation bénéfique / risque dans une dimension éthique			
Veille sur l'accès ou le maintien des droits de la personne			

DATE

Accord du chef de pôle	Nom prénom	Signature
Accord du Cadre de pôle	Nom prénom	Signature
Accord du chef de service	Nom prénom	Signature
Binôme d'encadrant		
	Nom prénom	Signature
	Nom prénom	Signature

Formation Continue

Université de Strasbourg

Diplôme d'État

Infirmier en Pratique Avancée

PORTFOLIO DE

Promotion /

MA PRESENTATION

Qui suis-je ? :.....
.....
.....
.....

Mes points forts :.....
.....
.....
.....

Mes axes d'amélioration :.....
.....
.....
.....

Mes expériences personnelles :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

MON PARCOURS PROFESSIONNEL

Mes diplômes :

.....

.....

.....

.....

Mes expériences professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mon projet «IPA »:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Présentez en quelques mots votre motivation à exercer la fonction en pratique avancée. Vous pouvez rajouter tous les éléments nécessaires à cette compréhension (CV, lettre de motivation, projet de service...)

MON PARCOURS DE STAGE

RECAPITULATIF DU PARCOURS DE STAGE

STAGE/SEMESTRE	LIEU DE STAGE/ PARCOURS	PERIODE

STAGE 1
SEMESTRE 2

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS DE STAGE

Arrêté du 18 juillet 2018

« Les objectifs du stage sont de :

- développer les compétences cliniques de l'infirmier en pratique avancée ;
- observer et analyser le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population ;
- décrire et analyser un aspect de l'exercice professionnel observé en lien avec les missions de l'infirmier en pratique avancée.

Ce stage donne lieu à un rapport de stage dont le format et le contenu sont déterminés par la composante ou la structure organisant la formation. Ce rapport sera évalué par le maître de stage et fera partie de l'évaluation finale du stagiaire.

La validation de ce stage est prononcée par un jury composé d'au moins un enseignant-chercheur, du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage. »

MES OBJECTIFS DE STAGE SEMESTRE 2

A series of horizontal dotted lines for writing objectives.

MES DOCUMENTS DE STAGE

A series of horizontal dotted lines for writing.

MES RECHERCHES MES TRAVAUX

A series of horizontal dotted lines for writing.

MON PARCOURS PROFESSIONNALISANT

Mon auto-évaluation du développement et de l'acquisition des compétences

Le portfolio utilise une version adaptée du modèle de différenciation des étapes du cheminement vers l'expertise de BENNER et DREYFUS¹ (Patricia BENNER de novice à expert, modèle de DREYFUS d'acquisition de compétences). Cette version s'appuie notamment sur les exemples de portfolio de GIG CYMRU et NHS Wales, 2011: Port Folio Pratique avancée.

Le modèle Dreyfus d'acquisition des compétences est un modèle situationnel et non relatif à l'intelligence ou aux dons d'un sujet. Il vient en complément des niveaux de LEBOTERF² (LEBOTERF 2007). Le modèle Dreyfus (Dreyfus & Dreyfus, 1980, Dreyfus 1981) établit que dans l'acquisition et le développement d'une compétence, un étudiant, passe par 5 stades successifs : novice, débutant, compétent, performant et expert qui sont le reflet des 3 types de changements qui se produisent lors de l'acquisition d'une compétence.

En France, l'exercice infirmier en pratiques avancées n'est accessible qu'après 3 ans d'expérience professionnelle. C DEBOUT précise dans une de ses allocutions qu'une infirmière de pratique clinique au stade compétent / performant correspond au niveau débutant de la fonction d'Infirmière en pratique avancée. En conséquence, l'étudiant pourra s'auto-évaluer au regard des 4 niveaux d'acquisition retenus.

- Débutant avancé
- Compétent
- Performant
- Expert

L'étudiant peut également enrichir et compléter le document avec tous les éléments probants permettant de valider les indicateurs de la compétence. L'étudiant décrit ses activités et les classe par rôle identifié.

¹ BENNER P., De novice à experte Excellence en soins infirmiers, Editions Masson, 1995

² LEBOTERF G., professionnaliser un modèle de navigation professionnelle, groupe Eyrolles Editions d'organisation 2007

Précision des niveaux retenus :

Niveau Débutant avancé

A ce stade, bien que « performante » dans son métier initial, l'étudiant IPA doit s'efforcer d'intégrer de nouveaux schèmes qui bien que familiers sont à mettre en lien avec l'exercice professionnel en pratique avancée. Cependant :

- L'étudiant IPA a déjà fait face à suffisamment de situations réelles pour noter les facteurs signifiants qui se reproduisent dans les situations identiques.
- L'étudiant IPA a besoin d'aide pour établir les priorités puisqu'il agit selon les règles apprises.
- L'étudiant IPA a besoin d'être encadrée dans le milieu clinique.

Les soins relevant des pratiques dérogatoires en collaboration avec le médecin doivent être revus par **des médecins séniors**. La démarche relève du tâtonnement, l'étudiant progresse, pas à pas et de façon analytique. Il se réfère aux règles et organise davantage ses connaissances en fonction de l'énoncé d'un problème que de schèmes mémorisés.

Niveau compétent

L'étudiant IPA a une expérience relative dans un même domaine ou service.

Il commence à percevoir ses actes en termes d'objectifs ou de plans à long terme dont il est conscient. Il sait déterminer quels aspects d'une situation sont importants et lesquels peuvent être ignorés.

L'étudiant IPA compétent n'a pas encore la rapidité ni la souplesse du niveau expert, mais a le sentiment de maîtriser les choses et d'être capable de faire face aux situations imprévues.

A ce stade l'étudiant IPA peut tirer bénéfice d'exercices de prises de décision et de simulations qui leur donnent de la pratique.

L'étudiant gagne en autonomie et sait adapter les règles aux contextes.

Niveau performant

L'étudiant IPA se sert de ses acquis professionnels pour faire face aux nouvelles situations. Il est capable de transposer ses connaissances et de les adapter au contexte et au patient. L'étudiant IPA peut faire preuve d'anticipation par rapport aux événements typiques qui risquent d'arriver dans une situation donnée et comment il faut modifier ce qui a été prévu pour faire face à ces événements.

A ce stade l'étudiant IPA est capable de reconnaître une détérioration de l'état clinique du malade avant même qu'il y ait des changements explicites dans les signes vitaux – cette compréhension est appelée signal d'alarme précoce. L'étudiant IPA est capable de prendre des décisions raisonnées.

Niveau Expert

L'étudiant IPA qui a plus d'expérience, comprend à présent de manière intuitive chaque situation et appréhende directement le problème, sans se perdre dans un large éventail de solutions ou diagnostics. Il agit à partir d'une compréhension profonde de la situation globale.

L'étudiant IPA utilise comme principes des situations concrètes qu'il a vécues et va directement au cœur du problème, sans prendre en compte un grand nombre de considérations inutiles. Il réagit de façon intuitive, voit directement ce qu'il faut faire, sait court-circuiter les étapes d'une procédure, met en œuvre des stratégies plus globales, saisit le bon moment de mise en œuvre de ses connaissances et sait les adapter au contexte. Très autonome, l'étudiant IPA à ce stade est capable à la fois d'auto analyse constructive et d'une démarche d'analyse des pratiques collectives.

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psychosociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Efficience du suivi					
Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluri professionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						

Compétence 4

Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polypathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						
Compétence 5						
Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique						
Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						

Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						
Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						

Compétence 6 Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.

Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

MON BILAN

A series of horizontal dotted lines for writing.

STAGE 2
SEMESTRE 4

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS DE STAGE

Dans le domaine d'intervention étudié, le stage a pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants :

- la clinique,
- le conseil, la consultation,
- l'éducation,
- le leadership,
- la recherche.

Objectifs institutionnels de stage

- Savoir évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée ;
- Conduire un entretien avec le patient ;
- Réaliser une anamnèse de sa situation ;
- Procéder à un examen clinique ;
- Effectuer les actes techniques et demander les actes de suivi et de prévention inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées ;
- Prescrire des examens de biologie médicale inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées ;
- Renouveler ou adapter des prescriptions médicales en cours ;
- Prescrire des médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire figurant sur la liste établie par l'ANSM en application de l'article R. 5121-202 du code de la santé publique ;
- Évaluer et transmettre les éléments de la situation de la personne ;
- Réaliser ces activités en présentiel ou à distance via les technologies de l'information et de la communication ;
- Développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel dans la réalisation des activités suivantes :
 - la prise en compte de l'environnement global du patient ;
 - l'orientation, l'éducation, la prévention et le dépistage ;
 - le conseil au patient, à son entourage et à d'autres professionnels ;
 - l'évaluation de l'adhésion et des capacités du patient ainsi que les risques liés aux traitements médicamenteux et non médicamenteux ;

- la participation à l'organisation des parcours entre les soins primaires, les spécialistes de recours et les établissements et services de santé, médico-sociaux et sociaux ;
- Développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée dans les activités suivantes :
 - l'enseignement, la formation facilitant l'apprentissage des patients, des étudiants, des pairs, et d'autres professionnels ;
 - la démarche qualité en initiant les bonnes pratiques cliniques au sein d'une équipe de professionnels de santé ;
 - la réflexion éthique ;
 - la recherche en s'impliquant dans la veille documentaire, l'utilisation des résultats de recherche, éventuellement la participation et la réalisation de travaux et leur valorisation.

Encadrement et évaluation :

Le stage est effectué sous la supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires.

Un carnet de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation.

L'évaluation du stage est réalisée par un jury composé au moins d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil.

Cette évaluation porte notamment sur les compétences transversales et spécifiques attendues.

MES OBJECTIFS DE STAGE SEMESTRE 4

A series of horizontal dotted lines for writing objectives.

MES RECHERCHES MES TRAVAUX

A series of horizontal dotted lines for writing.

MON PARCOURS PROFESSIONNALISANT

Mon auto-évaluation du développement et de l'acquisition des compétences

Au semestre 4 l'étudiant s'est positionné sur une des 4 mentions suivantes :

- **Mention 1 : pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires ;**

La liste des pathologies chroniques stabilisée est définie par l'Arrêté du 18 Juillet 2018 fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'article R. 4301-2 du code de santé publique. Il s'agit de

- Accident vasculaire cérébral
- Artériopathies chroniques
- Cardiopathies et maladies coronaires
- Diabète de type I et de type II
- Insuffisance respiratoire chronique
- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson
- Epilepsie

- **Mention 2 : oncologie et hémato-oncologie**

- **Mention 3 : maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale.**

- **Mention 4 : Psychiatrie et santé mentale**

- **Mention 5 : _____**

MENTION 1

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude ? du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1 MENTION						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser et évaluer l'état de santé dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours et la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements, notamment grâce à l'évaluation au domicile du patient						
Définir des actions de prévention pertinentes (vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et en assurer le suivi ;						
Identifier les examens et tests à réaliser en fonction de la pathologie et les mettre en œuvre						
identifier par un questionnaire adapté, en face-à-face ou à distance, des événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient						
Repérer des événements indésirables associés aux soins et contribuer au bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant ;						
Identifier les troubles cognitifs par un questionnaire adapté et un examen clinique ;						
Evaluer l'état nutritionnel et interpréter l'évaluation paraclinique de l'état nutritionnel						
Evaluer la perte d'autonomie et ses conséquences à l'aide d'échelles et grilles validées et adaptées au contexte (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie)						
Analyser les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins et savoir orienter la personne en conséquence ;						
Evaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements						
Analyser les risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d'alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie...						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier les complications et les risques de complication liés à la pathologie du patient ;						
Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées						
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Effizienz du suivi					
Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluri professionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 2 MENTION						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
analyser la pertinence de la prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation du patient	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
analyser la pertinence du renouvellement de traitement médicamenteux et les adaptations nécessaires du dosage et de l'heure de prise à partir de l'analyse de l'état de santé du patient	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Analyser l'activité physique et la pratique sportive et évaluer les besoins	Efficiéce du suivi					
Analyser la pertinence du renouvellement de prescription médicale d'actes infirmiers						
Analyser la pertinence du renouvellement de prescription et les adaptations nécessaires de la posologie d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d'aide à la vie						
Analyser et évaluer la perte d'autonomie et identifier les démarches administratives permettant l'obtention d'aides au maintien à domicile						
Définir un projet de soin dans des situations complexes : troubles du comportement, refus de soin, dénutrition, douleur, fin de vie...						
Définir un projet de soin portant sur les modifications thérapeutiques des modes de vie en fonction de la pathologie.						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 3 MENTION						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement						
Concevoir et mettre en œuvre des actions recommandées de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient						
Définir et anticiper les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins, pour mieux aider et orienter le patient et prévenir les ruptures de soins						
Aider le patient à développer des compétences d'auto-soin						
Analyser les besoins du patient au regard des difficultés de la vie courante et apporter les conseils adaptés						
Délivrer les conseils nutritionnels correspondant aux recommandations pour la population générale et dans certaines situations						
Relayer auprès du patient les actions de prévention nationale						
Identifier les risques d'épuisement de l'aidant et mettre en œuvre les actions adaptées						
Identifier les risques de maltraitance, repérer les situations de maltraitance et mettre en œuvre les actions adaptées						
Identifier les besoins des familles et aidants naturels et professionnels						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage.						
Compétence 4						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polypathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					
Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						
Compétence 4 MENTION						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Participer à l'organisation des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé, pour une meilleure gestion du parcours du patient, notamment face à de situations complexes						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Organiser avec les autres intervenants le parcours de santé de personnes vulnérables et polypathologiques dans un but préventif, curatif ou palliatif						
Identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement						
Identifier les enjeux de la mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques et les renseigner.						
Compétence 5						
Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique						
Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						
Compétence 6						
Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.						
Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

MENTION 2

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude ? du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1 MENTION						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises						
Evaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention						
Utiliser les scores d'évaluation des fragilités, de la qualité de vie, des toxicités						
Evaluer l'impact des fragilités sur l'observance du traitement et sur les effets secondaires						
Evaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques						
Evaluer l'efficacité des traitements de support mis en place (traitements antalgiques, traitements anti-émétiques, traitements anxiolytiques...)						
Identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux						
Analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins						
Identifier les situations présentant une urgence oncologique du fait d'un pronostic vital potentiellement engagé à court terme, pour les orienter vers une prise en charge médicale						
Identifier les situations présentant une urgence psychologique pour les orienter vers une prise en charge adaptée.						
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Efficience du suivi					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 2 MENTION						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Analyser la pertinence de la demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, bilan nutritionnel, ECG, gaz du sang...						
Identifier l'ensemble des différents traitements anti-cancéreux, leurs modes d'administration						
Identifier et caractériser les effets indésirables de ces traitements nécessitant un avis médical systématique						
Identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux						
Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription d'anti-cancéreux et de l'adaptation éventuelle dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement						
Identifier les risques associés au renouvellement du traitement ;						
Identifier et rechercher l'ensemble des informations nécessaires dans le cadre du renouvellement d'un traitement conformément aux procédures écrites (informations sur l'ensemble des traitements du patient...)						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier les interactions potentielles entre les différents traitements						
Evaluer l'efficacité et les risques de toxicité des traitements et soins de support et analyser la pertinence de leur renouvellement de la prescription et des adaptations nécessaires						
Identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins de support nécessitant un avis médical systématique						
Identifier les prothèses adaptées à la situation du patient						
Analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers						
Identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins						

de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 3 MENTION						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement						
Identifier et mettre en œuvre les actions de dépistage d'effets secondaires potentiels en fonction de l'étape du parcours du patient						
Analyser les besoins du patient en conseils et accompagnement en fonction de sa situation						
Concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement						
Accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.						
Compétence 4						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polypathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					
Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						
Compétence 4 MENTION						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes						
organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge						
accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées						
identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement.						
Compétence 5						
Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique						
Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						
Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						
Compétence 6						
Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.						
Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

MENTION 3

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psychosociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1 MENTION						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
évaluer l'état de santé du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours et définir des actions de prévention pertinentes						
conduire un entretien visant à évaluer la qualité de vie du patient, en face-à-face ou à distance						
identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements						
identifier et analyser les signes et les symptômes généralistes et spécifiques (symptômes urémiques, de l'anémie, de sub OAP, de l'acidose, de l'hypertension artérielle, de l'hyperphosphorémie...)						
interpréter les bilans biologiques et identifier les marqueurs qui sortent des cibles ;						
évaluer l'état nutritionnel et la dénutrition éventuelle						
évaluer les facteurs de risque rénaux						
évaluer les facteurs de risque cardio-vasculaire						
identifier les anomalies de la fonction rénale, des taux d'immunosuppresseurs et les situations d'urgence						
identifier les complications liées aux traitements médicamenteux.						
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Efficiency du suivi					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 2 MENTION						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
identifier les examens complémentaires à réaliser auprès des patients et des donneurs vivants avant et après la greffe rénale, notamment les examens permettant d'évaluer la tolérance et l'efficacité du traitement immunosuppresseur						
identifier et appliquer les différentes stratégies thérapeutiques dans le cadre de l'insuffisance rénale chronique						
identifier les soins de support adaptés à la situation du patient et identifier les interlocuteurs compétents						
analyser la pertinence du renouvellement de prescriptions, du changement de forme de médicament et de l'adaptation de la posologie de traitements de supports						
identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins de support nécessitant un avis médical systématique						
analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers						
identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients						
évaluer l'abord vasculaire par un examen clinique approprié.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 3 MENTION						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
identifier et mettre en œuvre les actions de prévention des complications potentielles en fonction de l'étape du parcours du patient						
accompagner le patient vers un futur choix de technique de dialyse et/ou de greffe préemptive ou de soins conservateurs						
apporter les explications requises sur la stratégie thérapeutique choisie par le patient en prenant en compte ses besoins ;						

identifier les leviers et les freins à l'auto-soin, ainsi que le niveau de connaissance et de compréhension du patient						
concevoir et mettre en œuvre les actions adaptées aux besoins d'apprentissage du patient vis-à-vis de ses traitements						
concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du patient, la diététique ;						
concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.						

Compétence 4

Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient poly pathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					
Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					

les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						
Compétence 4 MENTION						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
coordonner la prise en charge et organiser le parcours du patient entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements en pré-suppléance et du patient greffé, notamment face à de situations complexes						
organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge						
organiser le suivi du patient entre les différents établissements de soins ou services au sein d'un même établissement						
conseiller les équipes pour la prise en charge des patients en situation complexe.						
Compétence 5						
Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique						
Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						
Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						

Compétence 6
Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.

Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique						

professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

MENTION 4

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psychosociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1 MENTION						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient, ses besoins, ses difficultés, ses symptômes, ses ressources et les interactions avec l'entourage						
Evaluer l'état de santé du patient suivi, sa demande et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique et téléphonique						
Repérer les difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie susceptibles de relever des troubles neuro-développementaux						
Evaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique de la personne et l'impact sur sa vie personnelle, sociale et professionnelle						
Evaluer les limitations fonctionnelles et les capacités et aptitudes préservées						
Evaluer le risque suicidaire						
Evaluer le risque de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif						
Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées						
Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques cliniques						
Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses						
Évaluer cliniquement les stratégies de prévention et de réduction des pratiques d'isolement et contentions mises en œuvre auprès du patient						
Evaluer la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources propres et celles de l'entourage, les capacités de soutien de l'entourage, les représentations de la maladie, les retentissements des troubles sur la vie personnelle, sociale et professionnelle						
Apprécier la nécessité de concertation pluriprofessionnelle pour évaluer la situation						
Utiliser des outils d'observation clinique						

Utiliser les échelles d'évaluation appropriées à la situation en première évaluation et au cours de l'évolution						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Efficiency du suivi					
Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 2 MENTION						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Adapter le projet de soin, de suivi et d'accompagnement en fonction de la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient en coordination avec le médecin et les autres acteurs intervenant dans le parcours du patient, avec le patient et son entourage						
Choisir les outils cliniques adaptés à la situation de la personne						
Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des régulateurs de l'humeur						

(thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés et de leur adaptation éventuelle, y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement						
Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques, à partir de l'analyse de l'état de santé du patient						
Analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale et d'actions de prévention dans le cadre de démarches de prévention du risque somatique à partir de l'analyse de l'état de santé du patient						
Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations						
Identifier la nécessité d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation						
Identifier et mettre en œuvre, le cas échéant, les techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale, spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique (programmes de réhabilitation et remédiation cognitives, ...) pertinentes à partir de l'analyse de l'état de santé du patient.						
Accompagner le patient dans la ou les thérapies suivies						
Evaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques individuels ou groupaux par l'infirmier et identifier la pertinence de son renouvellement						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						

Compétence 3 MENTION

Concevoir et mettre en œuvre des action de prévention et d'éducation thérapeutique

Evaluer et organiser un plan de prévention pour le patient, partagé au sein de l'équipe						
Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées à la situation du patient visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités dans une perspective inclusive						
Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces						
Concevoir et mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des rechutes						
Concevoir et mettre en œuvre des actions personnalisées de prévention primaire						
Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales, les capacités cognitives						

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier les ressources et les besoins des patients, des familles et aidants, reconnaître leur apport et proposer les actions d'accompagnement pertinentes						
Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, de relation d'aide aux familles et aidants						
Dans le cadre d'une approche populationnelle : Choisir et mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion des crises pertinents et promouvoir leur utilisation au sein de l'équipe <i>Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et de prévention des risques psycho-sociaux</i> <i>Identifier des éléments pertinents à intégrer dans des projets territoriaux de santé, notamment dans le cadre de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et des contrats locaux de santé</i> <i>Identifier les ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique</i>						
Compétence 4						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient poly pathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon					

spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	déroulement du parcours					
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						
Compétence 4 MENTION						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs						
Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins						
Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises						
Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises						
Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente						
Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention						

Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique						
Veiller à l'accès ou au maintien des droits de la personne						
Compétence 5						
Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique						
Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						
Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						

Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						
Compétence 6						
Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.						
Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

MON PARCOURS PROFESSIONNALISANT

Mon auto-évaluation du développement et de l'acquisition des actes /activités

	Débutant avancé		Compétent		Performant		Expert		Commentaires
	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	
Réalisation d'un débitmètre de pointe									
Holter tensionnel									
Prélèvements de sang par ponction artérielle pour gazométrie									
Ablation de dispositifs d'immobilisation et de contention									
Renouvellement et ablation de pansements médicamenteux de système de tamponnement et e drainage (a l'exception des drains pleuraux et médiastinaux)									
Pose de sonde vésicale en vue de prélèvement d'urines de lavages d'instillation d'irrigation ou de drainage de la vessie									
Pose de sondes rectales, lavements extractions de fécalomes pose et surveillance de goutte à goutte rectal									
Appareillage et irrigation d'une plaie d'une fistule ou d'une stomie									
Branchement surveillance et débranchement d'une dialyse rénale et péritonéale ou d'un circuit d'échanges plasmatique									

	Débutant avancé		Compétent		Performant		Expert		Commentaires
	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	
Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. Observation et recueil des données à distance. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.									
Evaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ;									
Interprétation des examens paracliniques. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient.									
Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier.									
Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.									
Réalisation des examens et tests requis dans le cadre du suivi des patients atteints de pathologies chroniques stabilisées ;									
Bilans de prévention adaptés à la situation du patient (notamment vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et suivi des actions de prévention mises en œuvre ;									
Repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ;									
Evaluation des troubles cognitifs ;									
Evaluation de la perte d'autonomie et de ses conséquences ;									
Evaluation de la tolérance à l'effort chez les patients atteints de BPCO ;									
Renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie et de l'heure de prise, hors dégradation de l'état de santé du patient surveillance et suivi: <ul style="list-style-type: none"> • d'un traitement antithrombotique ; • du traitement des diabètes de type 1 et 2 et repérage des complications ; • du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ; traitements médicamenteux antiépileptiques ; • traitements des maladies cardio-vasculaires ; • traitements médicamenteux anti-parkinsoniens ; 									

Renouvellement de prescriptions médicales en cours et adaptation de la posologie.					
prescription et renouvellement de traitement de sevrage tabagique ;					
Renouvellement de prescription de traitement de sevrage de l'alcool.					
Etablissement d'un bilan éducatif partagé avec le patient et son entourage incluant les objectifs à atteindre.					
Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient.					
Organisation du parcours de soins et de santé et des activités en lien avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours et l'ensemble des acteurs du parcours à l'hôpital et en ville.					
Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient.					
Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient.					
Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels.					
Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles.					
Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.					

RAPPEL DU DISPOSITIF DE FORMATION

Textes réglementaires

Les textes d'application ont été portés à la publication au journal officiel du 19 juillet 2018.

- **Décret N°2018-629 du 18 Juillet 2018** relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée
- **Arrêté du 18 Juillet 2018** fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'Article R.4301-2 du code de la Santé publique
- **Arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes** permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de santé publique
- **Décret N°2018-633 du 18 Juillet 2018** relatif au Diplôme d'Etat d'infirmier de pratique avancée
- **Arrêté du 18 Juillet 2018** relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

« L'infirmier exerçant en pratique avancée dispose de compétences élargies, par rapport à celles de l'infirmier diplômé d'Etat, validées par le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée délivré par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du code de l'éducation.

« Il participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin, conformément aux dispositions de l'article L. 4301-1 du présent code. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par ce médecin et mis en œuvre dans les conditions définies au présent article ainsi qu'aux articles R. 4301-2 à R. 4301-7 et D. 4301-8.

« Dans le respect du parcours de soins du patient coordonné par le médecin traitant mentionné à l'article L. 162-5-3 du code de la sécurité sociale, l'infirmier exerçant en pratique avancée apporte son expertise et participe, en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux ».

Rôles et activités de l'IPA

En 2008, le Conseil International des Infirmières (CII) propose déjà la définition suivante de l'Infirmier de Pratique Avancée : « Une infirmière qui exerce en pratique avancée est une **infirmière diplômée** qui a acquis **des connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes**, de même que **les compétences cliniques indispensables** à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmière sera autorisée à exercer ».

Les compétences des infirmiers de pratique avancée s'inscrivent à la fois dans la continuité de celles des infirmiers généralistes (grade licence) et sont spécifiques à ce niveau d'exercice professionnel (diplôme d'Etat valant grade de master 2). Les compétences **relevées sont de 5 ordres** :

- Compétence clinique
- Compétence de conseil et de consultation
- Compétence dans l'animation d'équipe et de leadership
- Compétence d'enseignement et de formation
- Compétence dans le domaine de la recherche

L'IPA exerce dans une forme innovante de travail interprofessionnel. L'infirmière de pratique avancée mobilise ses compétences cliniques pour poser des diagnostics permettant l'orientation thérapeutique et la réalisation des prescriptions adaptées aux patients. Elle développe son expertise fondée sur la recherche et les données probantes (Evidence Based Nursing).

En intégrant le processus de raisonnement clinique et la pratique fondée sur les données probantes, l'IPA transfère les connaissances acquises par la recherche vers la pratique, en visant l'amélioration de la qualité des soins. En acquérant des compétences relevant du champ médical, il suit des patients au regard de leurs pathologies dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par les médecins ou autres infirmiers en pratique avancée. Il participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin.

L'IPA apporte son expertise et participe en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

➤ **6 familles d'activités ont été définies :**

ACTIVITES

1. Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.
2. Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention
3. Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique
4. Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient
5. Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles
6. Contribution à des études et des travaux de recherche

Les activités et les compétences sont déclinées pour chacune des mentions précédemment citées.

➤ **Le référentiel du DE est composé de 6 compétences.**

Compétence 1. –

Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées :

Compétence 2. –

Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

Compétence 3. –

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Compétence 4.-

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Compétence 5.-

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Compétence 6.-

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Stages

Pendant le temps de stage l'IPA se trouve confronté à sa future pratique. Il se forme en réalisant les actes et activités inhérentes à son futur exercice. Ces activités sont ensuite analysées avec l'équipe.

Des objectifs de stage sont formulés selon les dispositifs de l'Arrêté du 18/07/2018. Les objectifs personnels de l'Etudiant sont formulés dans le portfolio et présentés à l'équipe encadrante.

L'étudiant dispose d'un portfolio qu'il présente en stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation. Celle-ci porte notamment sur des activités adaptées aux compétences transversales et spécifiques à acquérir. (Article 10)

Le stage est effectué sous la supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires.

L'étudiant réalise :

- un stage d'une durée minimum de deux mois au cours du deuxième semestre de formation ; 6 ECTS.

La validation du stage du deuxième semestre est prononcée par un jury composé d'au moins

- un enseignant-chercheur,
- du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.

- un stage d'une durée minimum de quatre mois, au cours du quatrième semestre de formation, dont les objectifs sont en lien direct avec la mention suivie. 24 ECTS.

La validation du stage du quatrième semestre est prononcée par un jury composé au moins

- d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale,
- de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins
 - o un infirmier ou infirmier en pratique avancée et
 - o d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil.

En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique. (durée, lieu et objectifs)

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
C1 Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées C2 Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé	UE Clinique	UE Clinique	UE Clinique UE Bases fondamentales Selon mention choisie	
C3 Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique		UE Santé publique	UE parcours de soins Selon mention choisie	
C4 Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés				
C5 Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique	UE Sciences Infirmières et pratiques avancées UE Législation Responsabilité Ethique	UE Formation et analyse de pratique professionnelle		
C6 Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques	UE Langue Vivante UE Méthode de travail	UE recherche	UE recherche UE Langue Vivante	UE Mémoire

Récapitulatif des UE par semestre

STAGE 1 SEMESTRE 2

OBJECTIFS DE STAGE

Arrêté du 18 juillet 2018

« Les objectifs du stage sont de :

- développer les compétences cliniques de l'infirmier en pratique avancée ;
- observer et analyser le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population ;
- décrire et analyser un aspect de l'exercice professionnel observé en lien avec les missions de l'infirmier en pratique avancée.

Ce stage donne lieu à un rapport de stage dont le format et le contenu sont déterminés par la composante ou la structure organisant la formation. Ce rapport sera évalué par le maître de stage et fera partie de l'évaluation finale du stagiaire.

La validation de ce stage est prononcée par un jury composé d'au moins un enseignant-chercheur, du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage. »

☞ Points forts acquis, expertise professionnelle :

.....

.....

.....

.....

☞ Points à approfondir :

.....

.....

.....

.....

☞ Objectifs en début de stage :

.....

.....

☞ Objectifs revus et discutés avec tuteurs et maîtres de stage :

.....

.....

☞ Objectifs à d'autres moments :

.....

.....

ANALYSE DE SITUATION

Plan de l'analyse à rajouter selon le modèle retenu ou présenter plusieurs modèles sur lesquels il faudra se baser...

A déterminer

PARCOURS PROFESSIONALISANT
ACQUISITION DES COMPETENCES

Mon parcours auto évaluation du développement de mes compétences

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude ? du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Efficiences du suivi					
Identifier la pertinence de la prescription d'exams complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
	Critères	Indicateurs de performance			Commentaires	

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						
Compétence 4						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient poly pathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	

Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						

Compétence 5

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						

Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						
Compétence 6						
Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.						
Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

STAGE 2 SEMESTRE 4

OBJECTIFS DE STAGE

Dans le domaine d'intervention étudié, le stage a pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants :

- la clinique,
- le conseil, la consultation,
- l'éducation,
- le leadership,
- la recherche.

Les objectifs du stage sont de : prescriptifs et institutionnels mettre plutôt objectifs pédagogiques de stage

Compétences de stage

Les recherches

Analyses des

- savoir évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée ;
- conduire un entretien avec le patient ;
- réaliser une anamnèse de sa situation ;
- procéder à un examen clinique ;
- Effectuer les actes techniques et demander les actes de suivi et de prévention inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées ;
- Prescrire des examens de biologie médicale inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées ;
- renouveler ou adapter des prescriptions médicales en cours ;
- prescrire des médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire figurant sur la liste établie par l'ANSM en application de l'article R. 5121-202 du code de la santé publique ;
- évaluer et transmettre les éléments de la situation de la personne ;
- réaliser ces activités en présentiel ou à distance via les technologies de l'information et de la communication ;
- développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel dans la réalisation des activités suivantes :
 - la prise en compte de l'environnement global du patient ;
 - l'orientation, l'éducation, la prévention et le dépistage ;
 - le conseil au patient, à son entourage et à d'autres professionnels ;
 - l'évaluation de l'adhésion et des capacités du patient ainsi que les risques liés aux traitements médicamenteux et non médicamenteux ;

- la participation à l'organisation des parcours entre les soins primaires, les spécialistes de recours et les établissements et services de santé, médico-sociaux et sociaux ;
- développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée dans les activités suivantes :
 - l'enseignement, la formation facilitant l'apprentissage des patients, des étudiants, des pairs, et d'autres professionnels ;
 - la démarche qualité en initiant les bonnes pratiques cliniques au sein d'une équipe de professionnels de santé ;
 - la réflexion éthique ;
 - la recherche en s'impliquant dans la veille documentaire, l'utilisation des résultats de recherche, éventuellement la participation et la réalisation de travaux et leur valorisation.

Encadrement et évaluation :

Le stage est effectué sous la supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires.

Un carnet de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation.

L'évaluation du stage est réalisée par un jury composé au moins d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil.

Cette évaluation porte notamment sur les compétences transversales et spécifiques attendues.

Arrêté du 18 juillet 2018

Modèle professionnalisant à développer

☞ Points forts acquis, expertise professionnelle :

.....

.....

.....

.....

.....

☞ Points à approfondir :

.....

.....

.....

.....

.....

☞ Objectifs en début de stage :

.....

.....

.....

☞ Objectifs revus et discutés avec tuteurs et maîtres de stage :

.....

.....

.....

☞ Objectifs à d'autres moments :

.....

.....

.....

ANALYSE DE SITUATION

Plan de l'analyse à rajouter selon le modèle retenu ou présenter plusieurs modèles sur lesquels il faudra se baser...

A déterminer

PARCOURS PROFESSIONALISANT
ACQUISITION DES COMPETENCES

Au semestre 4 l'étudiant s'est positionné sur une des 4 mentions suivantes :

- **Mention 1 : pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires ;**

La liste des pathologies chroniques stabilisée est définie par l'Arrêté du 18 Juillet 2018 fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'article R. 4301-2 du code de santé publique. Il s'agit de

- Accident vasculaire cérébral
- Artériopathies chroniques
- Cardiopathies et maladies coronaires
- Diabète de type I et de type II
- Insuffisance respiratoire chronique
- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson
- Epilepsie

- **Mention 2 : oncologie et hémato-oncologie**

- **Mention 3 : maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale.**

- **Mention 4 : Psychiatrie et santé mentale**

MENTION 1

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude ? du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psychosociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires

	Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1 MENTION					
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées					
analyser et évaluer l'état de santé dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours et la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements, notamment grâce à l'évaluation au domicile du patient					
définir des actions de prévention pertinentes (vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et en assurer le suivi ;					
identifier les examens et tests à réaliser en fonction de la pathologie et les mettre en œuvre					
identifier par un questionnaire adapté, en face-à-face ou à distance, des événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient					
repérer des événements indésirables associés aux soins et contribuer au bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant ;					
identifier les troubles cognitifs par un questionnaire adapté et un examen clinique ;					
évaluer l'état nutritionnel et interpréter l'évaluation paraclinique de l'état nutritionnel					
évaluer la perte d'autonomie et ses conséquences à l'aide d'échelles et grilles validées et adaptées au contexte (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie)					
analyser les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins et savoir orienter la personne en conséquence ;					
évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements					
analyser les risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d'alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie...					
	Critères	Indicateurs de performance			Commentaires

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
identifier les complications et les risques de complication liés à la pathologie du patient ; - identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées						
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Effcience du suivi					
Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 2 MENTION						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
analyser la pertinence de la prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation du patient	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
analyser la pertinence du renouvellement de traitement médicamenteux et les adaptations nécessaires du dosage et de l'heure de prise à partir de l'analyse de l'état de santé du patient	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
	Critères	Indicateurs de performance			Commentaires	

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
analyser l'activité physique et la pratique sportive et évaluer les besoins	Effcience du suivi					
analyser la pertinence du renouvellement de prescription médicale d'actes infirmiers						
analyser la pertinence du renouvellement de prescription et les adaptations nécessaires de la posologie d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d'aide à la vie						
analyser et évaluer la perte d'autonomie et identifier les démarches administratives permettant l'obtention d'aides au maintien à domicile						
définir un projet de soin dans des situations complexes : troubles du comportement, refus de soin, dénutrition, douleur, fin de vie...						
définir un projet de soin portant sur les modifications thérapeutiques des modes de vie en fonction de la pathologie.						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 3 MENTION						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement						
concevoir et mettre en œuvre des actions recommandées de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient						
définir et anticiper les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins, pour mieux aider et orienter le patient et prévenir les ruptures de soins						
aider le patient à développer des compétences d'auto-soin						
analyser les besoins du patient au regard des difficultés de la vie courante et apporter les conseils adaptés						
délivrer les conseils nutritionnels correspondant aux recommandations pour la population générale et dans certaines situations						
relayer auprès du patient les actions de prévention nationale						
identifier les risques d'épuisement de l'aidant et mettre en œuvre les actions adaptées						
identifier les risques de maltraitance, repérer les situations de maltraitance et mettre en œuvre les actions adaptées						
identifier les besoins des familles et aidants naturels et professionnels						
concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage.						
Compétence 4						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	

Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polyopathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					
Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						

Compétence 4 MENTION

Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

participer à l'organisation des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé, pour une meilleure gestion du parcours du patient, notamment face à de situations complexes						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
organiser avec les autres intervenants le parcours de santé de personnes vulnérables et						

polypathologiques dans un but préventif, curatif ou palliatif						
identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement						
identifier les enjeux de la mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques et les renseigner.						
Compétence 5						
Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique						
Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						

Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						
Compétence 6						
Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.						
Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

MENTION 2

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude ? du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1 MENTION						
Évaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises						
évaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention						
utiliser les scores d'évaluation des fragilités, de la qualité de vie, des toxicités						
évaluer l'impact des fragilités sur l'observance du traitement et sur les effets secondaires						
évaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques						
évaluer l'efficacité des traitements de support mis en place (traitements antalgiques, traitements anti-émétiques, traitements anxiolytiques...)						
identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux						
analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins						
identifier les situations présentant une urgence oncologique du fait d'un pronostic vital potentiellement engagé à court terme, pour les orienter vers une prise en charge médicale						
identifier les situations présentant une urgence psychologique pour les orienter vers une prise en charge adaptée.						
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Efficience du suivi					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 2 MENTION						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
analyser la pertinence de la demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, bilan nutritionnel, ECG, gaz du sang...						
identifier l'ensemble des différents traitements anti-cancéreux, leurs modes d'administration						
identifier et caractériser les effets indésirables de ces traitements nécessitant un avis médical systématique						
identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux						
analyser la pertinence du renouvellement de la prescription d'anti-cancéreux et de l'adaptation éventuelle dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement						
identifier les risques associés au renouvellement du traitement ;						
identifier et rechercher l'ensemble des informations nécessaires dans le cadre du renouvellement d'un traitement conformément aux procédures écrites (informations sur l'ensemble des traitements du patient...)						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
identifier les interactions potentielles entre les différents traitements						
évaluer l'efficacité et les risques de toxicité des traitements et soins de support et analyser la pertinence de leur renouvellement de la prescription et des adaptations nécessaires						
traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie						
identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins de support nécessitant un avis médical systématique						
identifier les prothèses adaptées à la situation du patient						
analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers						
identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	

Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						

Compétence 3 MENTION

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement						
identifier et mettre en œuvre les actions de dépistage d'effets secondaires potentiels en fonction de l'étape du parcours du patient						
analyser les besoins du patient en conseils et accompagnement en fonction de sa situation						
concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement						
accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer						
concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.						

Compétence 4

Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polypathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	

Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					
Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						

Compétence 4 MENTION

Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes						
organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge						
accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées						
identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	

Compétence 5

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						
Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	

Compétence 6

Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.

Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

MENTION 3

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude ? du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Efficience du suivi					
Identifier la pertinence de la prescription d'exams complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
	Critères	Indicateurs de performance			Commentaires	

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						
Compétence 4						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient poly pathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	

Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						
Compétence 5						
Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique						
Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						

Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						
Compétence 6						
Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.						
Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

MENTION 4

	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 1						
Evaluer l'état de santé des patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées						
Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins	Pertinence des informations recherchées					
Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.	Complétude des informations recherchées et transmises					
Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.	Justesse dans l'analyse et la recherche de l'adhésion du patient à son programme thérapeutique.					
Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.	Justesse dans les modalités de mise en œuvre de l'examen clinique					
Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.	Analyse pertinente					
Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.	Repérage adéquat des effets du traitement					
Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.	Repérage adéquat des situations urgentes et sensibles pour un relais efficace					
Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.	Exactitude ? du problème identifié					
Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.						
Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.	Justesse et précision dans la formulation des conclusions					
Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.						
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Compétence 2						
Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé						
Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.	Pertinence dans l'analyse et dans le repérage des situations					
Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.	Pertinence et cohérence dans la réalisation du suivi des patients					
Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.	Efficiéncia du suivi					
Identifier la pertinence de la prescription d'exams complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.						
Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.						
Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.						
Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence						
Compétence 3						
Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique						
Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.	Pertinence dans le repérage des problématiques des personnes en matière d'éducation à la santé (aborder et résoudre)					
Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.	Pertinence et cohérence dans la conception des actions de prévention					
	Critères	Indicateurs de performance			Commentaires	

		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre des actions					
Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.						
Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.	Pertinence dans la démarche d'accompagnement des équipes, des patients des aidants de l'entourage et de la famille					
Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.						
Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.						
Compétence 4						
Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés						
Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.	Qualité de l'organisation et de la mise en œuvre du parcours					
Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient poly pathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.						
Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.	Pertinence de l'analyse					
Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.	Cohérence et qualité des interventions en termes de gestion de risques et de suivi de patients					
Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.						
Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.	Pertinence et complétude de l'évaluation du bon déroulement du parcours					
	Critères	Indicateurs de performance				Commentaires
		Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	

Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.	Qualité de la coordination des parcours de soins					
Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.	Qualité et efficacité de l'animation des réunions de concertation					
Contribuer à la gestion des files actives de patients.						
Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.						
Compétence 5						
Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique						
Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Pertinence de la démarche d'évaluation de la qualité et de la sécurité des activités mises en œuvre					
Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.	Qualité de l'animation des séquences d'analyse de pratiques et/ou de retours d'expérience					
Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes).	Cohérence et rigueur de la démarche d'EBN					
Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels.	Qualité de l'accompagnement					
Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique.	Pertinence et exhaustivité dans l'analyse des différentes situations					
Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives.						
Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu.						
Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques.						

Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles.						
Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière.						
Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.						
Compétence 6						
Rechercher analyser et produire des données professionnelles et scientifiques.						
Conduire une recherche documentaire et bibliographique.						
Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.						
Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.						
Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.	Pertinence dans la qualité du questionnement					
Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.	Pertinence de la méthode utilisée pour les travaux d'étude et/ou de recherche et leur accompagnement					
Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.						
Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.						
Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.	Qualité des documents élaborés					
Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.	Qualité des communications et des différents comptes-rendus					
Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.						

	Indicateurs de performance				Commentaires
	Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Réalisation d'un débitmètre de pointe					
Holter tensionnel					
Prélèvements de sang par ponction artérielle pour gazométrie					
Ablation de dispositifs d'immobilisation et de contention					
Renouvellement et ablation de pansements médicamenteux de système de tamponnement et e drainage (a l'exception des drains pleuraux et médiastinaux)					
Pose de sonde vésicale en vue de prélèvement d'urines de lavages d'instillation d'irrigation ou de drainage de la vessie					
Pose de sondes rectales, lavements extractions de fécalomes pose et surveillance de goutte à goutte rectal					
Appareillage et irrigation d'une plaie d'une fistule ou d'une stomie					
Branchement surveillance et débranchement d'une dialyse rénale et péritonéale ou d'un circuit d'échanges plasmatique					

	Indicateurs de performance				Commentaires
	Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. Observation et recueil des données à distance. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.					
Evaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ;					
Interprétation des examens paracliniques. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient.					
Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier.					
Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.					
Réalisation des examens et tests requis dans le cadre du suivi des patients atteints de pathologies chroniques stabilisées ;					
Bilans de prévention adaptés à la situation du patient (notamment vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et suivi des actions de prévention mises en œuvre ;					
Repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ;					
Evaluation des troubles cognitifs ;					
Evaluation de la perte d'autonomie et de ses conséquences ;					
Evaluation de la tolérance à l'effort chez les patients atteints de BPCO ;					
Renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie et de l'heure de prise, hors dégradation de l'état de santé du patient surveillance et suivi: <ul style="list-style-type: none"> • d'un traitement antithrombotique ; • du traitement des diabètes de type 1 et 2 et repérage des complications ; • du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ; traitements médicamenteux antiépileptiques ; • traitements des maladies cardio-vasculaires ; • traitements médicamenteux anti-parkinsoniens ; 					

Renouvellement de prescriptions médicales en cours et adaptation de la posologie.					
prescription et renouvellement de traitement de sevrage tabagique ;					
Renouvellement de prescription de traitement de sevrage de l'alcool.					
Etablissement d'un bilan éducatif partagé avec le patient et son entourage incluant les objectifs à atteindre.					
Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient.					
Organisation du parcours de soins et de santé et des activités en lien avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours et l'ensemble des acteurs du parcours à l'hôpital et en ville.					
Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient.					
Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient.					
Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels.					
Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles.					
Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.					

	Débutant avancé		Compétent		Performant		Expert		Commentaires
	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	Stage 1	Stage 2	

	Indicateurs de performance				Commentaires
	Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. Observation et recueil des données à distance. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.					
évaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; repérage des difficultés de communication du patient ;					
repérage des situations nécessitant des soins de support et des soins palliatifs, définition des soins de support adaptés ;					
Interprétation des examens paracliniques. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient.					
Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier.					
Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.					
prescription et demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, gaz du sang, bilan nutritionnel, ECG...					
Renouvellement de prescriptions et adaptation éventuelle de la posologie de traitements anti-cancéreux dans le cadre d'une procédure de soin établie avec l'oncologue référent ou avec l'équipe, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques ; Traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie ; - solutions pour nutrition parentérale ; - traitements antalgiques ; - aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées ; - dispositifs médicaux ; - prescription de prothèse capillaire et prothèse mammaire externe.					
bilans de prévention adaptés à la situation du patient (notamment vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche					

d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et suivi des actions de prévention mises en œuvre ;					
repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ;					
évaluation de la perte d'autonomie et de ses conséquences ;					
Renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie et de l'heure de prise, hors dégradation de l'état de santé du patient surveillance et suivi: <ul style="list-style-type: none"> • d'un traitement antithrombotique ; • du traitement des diabètes de type 1 et 2 et repérage des complications ; • du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ; traitements médicamenteux antiépileptiques ; • traitements des maladies cardio-vasculaires ; • traitements médicamenteux anti-parkinsoniens ; 					
conception et réalisation d'actions de soutien psychologique du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ;					
conception et mise en œuvre d'action de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient : après le diagnostic initial, dans le cadre du suivi, dans le cadre d'un programme de reprise, par exemple après un changement de traitement ;					
organisation des relais entre les différents établissements de soin ou services au sein d'un même établissement : ville-établissement de santé ; soins spécifiques, soins de suite, soins palliatifs ;					
Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient.					
Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient.					
Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels.					
Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques					

professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles.					
Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.					

	Indicateurs de performance				Commentaires
	Débutant avancé	Compétent	Performant	Expert	
Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. évaluation de la fonction rénale, protéinurie ; Observation et recueil des données à distance. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.					
évaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; repérage des difficultés de communication du patient ;					
repérage des situations nécessitant des soins de support et des soins palliatifs, définition des soins de support adaptés ;					
Interprétation des examens paracliniques. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient.					
Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier.					
Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.					
Prescription d'examens complémentaires <ul style="list-style-type: none"> - À des patients et des donneurs vivants avant et après la greffe rénale ; - Visant au suivi du patient greffé et à l'évaluation de la tolérance et de l'efficacité du traitement immunosuppresseur selon le protocole médical établi pour le suivi systématique du transplanté ; - Renouvellement de prescriptions, changement de forme de médicament si besoin et adaptation de la posologie de traitements de supports : anti-hypertenseurs, médicaments de l'hyperphosphorémie et de l'hyperkaliémie, calcium, calcimimétiques, bicarbonate... prescription d'examens complémentaires d'évaluation d'un patient en attente de greffe rénale (patient dialysé ou en insuffisance rénale chronique avancée) ;					
Adaptation des paramètres de traitement par hémodialyse permettant une meilleure performance du traitement (en accord avec les indicateurs et recommandations) : <ul style="list-style-type: none"> - Choix du mode : HDF/HD/dialyse sans héparine ; - Membrane de dialyse (en fonction du coefficient d'ultrafiltration et de la performance de la membrane) ; - Temps de séance ; - Nombre de séances hebdomadaires ; - prise en charge de l'abord vasculaire et suivi de la fistule artério-veineuse ;					

- surveillance du débit de fistule par méthode « Transonic » ou par doppler ;					
Ponction échoguidée d'une fistule artérioveineuse chez le patient hémodialysé.					
Pour la dialyse péritonéale : - prescription des soins locaux de l'orifice de sortie du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription et réalisation des examens ayant pour objectif de s'assurer du bon fonctionnement du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription des examens radiologiques en cas de dysfonction du cathéter de dialyse péritonéale - prescription et réalisation de la procédure de désobstruction du cathéter de dialyse péritonéal ; - prescription et réalisation des examens complémentaires et des tests fonctionnels de surveillance de la dialyse péritonéale ; - adaptation de la prescription médicale de dialyse péritonéale.					
préparation à la dialyse : suivi de la maturation de la fistule artério-veineuse ;					
repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ;					
évaluation de la perte d'autonomie et de ses conséquences ;					
Analyse préparatoire des résultats des bilans cliniques et paracliniques avant la consultation avec le néphrologue ; Bilan pré-greffe de patients et bilan pré-don de donneurs vivants.					
Suivi et surveillance - Des traitements des troubles métaboliques de l'insuffisance rénale chronique surveillance - Des traitements conservateurs des patients insuffisants rénaux chroniques ; - D'un traitement immunosuppresseur d'entretien, surveillance des taux d'immunosuppresseurs ; - Repérage des effets indésirables des traitements, des causes éventuelles de non observance au traitement ; - Suivi nutritionnel et dépistage de la dénutrition ;					
conception et réalisation d'actions de soutien psychologique du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ;					
conception et mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du patient, la diététique, conseils sur le					

traitement médicamenteux (arrêt des IEC/sartans et diurétiques si risque déshydratation par exemple) ;					
organisation du parcours du patient greffé et du parcours du patient en pré-suppléance ;					
élaboration et présentation de dossiers de patients en attente de greffe ;					
Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient.					
Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient.					
Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels.					
Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles.					
Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.					

SEBRI Isabelle



3 rue du Rhône
67100 STRASBOURG
Tél : 06 84 73 23 87
isa.sebri@yahoo.fr
Permis B
46 ans – mariée-
2 enfants

DOMAINES D'EXPERTISE

Raisonnement clinique
Recherche
Analyse de pratique professionnelle
Ingénierie pédagogique

CADRE DE SANTE

**4 ans d'expérience en tant que coordinatrice
pédagogique**
11 d'expérience comme formatrice
Master 2 Pédagogie en sciences de la santé



FORMATIONS ET DIPLÔMES

2015 : Diplôme Master – Ingénierie de la formation et des compétences parcours pédagogie en sciences de la santé Université de Strasbourg

2004 : Diplôme de cadre de santé – Institut de formation de cadres de santé – Strasbourg

1994 : Diplôme d'Etat d'infirmière- Ecole d'infirmières Ste Marie – Strasbourg

1991 : Baccalauréat série D – Strasbourg



EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Coordinatrice pédagogique cadre de santé formateur

Institut de formation en soins infirmiers Groupe Hospitalier Saint Vincent - Strasbourg – depuis le 01/07/2008

- Participer aux différents groupes de travaux créés dans le cadre de l'universitarisation des métiers de la santé : groupe de travail **pédagogie et recherche**.
- Coordonner, mettre en œuvre et participer aux différentes réunions concernant le service sanitaire
- Participer et coordonner la mise en œuvre des travaux dirigés dans le cadre de l'universitarisation des unités d'enseignement de biologie fondamentale et cycle de la vie et grandes fonctions.
- Assurer par délégation la gestion de l'IFSI en tant que centre d'examen : participer et animer les portes ouvertes de l'IFSI, participer aux différentes réunions sur la mise en œuvre de PARCOURSUP à l'Institut.
- Concevoir et bâtir un programme de formation continue à destination des professionnels de santé en exercice
- Concevoir et bâtir un plan de formation pour les étudiants relevant des articles 33, 34 et 35 de l'arrêté du 31/07/2009 (sage-femme, étudiants médecins étrangers et étudiants en médecine) – **ingénierie pédagogique**

Cadre de santé infirmier

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg **Juillet 2004 – juillet 2008**

- Animer et coordonner une équipe
- Planifier, organiser et gérer l'activité du service
- Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre des projets de service
- Gérer les stocks
- Participer aux projets de l'établissement

Infirmière

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg – médecine interne gériatrique **Septembre 2002 à septembre 2003**

Centre Paul Strauss – Unité de remplacement et de suppléance dans différentes unités du centre **Mai 2002 à Septembre 2002**

Clinique Ste Odile – Service médico-chirurgical à section pédiatrique, **Juillet 1994 à mai 2002**

FORMATIONS CONTINUES

- **De 2015 à 2018** : Participation et/ou animation aux « journées de Pédagogie en sciences de la santé » organisées par le CFRPS -
- **2017** : la recherche en soins de niveau licence CEFIEC Lorraine 23/11/2017
- **2017** : du 4 au 6 octobre - SIFEM - Congrès international francophone de pédagogie en sciences de la santé - Marseille
- **2015** : d'Octobre à décembre : cours en ligne ouvert et massif MOOC offert par l'Université de Montréal avec **Certificat de réussite sur l'honneur.**
- **2015** : Formation en intra- murs : l'analyse des pratiques professionnelles comment développer le raisonnement et la réflexion des étudiants – VIOLLET Patrick
- **2014** : Formation en intra-muros : Evaluation des compétences – Anne-Claude ALLIN-PFISTER- Institut La Source – Suisse

LOGICIELS

WORD	★	★	★	★	★
EXCEL	★	★	★	☆	☆
POWERPOINT	★	★	★	★	★
OUTLOOK	★	★	★	★	☆
LOGIFSI	★	★	★	★	★

LANGUES

- Allemand : parlé
- Anglais : parlé

AUTRES

- **Membre suppléant au CEFIEC Alsace** (Comité d'entente des formations infirmières et cadres)
- **Depuis 2015, chargée d'enseignement vacataire** Ecole d'orthophonie faculté de médecine de Strasbourg cours sur la démarche clinique
- **2017** : Communication libre au Congrès international francophone de pédagogie en sciences de la santé - Marseille
- **Publication:**
How do nursing students use digital tools during lectures?
PLOS ONE- article en ligne
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0165714>



Formation Continue

Université de Strasbourg

Diplôme d'État

Infirmier en Pratique Avancée

LIVRET DE FORMATION
LIGNES DIRECTRICES

2020 2021

Le cadre législatif et réglementaire

Intégrée dans une réflexion plus globale sur l'universitarisation des formations paramédicales, la création du corps des « infirmières en pratique avancée » correspond aujourd'hui à une nécessité de transformation majeure des modèles professionnels.

En réflexion depuis presque vingt ans, et très largement initiée par d'autres pays du monde et de la francophonie, la pratique avancée créée par la Loi de modernisation en 2016, trouve sa légitimité dans les textes législatifs et réglementaires de juillet 2018 et août 2019.

Décret N°2018-629 du 18 Juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée

Arrêté du 18 Juillet 2018 fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'article R.4301-2 du code de la Santé publique

Arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de santé publique

Décret N°2018-633 du 18 Juillet 2018 relatif au Diplôme d'Etat d'infirmier de pratique avancée

Arrêté du 18 Juillet 2018 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

Décret n°2019-835 du 12 août 2019 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée et à sa prise en charge par l'assurance maladie

Arrêté du 12 août 2019 relatif à l'enregistrement des IPA auprès de l'Ordre des Infirmiers

Arrêté du 12 août modifiant l'Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du DE-IPA

Arrêté du 12 août 2019 modifiant les annexes de l'Arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice IPA en application de l'article R.4301-3 du CSP

Décret n°2019-836 du 12 août 2019 relatif au DE IPA mention psychiatrie et santé mentale

Le projet de formation

En 2008, pour le Conseil International des Infirmières (CII) :

« Une infirmière qui exerce en pratique avancée est une infirmière diplômée qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmière sera autorisée à exercer ».

L'IPA exerce dans une forme innovante de travail interprofessionnel. Il mobilise ses compétences cliniques pour poser des diagnostics permettant l'orientation thérapeutique et la réalisation des prescriptions adaptées aux patients. Il développe son expertise fondée sur la recherche et les données probantes (Evidence Based Nursing) et transfère ainsi les connaissances acquises par la recherche vers la pratique, en visant l'amélioration de la qualité des soins.

En acquérant des compétences relevant du champ médical, il suit des patients au regard de leurs pathologies dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par les médecins ou autres infirmiers en pratique avancée. Il participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin.

L'IPA apporte son expertise et participe en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

La formation vise à développer l'expertise clinique et les compétences nouvelles et inhérentes à l'exercice de la fonction d'infirmière en pratique avancée. Le dispositif est élaboré et organisé autour des compétences du référentiel de formation, pour permettre de construire et développer progressivement les compétences nécessaires, à travers l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en pratique avancée.

L'équipe de formation du Master décline ses missions de formation selon 4 objectifs :

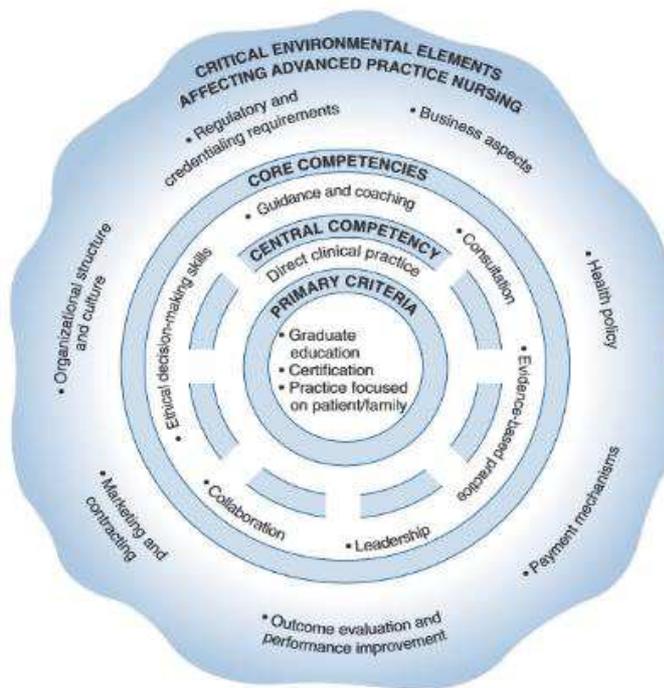
Objectif N°1- Préparer les étudiants en pratique avancée à agir avec compétence dans les diverses situations qu'ils auront à traiter.

Pour favoriser la professionnalisation des étudiants IPA, l'équipe pédagogique s'appuie sur un modèle d'ingénierie des compétences basée sur la définition de compétence suivante : une compétence se définit comme « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » (Jacques Tardif, professeur émérite de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke).

Les compétences des infirmiers en pratique avancée s'inscrivent à la fois dans la continuité de celles des infirmiers généralistes (grade licence) et sont spécifiques à ce niveau d'exercice professionnel (diplôme d'Etat valant grade de master 2). En référence au modèle d'HAMRIC¹ les compétences relevées sont de 5 ordres :

- Compétence clinique
- Compétence de conseil et de consultation
- Compétence dans l'animation d'équipe et de leadership
- Compétence d'enseignement et de formation
- Compétence dans le domaine de la recherche

Le modèle structurant d'Ann Hamric



Selon le modèle conceptuel proposé par le Dr Ann Hamric, des conditions cumulatives s'appliquent pour définir l'IPA. Elles reprennent des **critères primordiaux**, sans lesquels on ne peut parler d'IPA, une formation axée sur la **pratique au chevet du patient**, qui développe des **compétences jugées incontournables**, et des **éléments environnementaux critiques**, affectant sa pratique et qui doivent être considérés concomitamment au développement de l'IPA

Il décrit 6 compétences de base indispensables à l'exercice en pratique avancée.

- La pratique clinique directe la guidance et le coaching
- la collaboration
- Le leadership
- L'éthique
- La pratique fondée sur les données probantes (EBN)

¹ Hamric AB, Spross JA, Hanson CM. Advanced nursing practice : An integrative approach. Philadelphie : Saunders, 2009

L'interaction simultanée et efficace des connaissances, des savoirs- faire, et des qualités et ressources personnelles caractérise le socle des soins en pratique avancée.

Pour ce faire, le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition **des 6 compétences requises pour l'exercice de la fonction d'Infirmier en pratique avancée (IPA).**

Les 6 compétences visées et évaluées par le Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique avancée :

Compétence 1. –

Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées

Compétence 2. –

Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

Compétence 3. –

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Compétence 4.-

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Compétence 5.-

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Compétence 6.-

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Les 6 activités visées par le Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique avancée :

Activité 1. –

Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.

Activité 2. –

Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention

Activité 3. –

Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Activité 4.-

Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient

Activité 5.-

Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles

Activité 6.-

Contribution à des études et des travaux de recherche

Le référentiel de compétences détaillé et le référentiel d'activités détaillé figurent en Annexe I du présent document.

L'alternance prévue par le référentiel, entre l'acquisition des connaissances et des savoirs faire reliés à des situations professionnelles et la mobilisation des connaissances et des ressources de l'étudiant en pratique avancée dans les stages, favorise le développement de ces compétences.

Le cadre de référence retenu est celui de l'approche socioconstructiviste (Jonnaert P. 2004) qui se fonde sur les postulats suivants :

- L'apprenant construit ses connaissances. Celles-ci sont temporairement viables et non définies une fois pour toutes. Elles résultent d'une pratique réflexive et ne sont donc pas admises comme telle sans remise en cause. Elles s'articulent à des contextes et des situations d'apprentissage.
- L'apprenant développe ses savoirs de façon progressive à partir des connaissances antérieures, en établissant des liens entre celles-ci et les diverses réalités avec lesquelles il entre en contact.

Objectif N°2- Développer les ressources et les capacités relationnelles nécessaires à la mise en œuvre au travail en collaboration et à l'exercice du leadership infirmier.

A la lecture des écrits de Mathieu (2016)², le leadership est une compétence essentielle à l'exercice de la pratique avancée infirmière. Bien qu'aucune définition consensuelle ait été établie, le leadership se définirait ainsi :

« Le leadership est un processus par lequel un individu influence un groupe d'individus pour réaliser un but commun » (Mathieu, 2016). Cette définition se traduit pour l'infirmier en pratique avancée par :

- Son expertise clinique et la capacité à faire des choix éclairés afin d'analyser suggérer soutenir et développer des pratiques fondées sur des preuves,
- Son efficacité professionnelle et interprofessionnelle, c'est-à-dire travailler en équipe autour d'enjeux cliniques
- Son efficacité personnelle en démontrant son identité professionnelle
- Sa capacité à soutenir et à développer la compétence collective de l'équipe et l'empowerment des patients.

L'empowerment, autonomisation ou capacitation, est la prise en charge de l'individu, par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. Le patient devient partenaire de soin (Pelaccia et al., 2016 p 64).

Pour Lemay (2007), l'empowerment suppose la présomption des compétences des personnes (du patient ou de la collectivité) la prise en compte des dimensions individuelles et sociales

² Mathieu L., et al., les compétences de leadership pour la pratique infirmière avancée : proposition d'un modèle de développement pour la formation et la pratique clinique, revue francophone internationale de recherche infirmière (2016), <https://dx.doi.org/10.2016/j.refiri.2016.04.003>

des problèmes, la reconnaissance des facteurs d'inégalité sociale comme obstacles au développement des compétences la reconnaissance de la capacité d'autodétermination des personnes pour répondre à leurs besoins..

Par ses compétences, l'IPA contribue de façon directe au travail en interdisciplinarité. Cela suppose, pour l'IPA de savoir communiquer de façon efficace en intégrant les valeurs du « caring » et de bien comprendre l'étendue de son rôle et de ses missions.

Le travail en collaboration s'étend sur 2 angles :

- L'IPA avec le corps médical :
Un protocole d'organisation établi au préalable entre le médecin et l'IPA définit les modalités de prise en charge par l'IPA des patients qui lui sont confiés, des modalités et de la régularité des échanges d'informations entre le médecin et l'IPA, des modalités et de la régularité des réunions de concertation pluri professionnelles destinées à échanger sur les patients concernés. Les aspects règlementaires du protocole d'organisation et cadre d'exercice avec le corps médical sont définis par le Décret N° 2018-629 du 18 juillet 2018 et inscrits au Code de la santé publique.
Ce champ de collaboration est clairement précisé, il s'agit de construire un nouvel aspect de la collaboration médecin –infirmier, fondé sur la reconnaissance des expertises mutuelles.
- L'IPA, les équipes et les patients
La mise en place des infirmiers en pratique avancée correspond au besoin d'un suivi élargi et global des patients.

Du point de vue local, l'implantation de ce « nouveau » professionnel de santé est parfaitement intégré au projet régional de santé 2018-2028 (ARS Grand-Est) et correspond aux enjeux stratégiques de mutation des métiers de la santé.

Aussi, les infirmiers en pratique avancée pourront exercer au sein d'équipes prenant en charge des patients dans les quatre domaines définis à ce jour, afin d'améliorer la coordination des parcours de soins des patients.

Les partenariats instaurés et d'ordre multiples assureront une meilleure prise en charge et un suivi de qualité.

Objectif N°3- Contribuer à développer des connaissances scientifiques fiables dans la compréhension des problématiques spécifiques, en fondant sa pratique sur les données probantes issues de la recherche.

Les IPA s'engagent pour analyser, synthétiser, produire et utiliser, des données de recherche. De ce fait, l'actualisation des connaissances nécessite de faire preuve d'un questionnement professionnel et d'un positionnement professionnel itératif.

Pour inscrire sa pratique dans cette démarche continue d'amélioration de la qualité, il est attendu que les étudiants documentent leurs activités en stage, à l'aide d'un portfolio dédié qui leur sera transmis.

En développant sa pensée critique, l'IPA renforce son autonomie professionnelle dans la limite de son champ de compétences. Il s'agit d'être attentif aux situations qui suscitent le questionnement et l'étonnement et qui sont des moments propices à la réflexivité.

L'analyse de sa pratique amène le professionnel à la renouveler et à l'enrichir en se fixant des objectifs.

Objectif N°4- Accompagner l'émergence d'une identité professionnelle d'IPA au profit des patients et de l'ensemble des partenaires.

La pratique infirmière avancée se fonde sur le périmètre des soins infirmiers. Le parcours de formation qui s'inscrit dans le continuum de la formation initiale des infirmiers (grade licence), vise à approfondir les rôles infirmiers et à consolider les compétences infirmières. Mais il se base aussi sur une dimension médicale. Ce qui suppose d'intégrer une nouvelle culture et une nouvelle identité que la formation gagnera à construire.

Il s'agira de développer chez les étudiants une capacité d'analyse critique et une culture leur permettant d'être des moteurs du développement et d'innovation dans leur contexte professionnel.

Des temps d'analyse de pratique sont organisés tout au long de la formation, afin de favoriser le développement de la réflexivité et de la pensée critique.

L'enjeu de cette construction plurielle est l'implantation du dispositif au sein des équipes de soins et l'accompagnement des promotions suivantes d'étudiants.

Les unités d'enseignement qui structurent la formation

La formation a été envisagée comme un parcours de deux ans soit quatre semestres de formation. Le diplôme d'Etat s'obtient par l'obtention de 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des 6 compétences du référentiel.

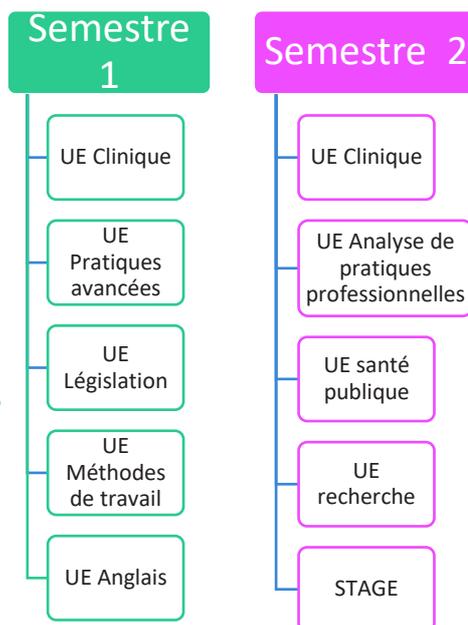
La validation du diplôme s'obtient par la capitalisation progressive des ECTS. Chaque semestre de formation permet l'acquisition de 30 crédits ECTS.

Le contenu de la formation est réparti entre temps d'enseignement théorique et temps d'enseignement clinique en stage. Les stages, un au semestre 2 et un au semestre 4, permettent de capitaliser 30 ECTS. Les unités d'enseignement représentent 90 ECTS et se décomposent en quatre domaines d'enseignements, conformément à l'Arrêté du 18 Juillet 2018 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée :

- **Sciences fondamentales** (sémiologie des systèmes et grandes fonctions, Clinique Pharmacologie - examens paracliniques - sémiologie des affections des systèmes et des affections psychiatriques, gériatriques douleur - diététique et nutrition)
- **Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit** (Sociologie - santé publique - législation - éthique et déontologie -, management et gestion des risques)
- **Pratiques avancées, fondements et concepts** (Modèles conceptuels infirmiers, principes et fondements des sciences infirmières et de la pratique avancée - raisonnement et démarche clinique)
- **Méthodes et outil de travail** (Methodologie de recherche - methodologie d'analyse de la pratique professionnelle - methodologie de la communication écrite et orale - methodes de travail - anglais scientifique et professionnel)

La première année de formation conduisant au diplôme d'Etat, dite « tronc commun » permet aux étudiants d'acquérir des bases fondamentales, transversales et communes à l'exercice, et ce au travers de deux semestres communs (première année DE1 S1- première année DE 1 S2).

Les UE de la première année



A l'issue de la première année, les étudiants confirment le choix de la mention dans le DE en pratique avancée parmi les domaines d'intervention (ou **mention**) définis à ce jour :

- **Mention 1 : pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires ;**

La liste des pathologies chroniques stabilisée est définie par l'Arrêté du 18 Juillet 2018 fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'article R. 4301-2 du code de santé publique. Il s'agit de

- Accident vasculaire cérébral
- Artériopathies chroniques
- Cardiopathies et maladies coronaires
- Diabète de type I et de type II
- Insuffisance respiratoire chronique
- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson
- Epilepsie

- **Mention 2 : oncologie et hémato-oncologie**
- **Mention 3 : maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale.**
- **Mention 4 : Psychiatrie et santé mentale**

La seconde année permet ainsi aux étudiants d'acquérir les compétences théoriques et cliniques appliquées à leur domaine de spécialité, choisi à l'issue de la première année parmi les 4 citées ci-dessus.

Les UE de la deuxième année

Semestre 3

UE recherche

UE Anglais

par mention

- UE bases fondamentales
- UE clinique
- UE parcours de santé

Semestre 4

STAGE

MEMOIRE

Au semestre 3 :

2 UE sont communes aux 3 mentions, langue vivante-anglais et recherche.

Chaque mention est constituée de 3 UE : bases fondamentales, clinique, parcours de santé.

Le semestre 4 est l'occasion d'effectuer le stage de 4 mois qui permettra de mettre en application les savoirs et les habiletés, ainsi que les enseignements d'initiation à la recherche notamment par rédaction d'un travail de recherche.

Les modalités d'évaluation

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des UE en lien avec la compétence
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évaluée au cours des stages.

L'évaluation des connaissances et des compétences est évaluée soit par contrôle continu soit par un examen terminal soit par les deux modes combinés selon la programmation ci-dessous.

Les stages

Pendant le temps de stage, l'étudiant IPA se trouve confronté à sa future pratique. Il se forme en réalisant les actes et activités inhérentes à son futur exercice. Ces activités sont ensuite analysées avec l'équipe.

Des objectifs de stage sont formulés selon les dispositifs de l'Arrêté du 18/07/2018. Les objectifs personnels de l'étudiant sont formulés dans le portfolio et présentés à l'équipe encadrante.

L'étudiant dispose d'un portfolio qu'il présente en stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation. Celle-ci porte notamment sur des activités adaptées aux compétences transversales et spécifiques à acquérir.

Le stage est effectué sous la supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires.

L'étudiant réalise :

- un stage d'une durée minimum de deux mois au cours du deuxième semestre de formation ; 6 ECTS.

La validation du stage du deuxième semestre est prononcée par un jury composé d'au moins

- un enseignant-chercheur,

- du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.

- un stage d'une durée minimum de quatre mois, au cours du quatrième semestre de formation, **dont les objectifs sont en lien direct avec la mention suivie**. 24 ECTS. **La validation du stage du quatrième semestre** est prononcée par un jury composé au moins

- d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale,

- de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins

- un infirmier ou infirmier en pratique avancée et
- d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil.

En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.

Quelques lectures conseillées

ARTICLES DE REVUE

AGUILARD S, COLSON S, INTHAVONG K. Stratégies d'implantation d'un infirmier de pratique avancée en milieu hospitalier : une revue de littérature. *Sante Publique (Bucur)*. 2017 ; Vol. 29(2) : 241-54.

AMBROSINO F, BARRIERE C, DANAN J-L, LECOINTRE B, Hue G, MEURY P, et al. Compétences attendues de l'infirmière de pratique avancée en France : recommandations d'experts à partir d'une étude Delphi modifiée. *Rev Francoph Int Rech Infirm*. 2018 ; 4(1) : 5-19.

CHAMBOREDON. La pratique avancée, un tremplin pour un leadership infirmier. *Soins*. Mai 2019 ; (n°835) : 25-8.

DEBOUT C. Evaluer la contribution de l'infirmier en pratique avancée. *Soins*. Mai 2019 ; (n°835) : 46-51.

DEBOUT C. Le dispositif de formation universitaire de l'infirmier en pratique avancée diplômé d'état. *Soins*. Mai 2019 ; (n°835) : 19-24.

JOVIC L., GUENOT C, NABERES A, MAISON P., pratiques avancées des professionnels paramédicaux Étude exploratoire dans la région Ile-de-France, *Recherche en soins infirmiers 2009-4* N° 99, pages 117 à 132, <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2009-4-page-117.htm>

LECOCQ D, MENGAL Y, PIRSON M. Comment développer la pratique infirmière avancée dans des systèmes de soins de santé complexes ? *Santé Publique*. 26 mars 2015 ;S1(HS):105-10.

MATHIEU L, BELL L, RAMELET A-S, MORIN D. Les compétences de leadership pour la pratique infirmière avancée : proposition d'un modèle de développement pour la formation et la pratique clinique. *Rev Francoph Int Rech Infirm*. 2016 ; 2(2) : 105-13.

MICHAUD S. Les stratégies d'implantation de l'infirmier en pratique avancée dans les établissements. *Soins*. Mai 2019 ; (n°835) : 36-9.

MORIN D, et All., Enjeu de santé et pratique de soin complexe. Le point sur la pratique infirmière avancée. *KRANKENPLEGE*. 2015, p 72-76

ROULIN M-J., La pratique infirmière avancée de quoi parle-t-on ? 2014, *KRANKENPLEGE* p 68-71

SCHOBER M. Infirmier en pratique avancée, pour un développement stratégique en France. *Soins*. Mai 2019 ; (n°835) : 52.

SCHOBER M. Identification des facteurs essentiels favorisant l'intégration des rôles infirmiers en pratique avancée : une étude ethnographique. *Rev Francoph Int Rech Infirm*. 2015 ; 1(2) : 71-7.

WARCHOL N. La consultation infirmière : un pas vers l'autonomie professionnelle. *Rech Soins Infirm*. 2007 ; N° 91(4) :76-96.

LIVRE CHAPITRE

AMBROSINO F, Le guide de l'infirmier (ère) en pratique avancée, Paris : Vuibert, 2019, 172 p

Les personnes à contacter si vous avez des questions

Sur l'organisation, le contenu des cours

Responsable médical

- **Pr Olivier COLLANGE**
Service d'Anesthésiologie et Réanimation Chirurgicale
Faculté de médecine de Strasbourg
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
olivier.collange@chru-strasbourg.fr

Co- responsable infirmier

- **Mme Isabelle SEBRI,**
Cadre de santé infirmier,
Chargée de projet à l'accompagnement à l'universitarisation des métiers de la
santé
Faculté de Médecine
i.sebri@unistra.fr

Sur des formalités administratives

Votre contact au SFC

- **Mme Anne-Marie DECHAMPESME**
Chargée de mission & Animatrice du pôle santé –
Service Formation Continue de l'Université de Strasbourg
am.dechampesme@unistra.fr

Tableau de mise en lien des UE et des compétences

Semestre 1 Semestre 2 Semestre 3 Semestre 4

<i>C1 Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées</i> <i>C2 Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé</i>	UE Clinique	UE Clinique	UE Clinique UE Bases fondamentales Selon mention choisie	
<i>C3 Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique</i> <i>C4 Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés</i>		UE Santé publique	UE parcours de soins Selon mention choisie	
<i>C5 Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique</i>	UE Sciences Infirmières et pratiques avancées UE Législation Responsabilité Ethique	UE Formation et analyse de pratique professionnelle		
<i>C6 Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques</i>	UE Langue Vivante UE Méthode de travail	UE recherche	UE recherche UE Langue Vivante	UE Mémoire

ANNEXE I-

REFERENTIEL DE COMPETENCES IPA COMMUNES ET PAR MENTION

Les référentiels de compétences et d'activités ne se substituent pas au cadre réglementaire.

Ils décrivent les activités liées au métier.

Définition du métier

La définition de la pratique avancée généralement admise est celle produite en 2008 par le Conseil International des Infirmières (CII) : « Une infirmière qui exerce en pratique avancée est une infirmière diplômée qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire nécessaire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmière sera autorisée à exercer ».

COMPETENCES

Compétence 1. –

Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées :

Compétence 2. –

Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

Compétence 3. –

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Compétence 4.-

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Compétence 5.-

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

Compétence 6.-

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

COMPETENCES DETAILLEES

Compétence 1. - Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées

1. Analyser les données du dossier du patient, des prescriptions médicales, des examens de suivi et des informations transmises par les professionnels intervenant dans son parcours de soins.
2. Conduire un entretien visant à recueillir l'anamnèse du patient, incluant les informations recueillies auprès des accompagnants, permettant d'évaluer sa situation et son état de santé, en face-à-face ou à distance.
3. Evaluer l'adhésion et les capacités d'adaptation du patient ainsi que les risques liés aux traitements non médicamenteux, aux traitements médicamenteux et à leurs interactions.
4. Réaliser un examen clinique adapté à la situation du patient dans son champ de compétences.
5. Identifier et analyser les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé du patient et à leur évolution et aux effets secondaires du traitement.
6. Analyser les vulnérabilités et les risques liés à la situation du patient en prenant en compte les spécificités liées à l'âge.
7. Analyser les données issues de l'entretien, de l'anamnèse, de l'examen clinique et des examens complémentaires.
8. Elaborer des hypothèses, des conclusions cliniques et un diagnostic infirmier dans son champ de compétences.
9. Etablir un diagnostic de situation sur l'état de santé du patient prenant en compte ses proches et son environnement dans une approche médico-psycho-sociale.
10. Formaliser les données recueillies et établir le bilan de l'état de santé et de la situation du patient destiné au médecin traitant et/ou au médecin spécialiste hors médecine générale.
11. Utiliser les technologies de l'information et de la communication permettant des prises en charges à distance.

Compétences spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - analyser et évaluer l'état de santé dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours et la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements, notamment grâce à l'évaluation au domicile du patient ; - définir des actions de prévention pertinentes (vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et en assurer le suivi ; - identifier les examens et tests à réaliser en fonction de la pathologie et les mettre en œuvre ; - identifier par un questionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> - orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises ; - évaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention ; - utiliser les scores d'évaluation des fragilités, de la qualité de vie, des toxicités ; - évaluer l'impact des fragilités sur l'observance du traitement et sur les effets secondaires ; - évaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'état de santé du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours et définir des actions de prévention pertinentes ; - conduire un entretien visant à évaluer la qualité de vie du patient, en face-à-face ou à distance ; - identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements ; - identifier et analyser les signes et les symptômes généralistes et spécifiques (symptômes urémiques, de l'anémie, de sub OAP, de l'acidose, de l'hypertension artérielle, de l'hyperphosphorémie...)

<p>adapté, en face-à-face ou à distance, des événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer des événements indésirables associés aux soins et contribuer au bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant ; - identifier les troubles cognitifs par un questionnaire adapté et un examen clinique ; - évaluer l'état nutritionnel et interpréter l'évaluation paraclinique de l'état nutritionnel ; - évaluer la perte d'autonomie et ses conséquences à l'aide d'échelles et grilles validées et adaptées au contexte (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; - analyser les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins et savoir orienter la personne en conséquence ; - évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements ; - analyser les risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d'alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie... - identifier les complications et les risques de complication liés à la pathologie du patient ; - identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées. 	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'efficacité des traitements de support mis en place (traitements antalgiques, traitements anti-émétiques, traitements anxiolytiques...); - identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux ; - analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins ; - identifier les situations présentant une urgence oncologique du fait d'un pronostic vital potentiellement engagé à court terme, pour les orienter vers une prise en charge médicale ; - identifier les situations présentant une urgence psychologique pour les orienter vers une prise en charge adaptée. 	<ul style="list-style-type: none"> - interpréter les bilans biologiques et identifier les marqueurs qui sortent des cibles ; - évaluer l'état nutritionnel et la dénutrition éventuelle ; - évaluer les facteurs de risque rénaux ; - évaluer les facteurs de risque cardiovasculaire ; - identifier les anomalies de la fonction rénale, des taux d'immunosuppresseurs et les situations d'urgence ; - identifier les complications liées aux traitements médicamenteux.
--	--	---

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient, ses besoins, ses difficultés, ses symptômes, ses ressources et les interactions avec l'entourage ▪ Evaluer l'état de santé du patient suivi, sa demande et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique et téléphonique ▪ Repérer les difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie susceptibles de relever des troubles neuro-développementaux ▪ Evaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique de la personne et l'impact sur sa vie personnelle, sociale et professionnelle ▪ Evaluer les limitations fonctionnelles et les capacités et aptitudes préservées ▪ Evaluer le risque suicidaire ▪ Evaluer le risque de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif ▪ Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées 	

- Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques cliniques
- Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses.
- Évaluer cliniquement les stratégies de prévention et de réduction des pratiques d'isolement et contention mises en œuvre auprès du patient
- Evaluer la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources propres et celles de l'entourage, les capacités de soutien de l'entourage, les représentations de la maladie, les retentissements des troubles sur la vie personnelle, sociale et professionnelle
- Apprécier la nécessité de concertation pluriprofessionnelle pour évaluer la situation
- Utiliser des outils d'observation clinique
- Utiliser les échelles d'évaluation appropriées à la situation en première évaluation et au cours de l'évolution

Compétence 2. - Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

1. Identifier les situations cliniques nécessitant une orientation médicale ou médico-sociale en face-à-face ou à distance.
2. Renouveler avec pertinence les prescriptions médicales à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales.
3. Adapter la posologie des traitements médicamenteux prescrits à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.
4. Identifier la pertinence de la prescription d'examens complémentaires à partir de l'analyse de la situation clinique dans le cadre d'un suivi en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées.
5. Identifier les besoins du patient en soins de support et palliatifs.
6. Définir le projet de soins en concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle, avec la personne et son entourage, à partir de l'ensemble des données collectées et rédiger les prescriptions adaptées au patient dans son champ de compétence.
7. Mettre en œuvre les actes thérapeutiques recommandés adaptés à la situation du patient dans son champ de compétence.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - analyser la pertinence de la prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation du patient ; - analyser la pertinence du renouvellement de traitement médicamenteux et les adaptations nécessaires du dosage et de l'heure de prise à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ; - analyser l'activité physique et la pratique sportive et évaluer les besoins ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription médicale d'actes infirmiers ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription et les 	<ul style="list-style-type: none"> - analyser la pertinence de la demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, bilan nutritionnel, ECG, gaz du sang... - identifier l'ensemble des différents traitements anti-cancéreux, leurs modes d'administration ; - identifier et caractériser les effets indésirables de ces traitements nécessitant un avis médical systématique ; - identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux ; 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les examens complémentaires à réaliser auprès des patients et des donneurs vivants avant et après la greffe rénale, notamment les examens permettant d'évaluer la tolérance et l'efficacité du traitement immunosuppresseur ; - identifier et appliquer les différentes stratégies thérapeutiques dans le cadre de l'insuffisance rénale chronique ; - identifier les soins de support adaptés à la situation du patient et identifier les interlocuteurs compétents ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescriptions, du changement de forme de médicament et de l'adaptation de la posologie de traitements de supports ;

<p>adaptations nécessaires de la posologie d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d'aide à la vie ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser et évaluer la perte d'autonomie et identifier les démarches administratives permettant l'obtention d'aides au maintien à domicile ; - définir un projet de soin dans des situations complexes : troubles du comportement, refus de soin, dénutrition, douleur, fin de vie... - définir un projet de soin portant sur les modifications thérapeutiques des modes de vie en fonction de la pathologie. 	<ul style="list-style-type: none"> - analyser la pertinence du renouvellement de la prescription d'anti-cancéreux et de l'adaptation éventuelle dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement ; - identifier les risques associés au renouvellement du traitement ; - identifier et rechercher l'ensemble des informations nécessaires dans le cadre du renouvellement d'un traitement conformément aux procédures écrites (informations sur l'ensemble des traitements du patient...); - identifier les interactions potentielles entre les différents traitements ; - évaluer l'efficacité et les risques de toxicité des traitements et soins de support et analyser la pertinence de leur renouvellement de la prescription et des adaptations nécessaires : - traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie ; - solutions pour nutrition parentérale ; - traitements antalgiques ; - aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées ; - dispositifs médicaux ; - identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins de support nécessitant un avis médical systématique ; - identifier les prothèses adaptées à la situation du patient ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins de support nécessitant un avis médical systématique ; - analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers ; - identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients ; - évaluer l'abord vasculaire par un examen clinique approprié.
---	---	--

	- identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients.	
--	--	--

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter le projet de soin, de suivi et d'accompagnement en fonction de la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient en coordination avec le médecin et les autres acteurs intervenant dans le parcours du patient, avec le patient et son entourage ▪ Choisir les outils cliniques adaptés à la situation de la personne ▪ Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés et de leur adaptation éventuelle, y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement ▪ Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques, à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ▪ Analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale et d'actions de prévention dans le cadre de démarches de prévention du risque somatique à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ▪ Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations ▪ Identifier la nécessité d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation ▪ Identifier et mettre en œuvre, le cas échéant, les techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale, spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique (programmes de réhabilitation et remédiation cognitives, ...) pertinentes à partir de l'analyse de l'état de santé du patient ▪ Accompagner le patient dans la ou les thérapies suivies ▪ Evaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques individuels ou groupaux par l'infirmier et identifier la pertinence de son renouvellement 	

Compétence 3. - Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique :

1. Etablir un diagnostic éducatif partagé avec le patient et son entourage.
2. Concevoir des actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre de son parcours de soins.
3. Identifier et mobiliser les ressources, acteurs, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions.
4. Organiser et planifier les actions en fonction des besoins du patient.
5. Co-construire un plan d'actions avec le patient en établissant une relation de confiance dans la durée.
6. Accompagner l'adaptation du traitement par le patient et/ou son entourage.
7. Evaluer les actions conduites et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.
8. Accompagner des pairs dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique répondant aux besoins de santé du patient dans le cadre du parcours de soins.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
- définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement ; - concevoir et mettre en œuvre des actions recommandées de prévention et d'éducation thérapeutique en	- définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement ; - identifier et mettre en œuvre les actions de dépistage d'effets	- identifier et mettre en œuvre les actions de prévention des complications potentielles en fonction de l'étape du parcours du patient ; - accompagner le patient vers un futur choix de technique de dialyse et/ou de

<p>fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir et anticiper les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins, pour mieux aider et orienter le patient et prévenir les ruptures de soins ; - aider le patient à développer des compétences d'auto-soin ; - analyser les besoins du patient au regard des difficultés de la vie courante et apporter les conseils adaptés ; - délivrer les conseils nutritionnels correspondant aux recommandations pour la population générale et dans certaines situations ; - relayer auprès du patient les actions de prévention nationale ; - identifier les risques d'épuisement de l'aidant et mettre en œuvre les actions adaptées ; - identifier les risques de maltraitance, repérer les situations de maltraitance et mettre en œuvre les actions adaptées ; - identifier les besoins des familles et aidants naturels et professionnels ; - concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage. 	<p>secondaires potentiels en fonction de l'étape du parcours du patient ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser les besoins du patient en conseils et accompagnement en fonction de sa situation ; - concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ; - accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer ; - concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient. 	<p>greffe préemptive ou de soins conservateurs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - apporter les explications requises sur la stratégie thérapeutique choisie par le patient en prenant en compte ses besoins ; - identifier les leviers et les freins à l'auto-soin, ainsi que le niveau de connaissance et de compréhension du patient ; - concevoir et mettre en œuvre les actions adaptées aux besoins d'apprentissage du patient vis-à-vis de ses traitements ; - concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du patient, la diététique ; - concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.
--	--	--

Psychiatrie et santé mentale	
<p><i>Dans le cadre du suivi des patients :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer et organiser un plan de prévention pour le patient, partagé au sein de l'équipe ▪ Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées à la situation du patient visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités dans une perspective inclusive ▪ Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces ▪ Concevoir et mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des rechutes ▪ Concevoir et mettre en œuvre des actions personnalisées de prévention primaire ▪ Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales, les capacités cognitives ▪ Identifier les ressources et les besoins des patients, des familles et aidants, reconnaître leur apport et proposer les actions d'accompagnement pertinentes ▪ Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, de relation d'aide aux familles et aidants <p><i>Dans le cadre d'une approche populationnelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir et mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion des crises pertinents et promouvoir leur utilisation au sein de l'équipe 	

- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et de prévention des risques psycho-sociaux
- Identifier des éléments pertinents à intégrer dans des projets territoriaux de santé, notamment dans le cadre de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et des contrats locaux de santé
- Identifier les ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Compétence 4.- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

1. Organiser un parcours de soins et de santé en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours à partir des besoins de santé et des caractéristiques du patient et des objectifs définis avec lui ou son entourage.
2. Organiser un parcours de soins et de santé adapté au patient polyopathologique ou vulnérable avec une approche globale et interprofessionnelle.
3. Analyser le parcours du patient et identifier les risques potentiels à partir de l'évaluation globale de son état de santé et psychologique et de sa situation sociale.
4. Mettre en place des actions de prévention au regard des risques identifiés.
5. Elaborer et suivre un plan personnalisé de santé en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours.
6. Evaluer le bon déroulement du parcours du patient en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste de recours et identifier les actions d'amélioration.
7. Coordonner les interventions dans le cadre d'un parcours de soins et de santé avec les différents professionnels, réseaux et structures, intervenant en ville et à l'hôpital.
8. Organiser et animer des réunions de concertation en collaboration avec les différents professionnels du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que les autres intervenants du parcours de soins du patient.
9. Contribuer à la gestion des files actives de patients.
10. Coordonner le traitement des informations et la transmission des données collectées auprès des différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - participer à l'organisation des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé, pour une meilleure gestion du parcours du patient, notamment face à de situations complexes ; - organiser avec les autres intervenants le parcours de santé de personnes vulnérables et polyopathologiques dans un but préventif, curatif ou palliatif ; - identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son 	<ul style="list-style-type: none"> - coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes ; - organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge ; - accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives 	<ul style="list-style-type: none"> - coordonner la prise en charge et organiser le parcours du patient entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements en pré-suppléance et du patient greffé, notamment face à de situations complexes ; - organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge ; - organiser le suivi du patient entre les différents établissements de soins ou services au sein d'un même établissement ;

rétablissement ; - identifier les enjeux de la mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques et les renseigner.	anticipées ; - identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement.	- conseiller les équipes pour la prise en charge des patients en situation complexe.
--	--	--

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs ▪ Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins ▪ Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises ▪ Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises ▪ Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente ▪ Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention ▪ Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique ▪ Veiller à l'accès ou au maintien des droits de la personne 	

Compétence 5.- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique :

<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. 2. Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. 3. Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing- pratique infirmière fondée sur les données probantes). 4. Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels. 5. Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique. 6. Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives. 7. Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu. 8. Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques. 9. Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles. 10. Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière. 11. Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire.
--

Compétence 6.- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques :

1. Conduire une recherche documentaire et bibliographique.
2. Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.
3. Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique.
4. Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement.
5. Conduire des études à visée professionnelle ou pluri-professionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés.
6. Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche.
7. Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles.
8. Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites.
9. Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus.
10. Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES IPA

COMMUNES ET PAR MENTION

ACTIVITES

1. - Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.
2. - Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention :
3. - Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique :
4. - Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient :
5. - Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles
6. - Contribution à des études et des travaux de recherche

ACTIVITES DETAILLEES

1. - Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.

<ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités. 2. Observation et recueil des données à distance. 3. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique. 4. Interprétation des signes et des symptômes en lien avec les pathologies identifiées et l'état de santé du patient. 5. Interprétation des examens paracliniques. 6. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient. 7. Identification des effets secondaires des traitements médicamenteux. 8. Repérage des situations d'urgence. 9. Orientation médicale, médico-sociale ou sociale en fonction de la situation. 10. Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier. 11. Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
- recueil de données sur la qualité de vie, les capacités d'adaptation, les ressources, les représentations de la maladie, les retentissements de la maladie sur la vie personnelle, sociale	- repérage et évaluation des fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours afin de définir	- évaluation de l'état de santé du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours afin de définir

<p>et professionnelle, notamment dans le cadre d'un diagnostic domiciliaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage et évaluation de la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements (notamment interactions médicamenteuses à risque) ; - réalisation des examens et tests requis dans le cadre du suivi des patients atteints de pathologies chroniques stabilisées ; - évaluation de l'état de santé global d'un patient poly-pathologique (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie) ; - bilans de prévention adaptés à la situation du patient (notamment vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et suivi des actions de prévention mises en œuvre ; - analyse et anticipation des besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins, orientation de la personne en conséquence, pour prévenir les ruptures de soins ; - repérage et évaluation des événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient ; - repérage en cas de polymédication et bilan préparatoire pour une concertation pluriprofessionnelle de conciliation médicamenteuse et d'évaluation du risque iatrogénique ; - repérage des événements indésirables associés aux soins et bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant ; - repérage et évaluation des troubles cognitifs ; - repérage et évaluation de la perte d'autonomie et de ses conséquences ; - évaluation de la tolérance à l'effort chez les patients atteints de BPCO ; 	<p>des actions de prévention ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - recueil de données sur la qualité de vie du patient, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - repérage de la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, la nature du traitement et l'isolement du patient ; - repérage des difficultés de communication du patient ; - repérage des situations d'urgence ; - repérage des effets indésirables et des effets secondaires des traitements ; - repérage des situations nécessitant des soins de support et des soins palliatifs, définition des soins de support adaptés ; - repérage des interlocuteurs compétents en fonction de la situation. 	<p>des actions de prévention ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien d'évaluation de la qualité de vie du patient ; - repérage de l'altération des composantes physique et psychologique ; - évaluation de la fonction rénale, protéinurie ; - repérage des facteurs de risques rénaux, des facteurs de risques cardio-vasculaires ; - préparation à la dialyse : suivi de la maturation de la fistule artérioveineuse ; - suivi des ASE agent stimulant l'érythropoïèse ; - suivi des traitements des troubles métaboliques de l'insuffisance rénale chronique ; - surveillance des traitements conservateurs des patients insuffisants rénaux chroniques ; - surveillance d'un traitement immunosuppresseur d'entretien, surveillance des taux d'immunosuppresseurs ; - repérage des effets indésirables des traitements, des causes éventuelles de non observance au traitement ; - suivi nutritionnel et dépistage de la dénutrition ; - repérage d'une complication et alerte ; - analyse préparatoire des résultats des bilans cliniques et paracliniques avant la consultation avec le néphrologue ; - bilan pré-greffe de patients et bilan pré-don de donneurs vivants.
--	--	---

<p>- surveillance d'un traitement antithrombotique ;</p> <p>- surveillance du traitement des diabètes de type 1 et 2 et repérage des complications ;</p> <p>- suivi du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ;</p> <p>- suivi de traitements médicamenteux antiépileptiques ;</p> <p>- suivi de traitements des maladies cardio-vasculaires ;</p> <p>- suivi de traitements médicamenteux anti-parkinsoniens ;</p> <p>- repérage des risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d'alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie...</p> <p>- repérage des situations d'urgence et de rupture de soin.</p>		
--	--	--

<p>Psychiatrie et santé mentale</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil de données avec anamnèse et élaboration de synthèses cliniques, notamment pour des patients présentant des troubles du neuro-développement, des troubles neurodégénératifs, des troubles du comportement, des troubles psychiatriques, des conduites addictives, à tous les âges de la vie ▪ Recueil de données sur la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources, les représentations des troubles, leurs retentissements sur la vie personnelle, sociale et professionnelle ▪ Evaluation des ressources existantes, du niveau d'interactions sociales, du retentissement des troubles sur l'autonomie, la vie sociale et l'environnement de la personne à partir des outils spécifiques ▪ Evaluation des capacités et aptitudes préservées et/ou des limitations fonctionnelles ▪ Surveillance et suivi des effets, de l'observance et de la tolérance des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses ▪ Repérage des éléments cliniques et contextuels constituant un risque pour la sécurité du patient et/ou de son entourage ▪ Repérage des situations nécessitant une concertation pluriprofessionnelle et partage approprié d'informations relatives à l'évolution des troubles, ▪ Aide au repérage de l'évolution des troubles du patient suivi par les équipes médicales, paramédicales et autres professionnels

2. - Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention :

1. Renouvellement de prescriptions médicales en cours et adaptation de la posologie.
2. Renouvellement de prescription médicale de produits de santé et d'actes infirmiers.
3. Prescription et renouvellement de produits de santé non soumis à prescription médicale obligatoire (médicaments et dispositifs médicaux).
4. Prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : examens biologiques, orientations vers un professionnel de santé...
5. Renseignement de dossiers ou contribution à l'établissement de formulaires ouvrant droit à des prestations sociales ou médico-sociales.
6. Prescription ou orientation vers un programme d'éducation thérapeutique.
7. Réalisation d'actes techniques adaptés à la pathologie et à la situation du patient.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - prescription d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation ; - renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie et de l'heure de prise, hors dégradation de l'état de santé du patient ; - de traitements antithrombotiques ; - de traitement des diabètes de type 1 et 2 ; - du traitement de l'insuffisance respiratoire chronique ; - de traitements médicamenteux antiépileptiques (hors posologie) ; - de traitements des maladies cardio-vasculaires y compris le traitement des facteurs de risque (anti-hypertenseur, hypolipémiants) ; - de traitements médicamenteux anti-parkinsoniens (hors posologie) ; - de traitements médicamenteux prescrits pour des pathologies associées à la pathologie princeps ; - renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d'aide à la vie ; 	<ul style="list-style-type: none"> - prescription et demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, gaz du sang, bilan nutritionnel, ECG... - renouvellement de prescriptions et adaptation éventuelle de la posologie de traitements anti-cancéreux dans le cadre d'une procédure de soin établie avec l'oncologue référent ou avec l'équipe, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques ; - renouvellement de prescriptions et adaptation de la posologie de traitements de supports après évaluation de l'efficacité et des risques de toxicité ; - traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie ; - solutions pour nutrition parentérale ; - traitements antalgiques ; - aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées ; 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi des examens systématiques à réaliser auprès des patients en post-greffe ; - prescription d'examens complémentaires à des patients et des donneurs vivants avant et après la greffe rénale ; - prescription d'examens complémentaires visant au suivi du patient greffé et à l'évaluation de la tolérance et de l'efficacité du traitement immunosuppresseur selon le protocole médical établi pour le suivi systématique du transplanté ; - renouvellement de prescriptions, changement de forme de médicament si besoin et adaptation de la posologie de traitements de supports : anti-hypertenseurs, médicaments de l'hyperphosphorémie et de l'hyperkaliémie, calcium, calcimimétiques, bicarbonate... - prescription d'examens complémentaires d'évaluation d'un patient en attente de greffe rénale (patient dialysé ou en insuffisance rénale chronique avancée) ; - adaptation des paramètres de traitement par hémodialyse permettant une meilleure performance du traitement (en

<ul style="list-style-type: none"> - bilan d'activité physique et évaluation des besoins ; - renouvellement de prescription de soins infirmiers ; - prescription et renouvellement de traitement de sevrage tabagique ; - renouvellement de prescription de traitement de sevrage de l'alcool. 	<ul style="list-style-type: none"> - dispositifs médicaux ; - prescription de prothèse capillaire et prothèse mammaire externe. 	<p>accord avec les indicateurs et recommandations) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix du mode : HDF/HD/dialyse sans héparine ; - membrane de dialyse (en fonction du coefficient d'ultrafiltration et de la performance de la membrane) ; - temps de séance ; - nombre de séances hebdomadaires ; - prise en charge de l'abord vasculaire et suivi de la fistule artério-veineuse ; - surveillance du débit de fistule par méthode « Transonic » ou par doppler ; - prescription des examens de surveillance de l'accès vasculaire pour hémodialyse ; - ponction échoguidée d'une fistule artérioveineuse chez le patient hémodialysé. <p>Pour la dialyse péritonéale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prescription des soins locaux de l'orifice de sortie du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription et réalisation des examens ayant pour objectif de s'assurer du bon fonctionnement du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription des examens radiologiques en cas de dysfonction du cathéter de dialyse péritonéale ; - prescription et réalisation de la procédure de désobstruction du cathéter de dialyse péritonéal ; - prescription et réalisation des examens complémentaires et des tests fonctionnels de surveillance de la dialyse péritonéale ; - adaptation de la prescription médicale de dialyse péritonéale.
--	---	---

Psychiatrie et santé mentale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renouvellement de la prescription ou adaptation éventuelle de la posologie des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure de soin établie avec le psychiatre, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques ▪ Renouvellement et adaptation des antidépresseurs, des anxiolytiques, des hypnotiques, des traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques. ▪ Renouvellement de prescriptions de suivis infirmiers thérapeutiques individuels ou groupaux ▪ Réalisation de techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale, spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique ▪ Prescription et demande d'examens complémentaires dans le cadre du suivi : hémogramme, ionogramme sanguin, transaminases, glycémie, explorations des anomalies lipidiques, dosage de bêta-HCG, bilan hépatique et/ou rénal complet, lithiémie, dosages de médicaments si prévu dans le RCP, dosage de produits toxiques, recherche de toxiques urinaires, dosage des hormones thyroïdiennes, ECG 	

3. - Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique :

1. Accueil et écoute du patient et de son entourage.
2. Etablissement d'un bilan éducatif partagé avec le patient et son entourage incluant les objectifs à atteindre.
3. Conception et réalisation d'actions de prévention primaire et d'éducation thérapeutique.
4. Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient.
5. Organisation et planification des actions.
6. Réalisation d'actions de dépistage individuelles et collectives.
7. Réalisation d'entretiens avec le patient et son entourage.
8. Accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.
9. Conception et réalisation d'actions d'éducation à la santé.
10. Suivi de la mise en œuvre des actions dans le parcours de soins.
11. Réalisation d'actions dans le cadre de projets territoriaux de santé.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - conception et mise en œuvre d'actions favorisant l'adhésion du patient à son traitement ; - conception et mise en œuvre d'action de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient : après le diagnostic initial, dans le cadre du suivi, dans le cadre d'un programme de reprise, par exemple après un changement de traitement ; - accompagnement relationnel et 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'actions de dépistage d'effets secondaires potentiels tout au long du parcours du patient ; - conseils sur la prévention et l'identification des effets indésirables des traitements ; - conception et réalisation d'actions de soutien psychologique du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement ; - accompagnement du patient en vue de sa réinsertion sociale et 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'actions de dépistage de complications potentielles à certaines étapes du parcours du patient ; - conception et mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique auprès du patient et de sa famille, favorisant le libre accès au choix du traitement ; - conception et mise en œuvre d'actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du

<p>éducatif des patients et de leur entourage tout au long du parcours avec actions préventives et curatives ;</p> <p>- éducation et accompagnement du patient et de son entourage à l'auto-soin, à la prévention, au repérage des événements indésirables associés aux traitements et aux soins, à la réduction des facteurs de risque cardiovasculaires, au sevrage ;</p> <p>- apport de conseils et accompagnement au regard des difficultés de la vie courante ;</p> <p>- conception et mise en œuvre d'actions de prévention adaptées à la situation du patient.</p>	<p>professionnelle dans le cadre de l'après-cancer ;</p> <p>- conseils auprès du patient concernant son hygiène de vie en fonction des différentes étapes de son parcours.</p>	<p>patient, la diététique, conseils sur le traitement médicamenteux (arrêt des IEC/sartans et diurétiques si risque déshydratation par exemple) ;</p> <p>- accompagnement du patient pour un futur choix de technique de dialyse et/ou de greffe préemptive ou de soins conservateurs ;</p> <p>- explication de la stratégie thérapeutique choisie ;</p> <p>- accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.</p>
---	--	--

Psychiatrie et santé mentale

Dans le cadre du suivi des patients :

- Conception et mise en œuvre d'actions visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités
- Conception et mise en œuvre d'actions visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces
- Conception et mise en œuvre d'actions contribuant à la prévention des rechutes
- Conception et mise en œuvre d'actions personnalisées de prévention primaire
- Conception et mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales et les capacités cognitives
- Elaboration et réalisation de programmes de psychoéducation pour les familles et les proches

Dans le cadre d'une approche populationnelle :

- Proposition, promotion et mise en œuvre d'outils de prévention et de gestion des crises en lien avec l'équipe
- Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et d'actions de prévention des risques psychosociaux
- Apport d'éléments et contribution à l'élaboration de programmes dans le cadre de projets territoriaux de santé, notamment de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et de contrats locaux de santé
- Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Animation de réunions d'information dans les milieux de vie, dans les établissements d'enseignement, auprès des acteurs sociaux et médico-sociaux, auprès de professionnels de santé libéraux, auprès de la population générale,

4. - Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient :

1. Organisation du parcours de soins et de santé et des activités en lien avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste de recours et l'ensemble des acteurs du parcours à l'hôpital et en ville.
2. Elaboration, suivi et évaluation du plan personnalisé de santé (PPS) en collaboration avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste.
3. Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient.
4. Participation à l'organisation du travail en équipe dans le cadre du parcours de soins et de santé du patient.
5. Enrichissement du dossier médical du patient rendant compte des actions menées, et des propositions visant à l'amélioration de la prise en charge.
6. Contribution au suivi de files actives de patients.
7. Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient.

Activités spécifiques aux différents domaines d'intervention :

Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires :	Oncologie et hémato-oncologie :	Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale :
<ul style="list-style-type: none"> - participation à la coordination des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé ; - organisation du parcours de santé avec les autres intervenants auprès du patient vulnérable et polyopathologique ; - renseignement et mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - coordination de la prise en charge entre la ville et les établissements de santé en lien avec les problématiques rencontrées par le patient à domicile ; - organisation des relais entre les différents établissements de soin ou services au sein d'un même établissement : ville-établissement de santé ; soins spécifiques, soins de suite, soins palliatifs ; - organisation du parcours du rétablissement après-cancer ou en situation de chronicité en lien avec le médecin traitant ou médecin spécialiste de recours ; - organisation du parcours de prévention primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - coordination de la prise en charge du patient entre la ville et les établissements de santé en lien avec les problématiques rencontrées à domicile ; - organisation des soins entre les différents établissements ou services au sein d'un même établissement ; - organisation du parcours du patient greffé et du parcours du patient en pré-suppléance ; - élaboration et présentation de dossiers de patients en attente de greffe ; - conseils et expertise auprès des équipes confrontées à des situations complexes.

Psychiatrie et santé mentale

- Organisation des réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient
- Coordination des interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs (équipes médico-sociales, mandataires judiciaires, intervenants au domicile, établissements d'enseignements, équipes de la PMI, de l'aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse ...)
- Organisation de la coordination clinique avec les différents intervenants
- Conseils et expertise auprès des équipes sanitaires, sociales et médico-sociales confrontées à des situations complexes et de crise
- Repérage des dilemmes éthiques et accompagnement à la mise en œuvre d'un raisonnement clinique basée sur l'équation bénéfice / risque dans une dimension éthique
- Veille sur l'accès ou le maintien des droits de la personne

5. - Mise en œuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles

1. Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels.
2. Promotion et mise en œuvre de pratiques professionnelles fondées sur les données probantes existantes et les recommandations.
3. Rédaction de référentiels de bonnes pratiques et contribution à la production de données probantes.
4. Contribution à la rédaction et communication de rapports auprès des établissements et des autorités (HAS, ARS).
5. Organisation et animation de travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles.
6. Elaboration d'actions de formation et de développement professionnel continu.
7. Organisation et animation de travaux visant à l'amélioration et au réajustement des pratiques professionnelles.
8. Accompagnement des équipes à l'évolution des pratiques (leadership clinique).
9. Accompagnement des équipes dans une démarche qualité.
10. Formation des pairs (tutorat...).
11. Conception et mise en œuvre d'actions d'amélioration des pratiques des aidants professionnels et naturels.

6. - Contribution à des études et des travaux de recherche :

1. Contribution à des études et des travaux de recherche dans le champ de la santé publique, des soins, de la pratique avancée et de l'évaluation des pratiques professionnelles.
2. Publication d'articles à visée professionnelle et scientifique.
3. Communication professionnelle et scientifique lors de colloques ou de congrès.